



Confiné à sa cellule comme tous ses camarades, ce détenu de l'Institut Archambault en a été réduit à utiliser un T-shirt pour faire connaître sa détresse aux journalistes de passage hier.

ARCHAMBAULT: LA COLÈRE PERSISTE

pages A 2
et A 3

POUR LES EXPOS

LE TEST COMMENCE AUJOURD'HUI

Les Expos disputeront 15 de leurs 18 prochains matches contre les Cards et les Phillies de Philadelphie qui occupent respectivement le premier et le deuxième rang de la division Est de la Nationale. Les hommes de Fanning ont battu les Cubs de Chicago hier 5 à 3, victoire portée au compte de Gullickson (8-8).

page 3

TABLOÏD
SPORTS



À L'ASSEMBLÉE NATIONALE SÉCURITÉ COÛTEUSE MAIS DÉSUEÛTE

Photothèque LA PRESSE

page A 8

35 cents

HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

• MONTRÉAL, JEUDI 29 JUILLET 1982, 98^e ANNÉE, no 174, 56 PAGES, 4 CAHIERS

384-4990
SERGE PARENT, PHARMACIEN
1221 EST. RUE FLEURY
COUVERT DE 9h à 23h / LIVRAISON 7 JOURS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

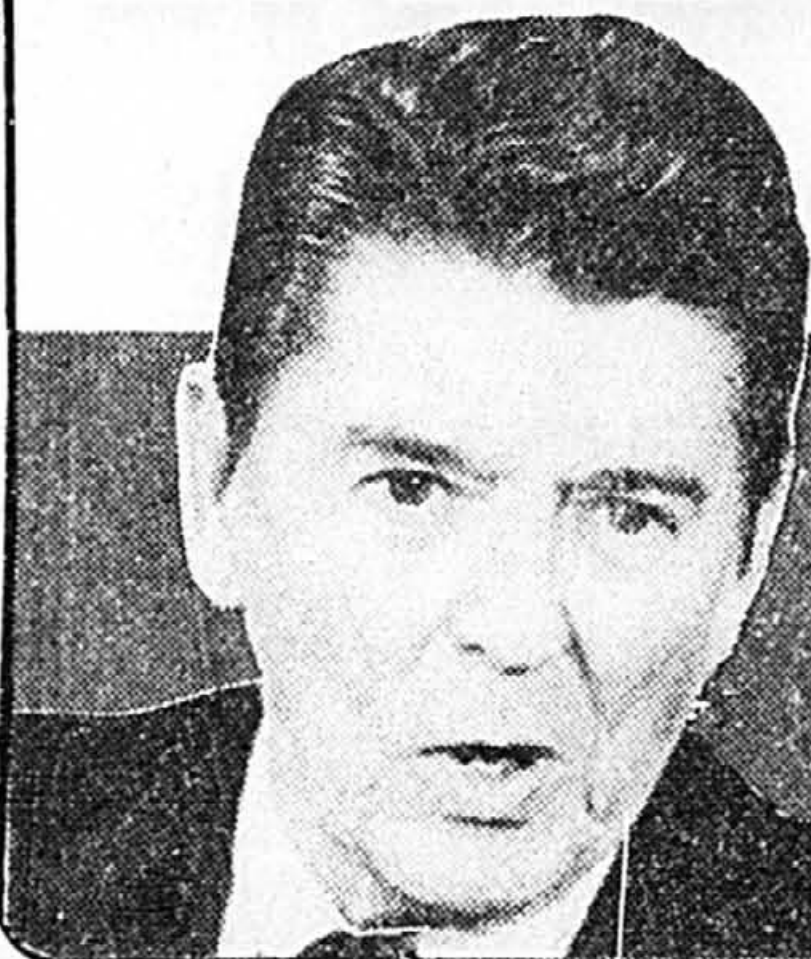
la presse

SELON DES
ANALYSTES

LE DOLLAR VA RESTER EN DEÇÀ DE 80 CENTS

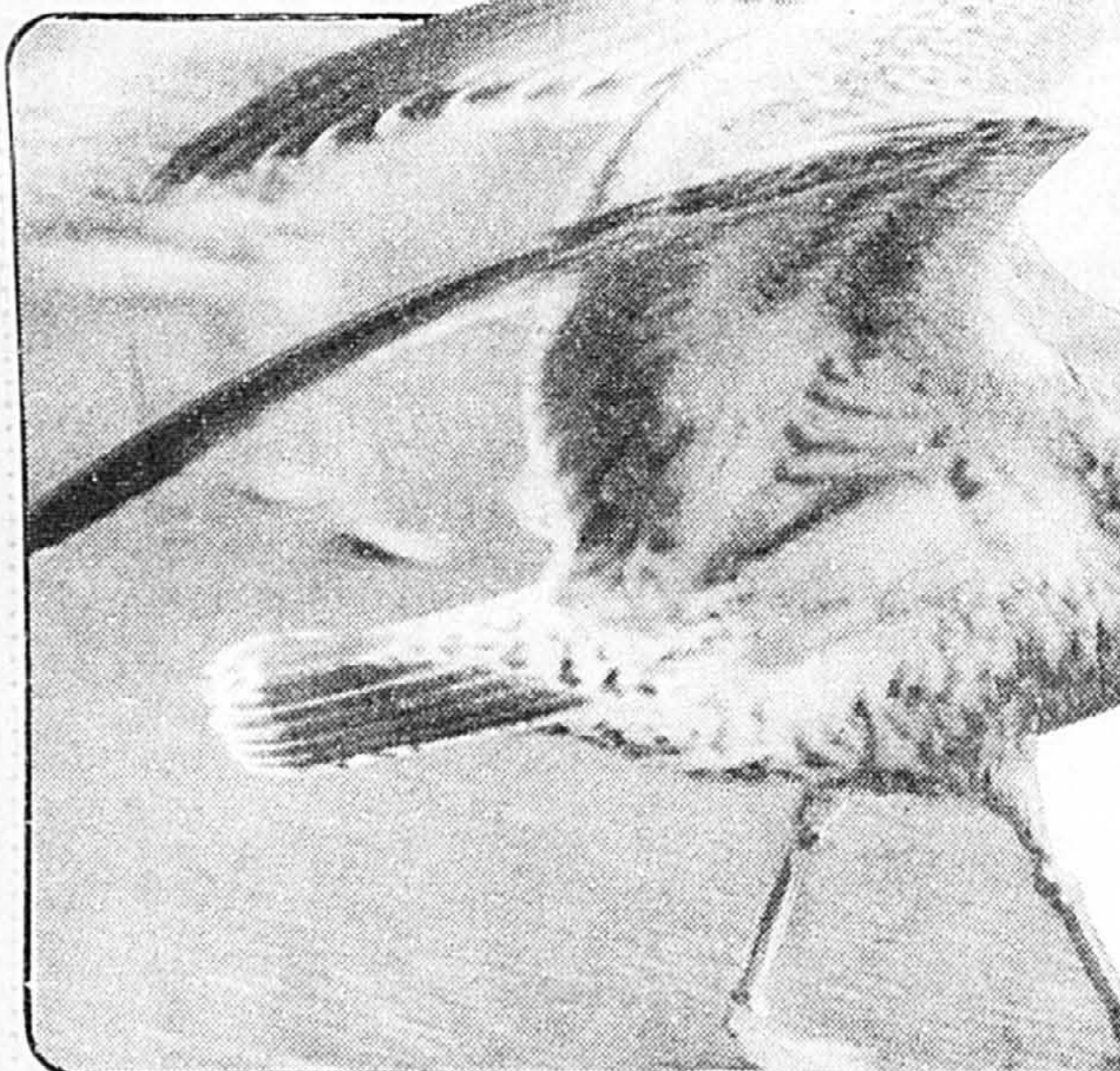
PLUSIEURS MOIS ENCORE

page C 1



REAGAN RÉAFFIRME: REPRISE IMMEDIATE

page A 9



Ce grand oiseau des mers avide de liberté célébré dans le livre «Jonathan-le-Goéland» ne dédaigne pas un environnement plus prosaïque: ce goéland se régale d'une vieille frite qui traînait sur un trottoir de Montréal. Des dizaines de milliers de ces oiseaux ont choisi la métropole et s'y trouvent bien.

JONATHAN- LE-GOÉLAND S'INSTALLE EN VILLE

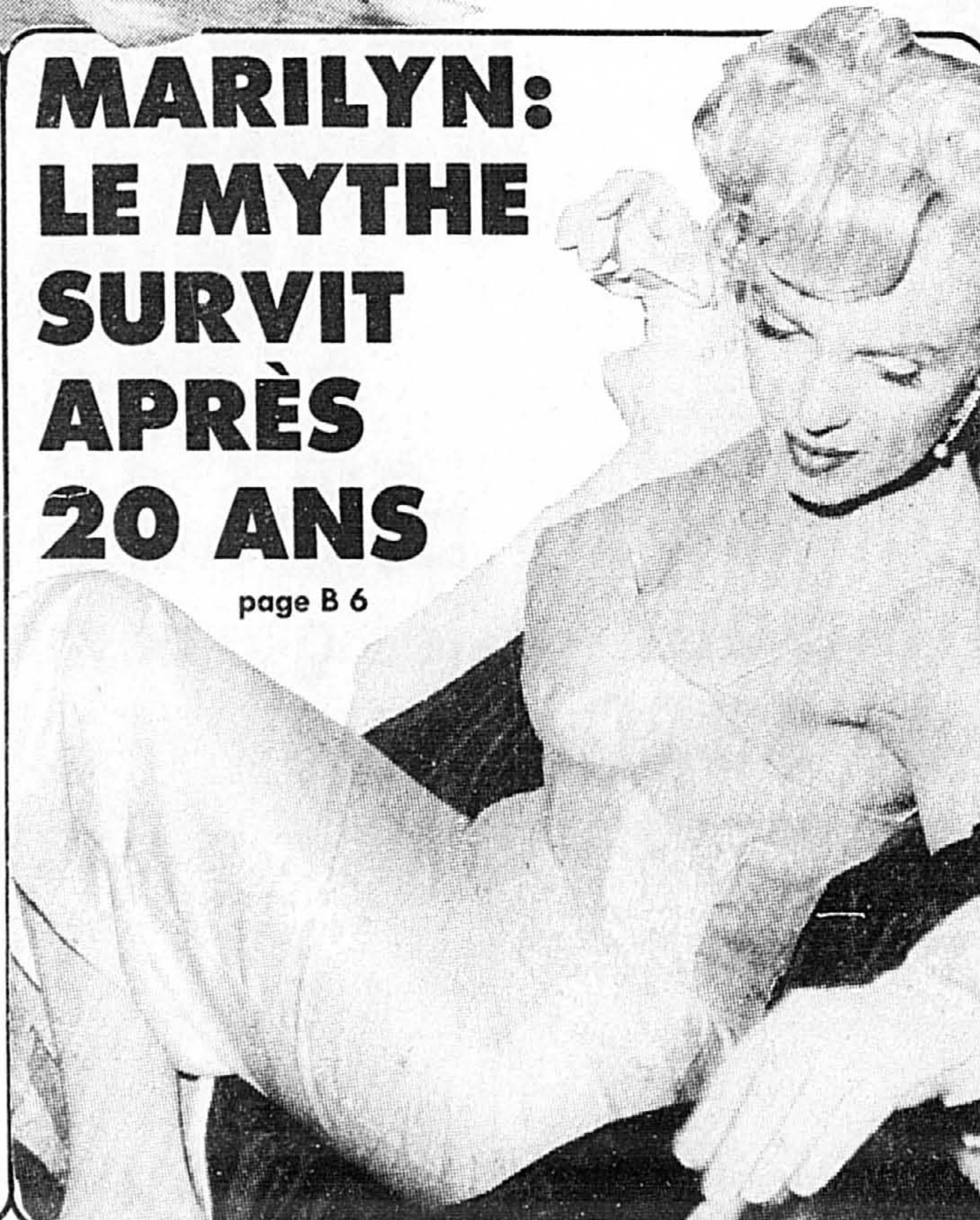
photo J.-Y. Létourneau

page A 5



MARILYN: LE MYTHE SURVIT APRÈS 20 ANS

page B 6



SOMMAIRE

3
Annonces classées: C 7 à C 11
et sports: 14 et 15
Arts et spectacles
— Informations: B 5 et B 6
— Cinéma: B 6 et B 7
Carrières et professions: C 3
Décès, naissances, etc.: C 11
Économie: C 1 et C 6
FEUILLETON: C 9
Horoscope: C 8
Le monde: A 9, A 11 et A 12
Mot mystère: C 10
Quoi faire aujourd'hui: A 10
Télé-câble: B 5
Télévision: A 10
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: B 1 et B 4

TABLOÏD SPORTS

Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18

ÉDITO
SAVOIR
RÉPONDRE
À L'HORREUR
PAR MICHEL ROY
page A 6

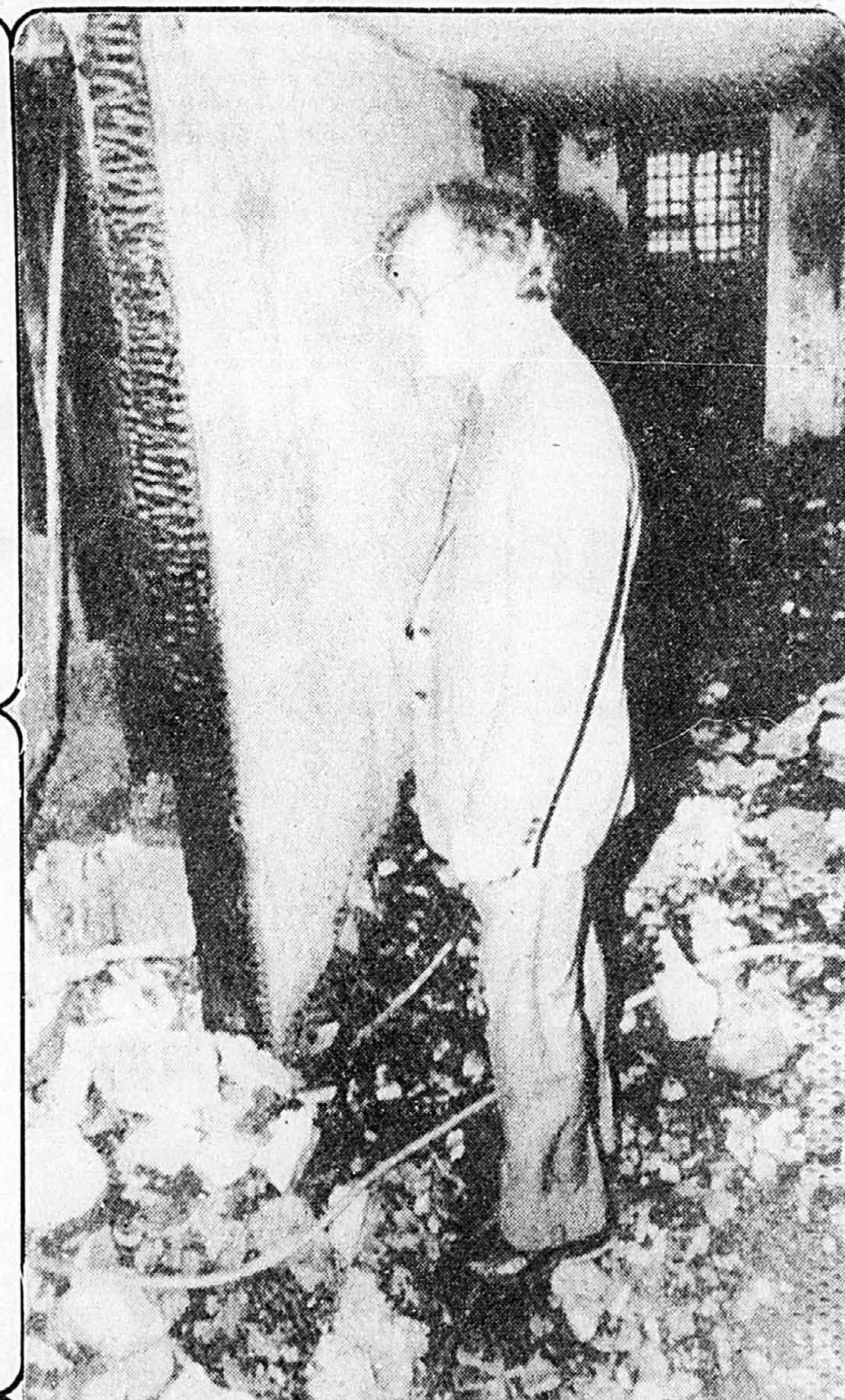


photo PA

UN HOMME SEUL À BEYROUTH-OUEST

L'ambassadeur du Canada à Beyrouth, Théodore Arcand, est le seul diplomate en poste dans la capitale libanaise à ne pas avoir quitté le secteur ouest de la ville. Au milieu des décombres de ce qui fut sa résidence — femme et enfants ont quitté le secteur — il affirme son intention de rester. page A 5



Trust Royal #1

Services immobiliers

...parce que nous aidons plus de gens à vendre et à acheter plus de maisons que n'importe qui au Québec.

Un goéland-boom au Québec!

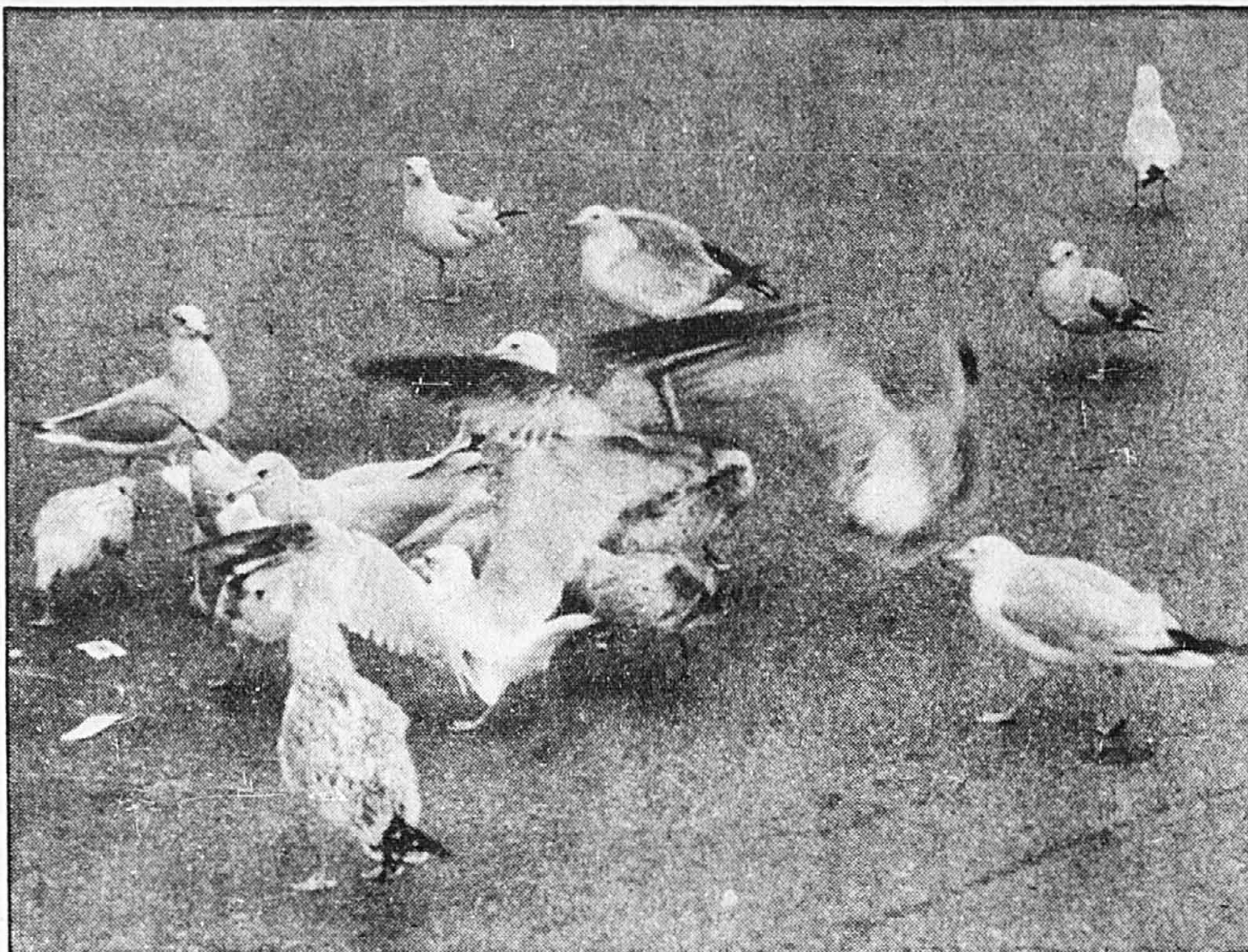
Ils planent maintenant dans le paysage montagnard de Mont-Laurier, tournoient au-dessus des restaurants-minute style «poulet frit Kentucky» même à Terrebonne, festoient dans les poubelles domestiques de Beauce... Insolite pour le profane qui croit voir des mouettes égarées, la présence en ces lieux du Québec de ces grands oiseaux blancs ne surprend nullement les biologistes au fait du goéland-boom!

NICOLE BEAUCHAMP

«C'est le résultat de l'explosion démographique spectaculaire des goélands à bec cerclé», explique M. Normand David du Centre de recherches écologiques de Montréal. Depuis plusieurs années, les résidents de la région métropolitaine ne s'étonnent plus de les apercevoir dans le ciel de Montréal ou sur les terrains de stationnement des chaînes de «fast-food», tout en méconnaissant cette espèce typiquement nord-américaine, plus grande que la mouette d'ailleurs très rare dans la région monténaise.

L'île de la Couvée, située en face de Saint-Lambert sous le pont Champlain, abrite en effet la plus importante colonie de goélands à bec cerclé à l'est des Grands Lacs, et une des dix plus grandes au monde. Plus de 15.000 couples nichent sur cette île. Dans les parages de la rive-sud, on trouve aussi d'autres colonies en face de Varennes et sur les îles de Contrecoeur. «La migration des goélands à bec cerclé possède une histoire assez complexe, ajoute M. David. Au XIXe siècle, une petite partie s'était installée au Québec sur la Basse Côte-Nord et l'autre dans les plaines de l'Ouest canadien. La migration vers l'est des Grands Lacs a commencé au début du siècle. Aujourd'hui, on voit ces goélands un peu partout dans la belle province, au lac Saint-Jean, dans les régions de Québec et Montréal etc.»

Migrateurs, ces oiseaux nous ar-



Pas farouches pour cinq cents ces goélands!

rivent au printemps vers la marmite et repartent habituellement en septembre passer l'hiver en Floride, bien que les jeunes de l'année s'attardent parfois jusqu'en décembre. Pendant leur séjour chez nous, ces jeunes aiment bien voler de leurs propres ailes et s'aventurer dans tous les azimuts!

«À cette période-ci, en plus des oiseaux nicheurs qui vivent en colonie, les oiseaux non reproducteurs peuvent se disperser de façon aléatoire. Le goéland à bec cerclé ne se reproduit pas avant l'âge de trois ans. C'est le propre des jeunes de voyager et ceux-ci peuvent tout aussi bien passer l'été à Granby qu'à St-Jérôme. À l'âge reproductif, ils retournent

généralement dans la région qui les a vu naître», explique M. David.

Ceux qui ont leur port d'attache dans les îles avoisinant la région métropolitaine voyagent aussi quotidiennement en quête de nourriture. Ils peuvent aisément parcourir une cinquantaine de kilomètres, matin et soir, pour s'approvisionner à même nos déchets de table. «Les goélands ont appris à tirer profit de l'activité humaine et ne dédaignent pas se rassasier dans les dépotoirs, les poubelles etc.», souligne M. David. A Terre des Hommes, certains ne s'effarouchent plus à l'approche des visiteurs et vont

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

jusqu'à manger les restes de casse-croûte dans les mains qu'on leur tend. «Cela témoigne de l'explosion démographique de ces oiseaux. Il n'y a peut-être pas assez d'insectes et de poissons — c'est une hypothèse que j'exprime sous toute réserve —, ce qui les force à adopter des comportements plus familiers pour assouvir leur faim», reprend-il. Même si le prosaïsme des besoins vitaux pâlit un peu les images léchées comme des cartes postales, n'empêche que l'oeil se ravit d'observer les voltes de ces goélands qui donnent toujours envie de prendre le large...

LES POURPARLERS AVEC LES CHAUFFEURS SONT ROMPUS

CTCUM: la menace de grève de nouveau dans le décor

Il était presque 21 h 30 lorsque les pourparlers entre la CTCUM et la Fraternité des chauffeurs d'autobus ont été définitivement rompus: la grève est imminente.

PIERRE BELLEMARE

L'exécutif de la Fraternité, qui a déjà un mandat en blanc d'entraîner ses 4.200 membres sur le chemin de la grève tient une réunion aujourd'hui pour décider s'il exécutera son mandat dès demain, ou s'il jugera préférable de consulter la base en assemblée générale, car on est sensiblement divisé sur l'opportunité de faire un arrêt de travail en cette période de vacances estivales.

«C'est pénible! C'est pénible!», laissait tomber laconiquement hier Me Guy Bélanger, conseiller juridique de la Fraternité, en parlant des négociations pour le moins laborieuses que l'on poursuivait avec la Commission de transport de la CUM.

A ce moment-là, on était venu à un cheveu de rompre pour de bon le dialogue qui a porté tout l'après-midi sur le choix des points litigieux à aborder. D'un côté, la Fraternité tenait toujours à ce qu'on passe par-dessus l'item 5 (l'épineuse question des surmémentaires qui est au centre du conflit), pour enchaîner sur d'autres points comme les salaires.

De l'autre, la CTCUM a catégoriquement refusé comme c'est le

cas depuis deux jours, de négocier quoi que ce soit avant que l'on ne s'entende sur les fameux «partiels», puisqu'on juge qu'il faut clarifier cette histoire (une économie éventuelle de \$4 millions pour la CTCUM) pour savoir ce que l'employeur sera capable de mettre dans son enveloppe salariale globale. C'est là-dessus que le couvercle de la marmite a sauté.

Entretien: rien ne bouge

Les deux parties avaient convenu de faire une pause de 90 minutes en début de soirée pour se permettre respectivement un temps de réflexion avant d'aller plus de l'avant hier soir. On tentait alors un ultime effort pour éviter le pire, de part et d'autre.

Par ailleurs, M. Jacques Morri-

sette, président du Syndicat des employés d'entretien (CSN), a déclaré hier à LA PRESSE qu'il n'y a toujours pas de rencontre prévue avec la CTCUM au début du mois d'août, contrairement à ce qu'annonçait cette semaine un média de Montréal.

«Je n'ai pas été appelé par la partie patronale à retourner à la table des négociations. Pour le reste, je suis disposé à y retourner en tous temps», de dire M. Morrisette qui a poursuivi: «Comme à l'habitude, la CTCUM va nous convoquer le 12 septembre, deux jours avant notre assemblée générale devant décider de la grève». A moins que la Fraternité ne précipite le mouvement de grève...

Kennedy a mangé «dans les poubelles» et a aimé ça

WASHINGTON (AP) — Le sénateur Edward Kennedy et cinq membres de la Chambre américaine des représentants se sont régalez hier d'un repas composé de quiche aux champignons, de croustade de crabe, de viandes froides, de pommes de terre gratinées, de salade de fruits et de gâteaux, qui avaient été ramassés dans les poubelles des supermarchés et des grossistes de la capitale.

«Excellent», a commenté le sénateur Kennedy, en soulignant que ce repas prouvait l'énorme

gaspillage de nourriture qui a cours aux Etats-Unis, où tant de gens souffrent par ailleurs constamment de la faim.

Les parlementaires étaient les invités d'une association baptisée «Communauté pour la non-violence créatrice», qui affirme avoir élevé à l'état d'art la visite sélective des poubelles.

Cette organisation, qui utilise la nourriture récupérée dans les poubelles des grands magasins d'alimentation pour nourrir les pauvres, entendait, par cette manifestation inhabituelle, protester contre ce gaspillage insensé selon

elle, et apporter son soutien à une résolution de la Chambre des représentants demandant aux agences fédérales de faire en sorte que les nécessiteux puissent bénéficier des surplus de nourriture qui sont normalement jetés à la poubelle.

Outre le sénateur Kennedy, le déjeuner groupait les représentants Tony Hall et Denis Eckart, de l'Ohio, ainsi que Pete Stark, de

Californie, Barbara Kennelly, du Connecticut et Charles Schumer, de New York.

M. Eckart a souligné à cette occasion la «préoccupation morbide» des grands magasins envers l'apparence de la nourriture qu'ils vendent: «Une bonne partie de ce qu'on vient de nous servir avait été jeté simplement parce que l'emballage était abîmé», a-t-il dit.

Trois motards tuent une caissière pour s'emparer de \$320

Une femme de 42 ans, mère de trois enfants, a été tuée mardi soir, lors d'un vol à main armée alors qu'elle faisait sa dernière tournée comme caissière au dépanneur Bélisle à Mascouche. Mme Charlotte Doderidge avait en effet remis sa démission peu de temps auparavant. Les trois suspects, qui se sont emparés de \$320, ont été arrêtés moins d'une heure après le meurtre et le vol par les policiers de Mascouche aidés de leurs confrères de ville Charlemagne et de la Sûreté du Québec qui avaient établi des barrages

rouliers. Les suspects seraient membres d'un groupe de motards «Les inconnus de Mascouche». Il s'agit de Michel Amyot, âgé de 24 ans, qui a un casier judiciaire et qui était en liberté conditionnelle; Louis Bartley, âgé de 30 ans, lui aussi en liberté conditionnelle; ainsi que le frère de ce dernier, André, âgé de 27 ans. Tous trois sont détenus à Parthenais. Les agents Leblanc, Poly et Bouchard de la police de Mascouche mènent l'enquête, avec l'appui technique de la Sûreté du Québec.

Il succombe à ses brûlures

Un homme a perdu la vie tôt mercredi matin lors de l'incendie qui a ravagé des logements des 5041 au 5045 rue de la Roche à Montréal. La victime est M. Léonide Cloutier, âgé de 52 ans, qui habitait l'appartement trois du 5043 de la Roche. M. Cloutier fut transporté à l'hôpital Notre-Dame où il est décédé.

LA BOUCHERIE D'ARCHAMBAULT La direction aurait été avisée de la tentative d'évasion

Dans une lettre datée du 10 juillet, écrite en lettres mouluées, un détenu aurait informé la direction du pénitencier Archambault, que «des événements se produiraient» très bientôt à l'intérieur de l'institution.

GEORGES LAMON

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait hier à Laval, M. Gaston Bernatchez, secrétaire exécutif adjoint du Syndicat des employés du Solliciteur général (Alliance de la fonction publique du Canada) en compagnie de MM. Bill Canche et Wayne Crawford, respectivement président national du syndicat et secrétaire-trésorier exécutif, a d'ailleurs exhibé la lettre non signée aux journalistes présents mais en refusant toutefois d'en laisser lire le contenu. M. Bernatchez a prétexté que ladite lettre provenant de l'extérieur, citait les noms de certains détenus et qu'en plus son authenticité n'avait pas encore été vérifiée. Et pourtant, tout le courrier est automatiquement ouvert...

D'autre part, le reporter radiophonique Claude Poirier a fait état d'une autre lettre qui lui était parvenue et dans laquelle son correspondant précisait que la direction et le syndicat local avaient été mis au courant qu'il se passerait «quelque chose» au pénitencier. M. Bernatchez, après consultation avec le syndicat local, est venu formellement réfuter cette information, niant l'existence de cette lettre-là. «L'existence de telles lettres n'est pas une chose inhabituelle, selon M. Bernatchez. Mais si les agents de correction avaient été mis au courant de ce qui se tramait, a-t-il encore indiqué, il est évident qu'ils en auraient avisé la direction.»

Enquête royale sur les événements

Par ailleurs, le porte-parole syndical a avancé l'idée — que venait de suggérer M. Poirier — de la tenue d'une Commission royale d'enquête publique pour éclaircir les événements sanglants du pénitencier Archambault.

«J'aurais plus confiance en une telle enquête qu'en une enquête-maison, a précisé M. Bernatchez, laquelle sera portée à trouver des coupables parmi les employés. J'espère que cette fois-ci on sortira toute la vérité sans maquillage des faits.»

D'ailleurs, la version officielle des événements n'a jusqu'ici pas

encore été divulguée. Il faudra attendre les résultats des trois enquêtes: coroner, SQ et Solliciteur général. Jusqu'ici, le syndicat semble cependant satisfait de la version officielle des faits donnée par la direction du pénitencier.

Une liste de demandes syndicales

Les représentants syndicaux n'ont du reste pas manqué de dévoiler aux représentants des médias une liste des demandes qu'ils adressent au Solliciteur général du Canada pour éviter la reprise de tels événements. Ils réclament entre autres, le rétablissement de la peine de mort, l'évaluation du nombre de détenus dangereux qui devraient être mis à part ainsi que des vitres incassables au contrôle central.

Selon les porte-parole syndicaux, il est évident que cette tentative d'évasion qui a duré deux grosses heures, et à laquelle ont participé au plus une soixantaine de détenus arrivés de façon spontanée. Et les coupables du meurtre des trois agents de correction sont parmi ce groupe.

«Mais il est clair, selon M. Bernatchez, que d'autres détenus que Martin et Perreault aient participé au meurtre des trois agents; ils ont d'ailleurs été identifiés.»

M. Bernatchez a été particulièrement horrifié du sadisme avec lequel on s'était acharné sur les agents.

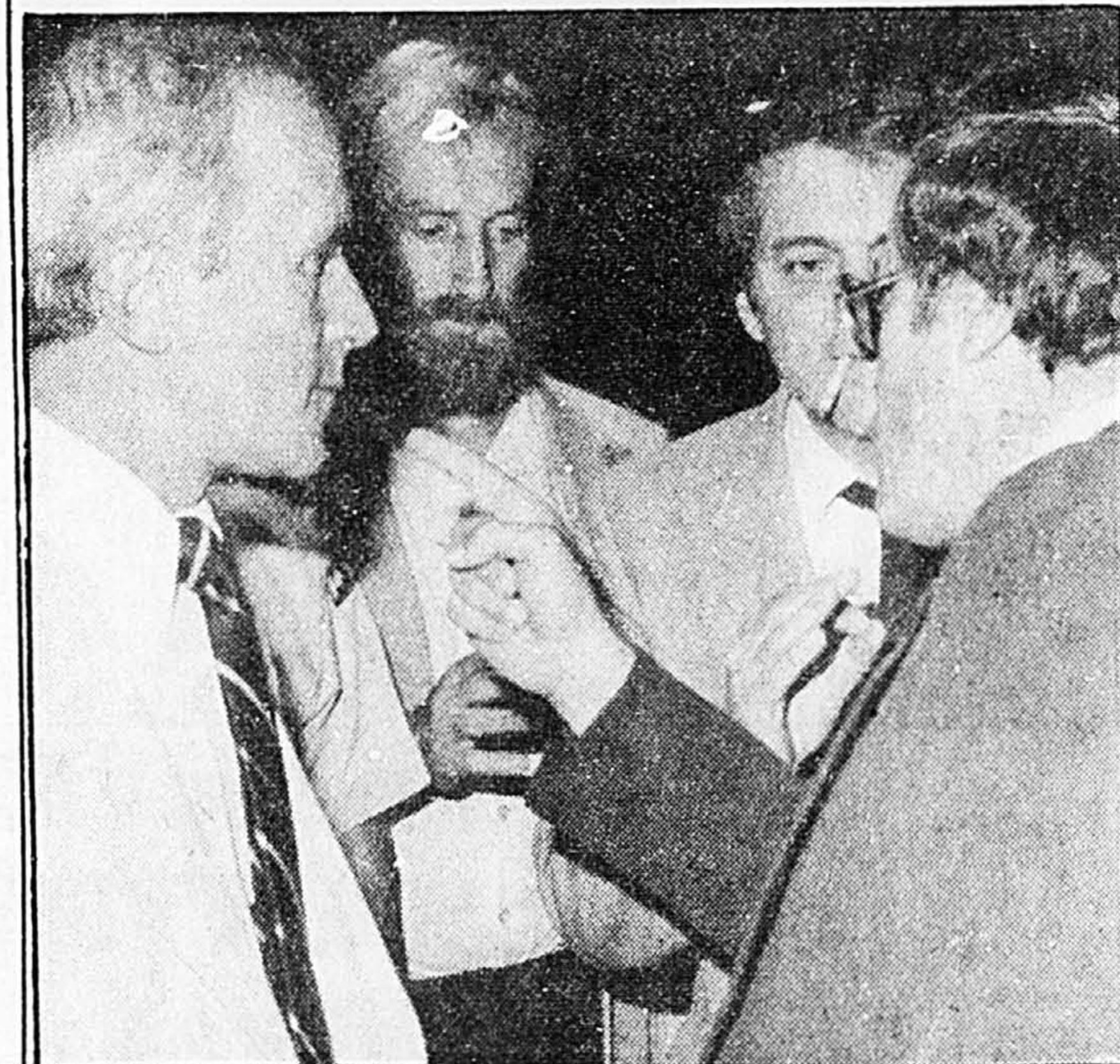
Je trouve ça écoeurant

«Ca dépasse tout ce que j'ai vu en 21 ans de carrière, a-t-il signalé. Jamais, je n'ai vu une telle bestialité, je trouve cela écoeurant.»

Ainsi M. Bernatchez a donné des précisions sur les blessures des trois agents: l'un a eu le crâne éclaté et le cerveau écrasé, huit coups de couteau, des fractures multiples et pendu, l'autre a reçu 17 coups de couteau, le dernier, 20 coups de couteau, le thorax perforé, l'artère pulmonaire et l'aorte sectionnées.

Comment les détenus pouvaient-ils se procurer les armes? Selon M. Bernatchez, il existe un nombre considérable d'articles qui peuvent servir à fabriquer des armes offensives.

«Je vous garantis qu'on pourrait trouver au moins 200 couteaux enterrés à Archambault, dit-il et qu'on ne peut découvrir parce qu'il n'y a actuellement aucune fouille chez les détenus.»



A l'issue de la conférence de presse, M. Gaston Bernatchez discute avec quelques agents de correction et de représentants syndicaux.

Deuil national pour les gardiens assassinés

OTTAWA (PC) — Les pénitenciers fédéraux respectent une journée de deuil, aujourd'hui, pour souligner les funérailles des trois gardiens de prisons décédés, dimanche, lors d'une émeute sanglante à l'institut Archambault de Sainte-Anne-des-Plaines, a annoncé hier, M. Donald Yeomans, commissaire au Service correctionnel.

M. Yeomans a annoncé que les services religieux — célébrés dans chaque pénitencier — coïncideront avec les funérailles prévues à 10 h à Sainte-Anne-des-Plaines.

Plus de 1.000 représentants de la justice et des services correctionnels, dont le Solliciteur général Robert Kaplan, assisteront aux funérailles des gardiens Léandre Leblanc, Denis Rivard et David Van Den Abele.

M. Yeomans a annoncé que les prisonniers seront enfermés dans leurs cellules, ce matin,

alors que le travail habituel, les cours et divers programmes cesseront durant les services funéraires.

Compassion

M. Yeomans a insisté sur le fait que les gardiens qui assisteront au service funéraire ne participeront pas à une manifestation organisée, approuvée en haut lieu et universellement acceptée de condoléances et de compassion.

«C'était une tragédie sans précédent dans l'histoire des pénitenciers fédéraux et, lors de ce simple incident, trois gardiens ont été assassinés alors qu'ils étaient en service», a commenté M. Yeomans, qui faisait la visite de la prison, lundi.

«Je tiens à faire connaître mes plus sincères condoléances aux familles des gardiens. Leur peine est partagée par chacun de nous», a-t-il déclaré.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 15 Max.: 27
ENSOLEILLÉ ET PASSAGES
NUAGEUX

DEMAIN: BEAU

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	11	26	Ciel variable
Outaouais	14	27	Ciel variable
Laurentides	13	25	Ciel variable
Cantons de l'Est	15	25	Ciel variable
Mauricie	13	24	Ciel variable
Québec	15	25	Ciel variable
Lac-Saint-Jean	13	24	Ciel variable
Bas-Saint-Laurent	13	20	Ciel variable
Sept-Îles	13	20	Ciel variable

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	12	25	
Edmonton	13	28	
Regina	15	28	
Winnipeg	15	25	
Toronto	16	27	
Fredericton	13	24	
Halifax	14	22	
Charlottetown	13	20	
Saint-Jean	10	15	

La Quotidienne

Tirage d'hier
0 - 2 - 9

LOTO-SÉLECT
7 - 9 - 4 - 4

États-Unis

	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	18	25	Nlle-Orléans	24	33
Buffalo	17	24	Pittsburgh	21	30
Chicago	19	31	San Francisco	11	19
Miami	24	34	Washington	25	34
New York	20	29	Dallas	24	35

les capitales

	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	14	18	Madrid	16	34
Athènes	23	34	Moscou	12	24
Acapulco	30	38	Mexico	13	23
Berlin	13	22	Oslo	12	24
Bruxelles	11	19	Paris	13	21
Buenos Aires	9	17	Rome	18	32
Copenhague	13	20	Séoul	21	27
Gênève	15	19	Stockholm	14	19
Hong Kong	28	33	Tokyo	20	28
Le Caire	20	34	Trinidad	32	36
Lisbonne	16	26	Vienne	16	17
Londres	12	19			

Calme précaire à Archambault: les gaz ont dû être utilisés

■ L'accalmie est plus que précaire à l'Institut Archambault. Depuis les sanglants événements du début de la semaine, les gaz lacrymogènes ont dû être utilisés à deux reprises pour calmer les détenus qui, confinés à leurs cellules, avaient entrepris de tout casser autour d'eux.

MARIO ROY

Lundi et mardi, on a donc dû recourir aux gaz «pour que le trouble arrête», rapporte le directeur du pénitencier à sécurité maximum, André Lemarier, selon qui les prisonniers, «quelques fauteurs de troubles» précise-t-il, brisaient des vitres, abîmaient le mobilier, tentaient de percer les murs séparant les cellules.

Hier, alors que les représentants des médias ont été admis à l'intérieur des murs, flottaient encore dans l'air des reliquats de ces vapeurs irritantes.

Bien d'autres choses encore rendent irrespirable l'atmosphère de ce centre carcéral; de toute évidence, les esprits ne sont pas apaisés. Lorsque les détenus se sont rendus compte que des visiteurs se trouvaient sous leur toit, ont commencé à fuser des cellules des cris de rage et de menace.

«Vous avez encore rien vu...» «On va tout casser, hos...» Cela n'a pas cessé, pendant une heure et plus, à tel point qu'aux dernières minutes de la visite, les membres de la direction de l'Institut Archambault sont visiblement devenus nerveux et ont hâté la sortie des journalistes et photographes. «Pour ne pas énerver les détenus plus qu'il faut», a expliqué l'un d'eux, avec un coup d'oeil inquiet vers une cour intérieure autour de laquelle, à chaque fenêtre, on pouvait apercevoir un prisonnier hurlant des invectives.

Sandwiches et goûters froids

Ce n'est pas tout. Dans leurs cellules, les quelque 400 pensionnaires du bagne sont, depuis dimanche, au régime des sandwiches et des goûters froids. Depuis peu, on les achemine un à un aux douches. Quelques-uns, quatre ou cinq, ont été conduits en ségrégation. D'ailleurs, mise à part la question des esprits échauffés, il serait actuellement impossible de ramener

l'institution à la vie normale: autour du contrôle central N et à quelques autres endroits dans les ailes cellulaires, les dégâts sont importants et doivent être réparés avant que l'on ne redémarre de façon sécuritaire.

Au centre de l'étoile architecturale qui compose l'Institut Archambault, dans et autour du contrôle N, toutes les vitres sont brisées, tout ce qui pouvait être arraché l'a été, de petits incendies ont noirci des murs ici et là. Ailleurs, un mur de blocs de béton a été percé, des barreaux ont été coupés à la torche à acétylène (!), un outil sur lequel les mutins ont pu mettre la main, tout comme ils ont pu s'accaparer les clés d'un bon nombre de portes intérieures du pénitencier.

Sur des murs, des planchers, des pièces de mobilier, il y a aussi des taches de sang. Pas très loin, par exemple, de l'escalier sous lequel a été pendu le gardien Denis Rivard; ou à côté d'un comptoir de cafétéria près duquel a été assassiné celui qui allait prendre sa retraite, Léandre Leblanc.

Le temps arrange bien des choses

Dans ce fouillis, circulent de bruyants petits chariots électriques pilotés par des hommes d'entretien chargés de ramener un peu d'ordre à l'intérieur de l'institution. Devant le tableau de commande électronique du contrôle N, un autre agent de correction a pris la place de celui qui, dans la nuit de dimanche à lundi, a assisté, à peu près impuissant, au début de l'émeute, et qui a été chassé au boyau d'incendie après que l'on eut brisé les vitres qui le protégeaient; il avait bien tiré quelques coups de feu de semonce, mais ça n'avait rien donné, et il avait finalement choisi la fuite par les sous-sols.

Armés de n'importe quoi, pics de fabrication artisanale, barres de poids et haltères, paterres, manches de balai, accessoires d'aspirateur, une poignée de détenus de l'Institut Archambault ont amené la situation là où elle en est aujourd'hui. «Le temps arrange bien des choses», conclut Luc Mantha, assistant-directeur de l'Institut Archambault, qui, lui non plus, n'a pas de recette magique propre à rétablir le calme au pénitencier.



photo René Picard, LA PRESSE

A travers les barreaux qui ornent sa fenêtre, un détenu de l'Institut Archambault signale sa présence aux journalistes entrés à l'intérieur des murs.

Comment le cyanure peut-il entrer dans les prisons?

■ «Les prisons sont de plus en plus ouvertes à bien des gens, entre autres aux médias!», fait remarquer Jean-Paul Dugas, sous-

MARIO ROY

commissaire des Services correctionnels, lorsqu'interrogé sur les pourquoi et les comment de la disponibilité, chez les détenus, de poisons tels le cyanure.

Les deux leaders de la mutinerie à l'Institut Archambault, Christian Perreault et Yvon Martin, se sont enlevés la vie à l'aide de capsules de cyanure, dans la nuit de dimanche à lundi. L'un d'eux a d'ailleurs montré une de ces capsules à un agent de correction au cours de ces incidents sanglants, a révélé un employé de l'institution.

Jean-Paul Dugas se dit d'avis que, malgré toutes les fouilles, la possibilité d'entrer à l'intérieur des murs de telles substances existera toujours, étant donné le va-et-vient de visiteurs dans ces institutions.

«Il y a un énorme trafic de drogue et de toutes sortes de choses... Et nous avons toujours pensé que cela ne pourrait pas entrer si des

gardiens n'étaient pas impliqués», réplique Me Nicole Daigneault, de l'Office des droits des détenus. Théoriquement, il est aussi possible de fabriquer du cyanure-maison à l'aide de pépins de fruits, ajoute le coroner Maurice Laniel.

Dans un passé récent, deux détenus de la région de Montréal se sont enlevés la vie en utilisant du cyanure, l'un à Parthenais et l'autre au pénitencier de Laval.

SELON UN EX-DÉTENU

Le coup mijotait depuis au moins un an

■ Selon un ex-pensionnaire du pénitencier à sécurité maximale Archambault, cette tentative d'évasion se préparait depuis plus d'un an déjà. S'il n'y avait pas eu celle-là, il y aurait eu autre chose. Il semble bien qu'elle ne devait se dérouler que l'an prochain. Elle visait non seulement à ébranler tout le système de sécurité considéré comme inébranlable, à l'épreuve de tout, mais surtout à atteindre le directeur du pénitencier, M. Lemarier, dont les détenus voulaient la tête. Il serait ainsi la véritable cible de la mutinerie de dimanche.

GEORGES LAMON

C'est du moins ce qu'a indiqué à LA PRESSE, hier, un correspondant anonyme qui a passé dix ans à Archambault, pour un homicide à la suite d'une «erreur judiciaire», selon lui.

«Il est faux de prétendre, selon ce correspondant, qu'une soixantaine de détenus aient pris part à cette tentative d'évasion, moi je dirais une dizaine tout au plus.»

Notre correspondant, qualifiant certains agents de véritables «SS», craint que le régime de répression qui s'ensuivra devienne encore plus dur. Ce qui, à son avis ne calmera pas les esprits, au contraire, «ça va drôlement péter et pour de bon à Archambault, ça se prépare.»

Enfin, il soutient que Perreault et Martin constituaient un commando-suicide destiné à faire une diversion en permettant à d'autres détenus de s'évader.



photo René Picard, LA PRESSE

Sous l'escalier près duquel se trouvent les représentants des médias, on a retrouvé, pendu, un des gardiens qui ont perdu la vie au début de la semaine. Cette salle est celle du contrôle N, au centre de l'Institut Archambault.



photo René Picard, LA PRESSE

A maints endroits à l'intérieur du pénitencier, les vitres ont été cassées, on dépit de quoi les agents de correction ont repris leurs postes, dans une atmosphère toujours tendue.

KAPLAN

«Porno» légitime pour les détenus

■ OTTAWA (PC) — Les détenus des prisons fédérales ont régulièrement l'occasion de visionner des films dits pornographiques et, au moins une fois, les détenus de l'Institut Archambault ont assisté à un «strip tease», a confirmé hier le Solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan.

Toutefois, M. Kaplan a rappelé que tous les films qui sont acceptés par les bureaux provinciaux de surveillance du cinéma pour être projetés dans une province peuvent être projetés aux détenus des pénitenciers fédéraux de cette province.

Ainsi les détenus d'Archambault et d'autres pénitenciers fédéraux du Québec peuvent voir des films qui sont interdits en Ontario («Le tambour» et «Pretty Baby» par exemple), les règlements de censure étant plus libéraux au Québec que dans la province voisine.

Quant au «strip tease» qui se serait produit à Archambault, il semble qu'il ait eu lieu dans le cadre d'un spectacle donné par un groupe musical. Le Solliciteur a rappelé que les spectacles de danseuses nues étaient interdits dans les pénitenciers fédéraux.

L'horreur peut se reproduire

■ Il n'est pas possible de garantir que des événements tragiques comme celui du début de la semaine, à l'Institut Archambault, ne se reproduiront plus jamais, opine le directeur du pénitencier, André Lemarier.

«Nous avons à composer avec des gens qui ont vécu dans la violence la majorité de leur vie», continue-t-il, en réaffirmant d'autre part que rien, aucun indice, aucune confiance, aucun avertissement de quelque provenance que ce soit, n'avait mis la puce à l'oreille des autorités pénitentiaires,

avant les événements, de l'imminence d'une telle mutinerie.

En compagnie d'un haut-fonctionnaire des services correctionnels, Jean-Paul Dugas, le directeur de l'Institut Archambault donnait, hier, une conférence de presse au cours de laquelle on a livré d'autres détails relatifs à la «nuit d'horreur.»

Selon Jean-Paul Dugas, aucune amélioration sensible ne peut être et n'a été apportée aux dispositifs de sécurité de l'institution, tant que les conclusions des enquêtes en cours ne seront pas connues.

Enquête du coroner à St-Jérôme en août

■ (PC) — Le coroner Maurice Laniel tiendra une enquête, à la mi-août à Saint-Jérôme, relativement aux circonstances qui ont entraîné la mort de trois gardiens et de deux détenus à l'Institut Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines, près de Montréal.

C'est ce qu'a annoncé hier une source proche du coroner Laniel. Ce dernier mènera l'une des trois enquêtes prévues sur cette tragédie.

Le Syndicat des employés du Solliciteur général du Canada a demandé, pour sa part, la tenue d'une enquête royale sur cette affaire.

18 jours de jeûne pour Anghel; une discussion sans résultat avec l'ambassadeur de Roumanie

Voilà dix-huit jours qu'Anton Anghel jeûne devant le consulat général de Roumanie, tout en haut de la rue de la Montagne. Sans résultat.

Il espérait par ce geste obtenir des autorités de Bucarest qu'elles laissent partir ses deux beaux-frères et leurs familles afin que tous soient réunis à Montréal.

LILY TASSO

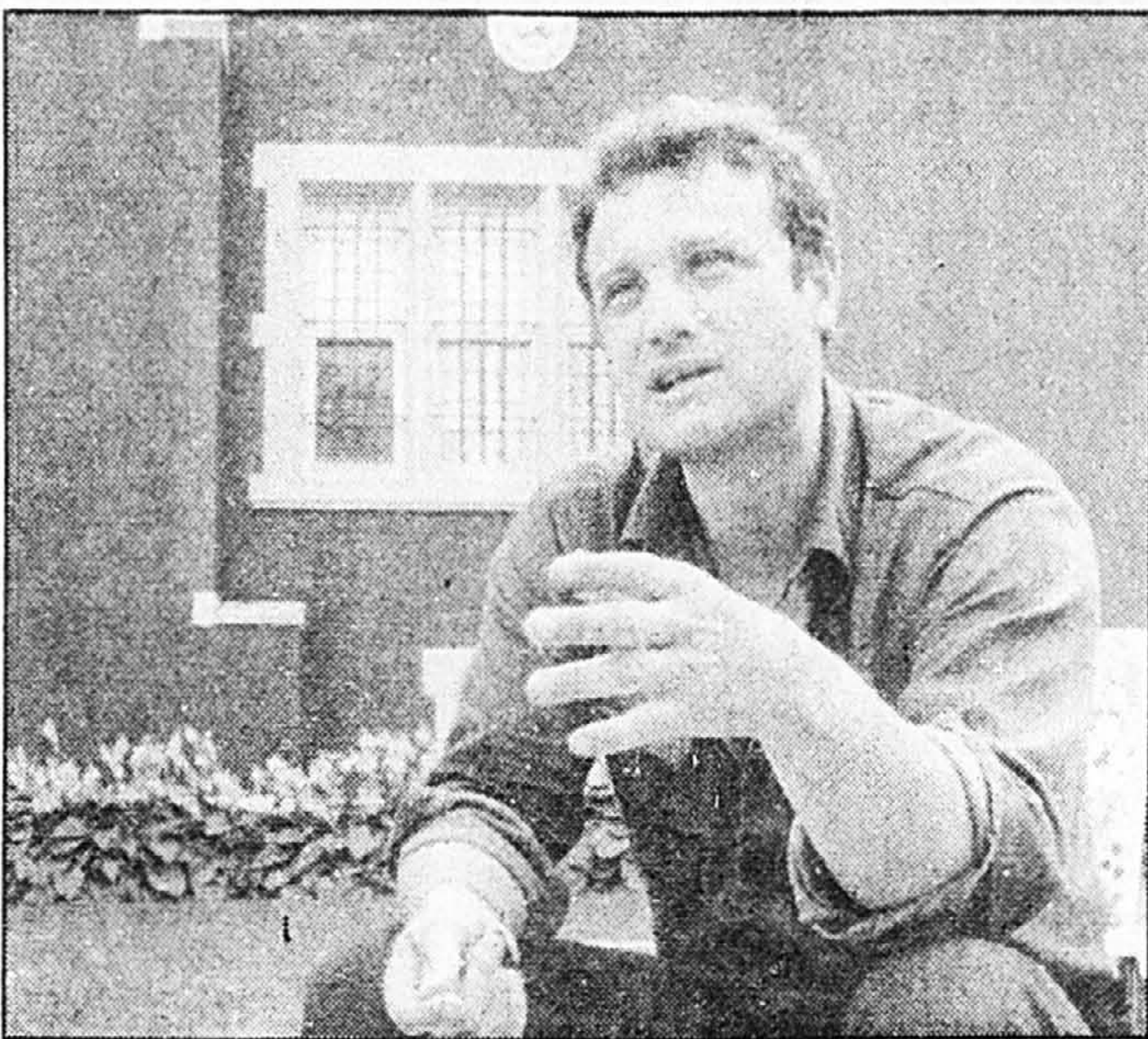
La rue se terminant en cul-de-sac, peu de passants sont témoins de son sacrifice. Ils n'ont donc pas l'occasion de voir la pancarte revendicatrice devant laquelle il est assis, et qui se lit: «La Roumanie garde en otage ma famille. Qu'elle la relâche!»

De passage à Montréal vendredi dernier, l'ambassadeur de Roumanie au Canada, M. Barbu Popescu, a invité M. Anghel dans les salons du consulat en vue de lui parler. «Il m'a conseillé 'fraternellement' de demander au gouverneur général du Canada d'intervenir en faveur de ma famille. Je lui ai dit que c'était à la Roumanie de donner le visa de sortie», rapporte le jeûneur. M. Anghel a rappelé ensuite à M. Popescu que trois années de démarches auprès de Bucarest n'avaient rien donné. «L'ambassadeur m'a dit de faire d'abord une demande pour

être gracié, car j'ai un casier judiciaire, ayant été emprisonné deux fois à la suite de tentatives pour fuir la Roumanie. Il m'a suggéré ensuite de promettre de ne pas faire d'action hostile à la République socialiste de Roumanie», raconte M. Anghel. Il est convaincu que tout cela n'a d'au-

tre but que de faire trainer les choses...

Pour en savoir davantage, LA PRESSE est entrée au consulat général de Roumanie où la seule personne présente, à trois heures et demie de l'après-midi, était M. Ion Părgaru, vice-consul et attaché commercial adjoint.



Anton Anghel

Photo La PRESSE, Pierre McCann

N'étant pas au courant de l'affaire, il a suggéré d'appeler M. Gheorghe Baltac, le consul général de son pays à Ottawa, mais, absent de son bureau, celui-ci n'était attendu que le lendemain matin.

Affaibli par le jeûne, car il n'absorbe que du thé sucré depuis trois semaines, M. Anghel est déterminé à aller jusqu'au bout pour arriver à ses fins, c'est-à-dire, si le jeûne ne donne aucun résultat, s'ouvrir les veines avec une lame de rasoir pour répandre son sang devant le consulat. «Si je suis mis hors de combat, ma femme viendra prendre ma place, puis ma belle-mère, jusqu'à ce que nous obtenions que la famille soit réunie», dit-il.

Mais avant d'en arriver là, Anton Anghel espère que l'interview qu'il a accordée à Radio Europe Libre, via New York, retransmise à Munich pour être diffusée aujourd'hui en Roumanie, se révélera un moyen de pression efficace auprès des autorités de Bucarest. Il espère aussi que de nombreux Canadiens, émus par sa triste histoire, appelleront le Consulat général de la République socialiste de Roumanie — (514) 842-1779 ou 842-1770 — pour demander la libération de ses beaux-frères Mircea et Marian Servan, de Bucarest, et leurs familles.

IBM A DE BONNES NOUVELLES, DE GRANDES NOUVELLES.

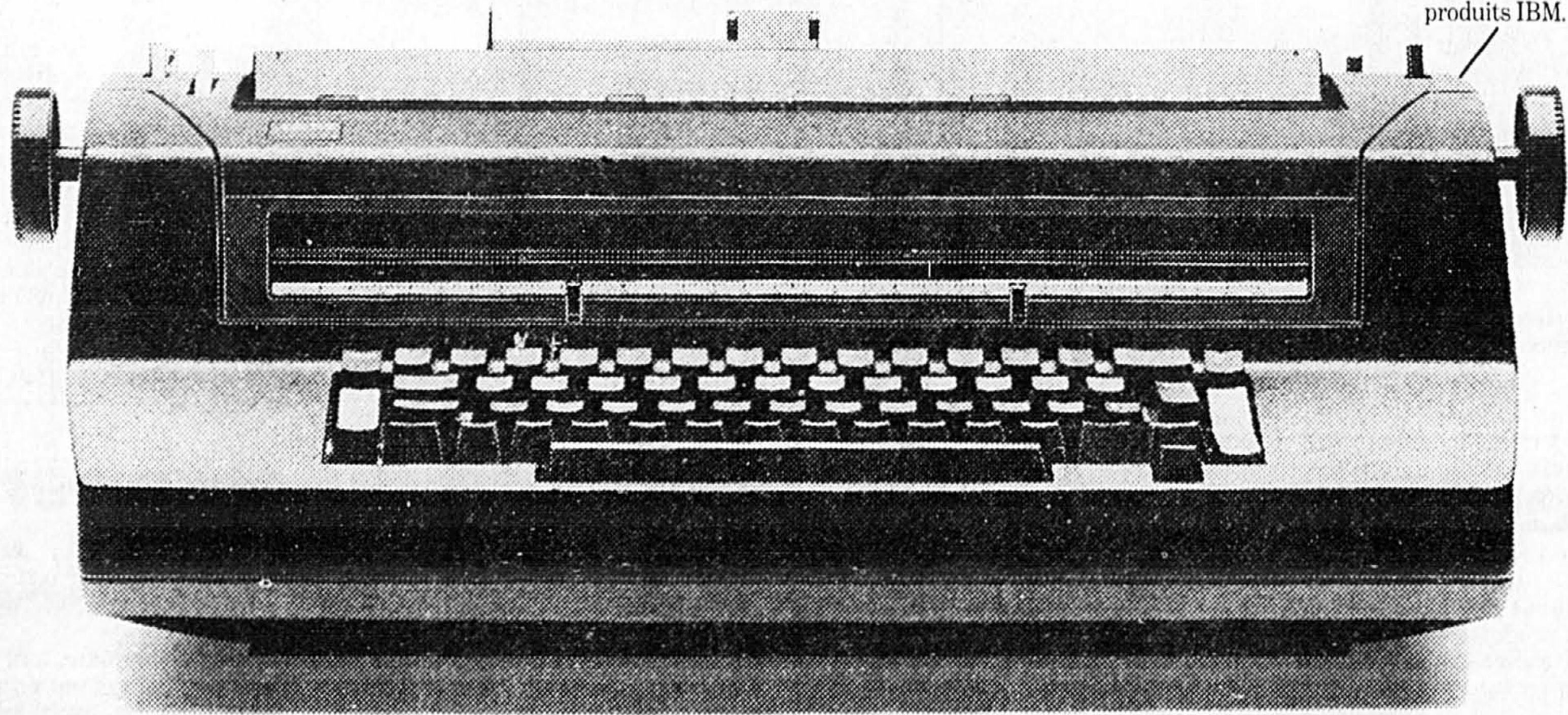
D'ABORD, LES BONNES NOUVELLES!

Nous avons réduit le prix de nos machines à écrire électriques et électroniques. Notre modèle le plus populaire, par exemple, la «Selectric» III IBM, coûte maintenant jusqu'à 200\$ de moins. Nous offrons aussi un rabais de plus de 445\$ sur nos machines à écrire électroniques de modèle 50 et 60, et une réduction de plus de 575\$ sur notre modèle électronique 75.

MAINTENANT, LES GRANDES NOUVELLES!

Si vous achetez l'une de ces machines à écrire par l'entremise d'IBM direct ou dans l'un des centres de produits IBM, vous pouvez épargner de 50\$ à 145\$ de plus. En achetant trois machines ou plus, vous économiserez encore davantage. C'est vraiment le moment idéal pour acheter une machine à écrire IBM et pour échanger vos vieilles machines IBM contre des modèles récents. Pour profiter de cette offre avantageuse, appelez IBM direct sans frais à l'un des numéros suivants.

La machine «Selectric» III IBM illustrée ci-dessous coûte normalement 1465\$; elle se vend 1265\$ ou 1200\$ par l'entremise d'IBM direct ou dans un centre de produits IBM.



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE
Région de Montréal: 874-6225
Indicatifs régionaux 418, 514, 613 et 819
Clients de la région de Québec ou d'Ottawa: 1-800-361-2329

IBM
IBM Canada Ltée

IBM et «Selectric» sont des marques déposées d'International Business Machines Corporation, IBM Canada Ltée, usager inscrit.
*Prix d'une seule machine à écrire, sans le rabais de 5 p. 100 pour vente payer-empporter.

CONDAMNÉ POUR TRAFIC D'INFLUENCE

Rouleau en appelle

L'ex-président de la Régie des installations olympiques, M. Claude Rouleau, qui a été trouvé coupable de trafic d'influence par le juge Raymond Bernier, de la Cour des sessions de la paix, district judiciaire de Montréal, en appelle de ce jugement rendu le 17 juin dernier.

L'appelant soutient «que le savant juge de première instance a erré en droit en affirmant que le mens rea, c'est-à-dire l'intention spécifique de commettre un délit,

n'est pas un élément essentiel d'une accusation portée en vertu de l'article 110 du code criminel du Canada» et qu'il a également erré en droit «en ne recherchant pas dans la preuve s'il y avait ou non mens rea».

C'est le 25 septembre prochain que le juge Raymond Bernier devait prononcer la sentence. Claude Rouleau demande à la Cour d'appel un acquittement pur et simple ou un nouveau procès.

L'ENSEIGNEMENT RELATIF AUX FEMMES

Apprendre aux femmes à s'inventer dans le futur

«L'enseignement relatif aux femmes comporte deux dimensions: la première qui consiste à inclure le féminin dans chacune des disciplines traditionnelles que nous connaissons. Par exemple, à se demander ce que signifie femme et sociologie, femme et sciences politiques, etc. La seconde est celle qui, comme tout enseignement en éducation des adultes, concerne une clientèle spécifique, en l'occurrence les femmes, et qui doit tenir compte du passé, du présent et du futur de cette clientèle».

ANNE RICHER

Michèle Jean, conseillère en information et présidente de la Commission d'étude sur l'éducation des adultes qui porte son nom, s'adressait à l'assemblée féminine et cosmopolite du Colloque international sur la recherche et l'enseignement relatifs aux femmes, qui se tient à l'Université Concordia. Elle essayait d'analyser les raisons pour lesquelles les femmes ont été tenues longtemps à l'écart de la science et de l'éducation et par conséquent du pouvoir et quels seraient les moyens pratiques de leur permettre d'accéder justement à cette connaissance. Elle se défend bien d'utiliser le terme de «victime» pour qualifier ce que les femmes ont subi, pour préférer le terme de marginalisation. Et dans ce sens elle préconise pour toutes les féministes qui seraient tentées d'intervenir pour leur apporter une aide, de bien comprendre ce que

sont ces femmes et ce qu'elles veulent.

«Par-dessus tout, il faut apprendre aux femmes à s'inventer dans le futur. Les femmes ont souvent de la difficulté à nommer ce qu'elles veulent, ayant tellement été habituées à se demander ce qu'elles devraient faire pour plaire aux hommes et aux enfants».

Miriam Dixon, historienne, Australienne, s'est attachée, dans son exposé à dénoncer les pièges inconscients liés aux rôles traditionnels masculins-féminins. «Force nous est de reconnaître que le patriarcat constitue la cause la plus profonde des dangers actuels de notre monde, que ce soit la désintégration sociale, la guerre ou la menace écologique. Essayer d'aborder ces sujets soulève d'énormes problèmes, mais les conséquences fatidiques du refus constant de les prendre en considération exigent que nous en trouvions le courage».

«Ces rôles féminin et masculin ont été soumis pendant un temps à une poussée historique sans précédent, ajoute madame Dixon. Aujourd'hui comme par le passé, pour la plupart d'entre nous, ces rôles sont marqués par des ambivalences très profondes et très difficiles à saisir: ils donnent parfois à certaines gens des joies et un sentiment de droiture que l'on ne trouve nulle part ailleurs; ils sont trop souvent occasion de souffrances; ils apportent une consolation mutuelle, bien que ce soit souvent au prix d'une mutuelle dépendance».

COMME MESURE DE PRESSION CONTRE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les patrouilleurs ont eu recours à des agences privées de sécurité

En guise de moyen de pression, une partie des 160 patrouilleurs routiers du ministère des Transports du Québec, qui ont une formation policière semblable aux agents de la Sûreté du Québec, ont eu recours hier à des agences de sécurité privées pour veiller à leur protection, dans le cadre d'une vaste opération de vérification des camions aux postes frontaliers du Québec.

PIERRE BELLEMARE

Les «gendarmes» armés des agences privées ont passé la journée d'hier (jusqu'à minuit) à «protéger» les agents du ministère de faction à Rivière-Beaudette, près de Cornwall et à Pointe-à-la-Croix, dans la région de Restigouche.

Depuis près de dix ans, en effet, ces «policiers» des transports réclament d'être armés, en raison du danger inhérent à leur fonc-

tion, soutient M. Jean Waltzing, porte-parole de la Fraternité des constables du MTQ.

De plus, ils tiennent à avoir accès au Centre de renseignements policiers du Québec et à être munis d'un système de communication efficace à l'intérieur de leur auto-patrouille.

M. Waltzing allègue que les autorités de la SQ s'opposent à ces revendications, supposément parce qu'on ne reconnaît pas à ces constables le statut de «vrais policiers», opinion qui semble d'ailleurs partager le ministère de la Justice qui fait la sourde oreille aux demandes de la Fraternité.

Pourtant, poursuit M. Waltzing, les constables routiers suivent un cours de formation policière d'une durée de six mois à l'Institut de police de Nicolet, ce qui devrait leur donner les qualifications nécessaires pour porter un arme sur eux, au cas où...

Anne Vincent disparue depuis le 16 juillet

La Sûreté du Québec cherche toujours à retracer Anne Vincent, 22 ans, disparue depuis le 16 juillet dernier. Il semble qu'après avoir terminé son travail de préposée aux malades au camp Edphy, à Val-Morin, la jeune fille aurait fait part de ses intentions de se rendre à Montréal en auto-stop.

Elle n'a jamais été revue depuis. Si vous avez des renseignements concernant la disparue, vous êtes priés de communiquer au numéro de téléphone suivant: (819) 326-2222 ou au bureau de l'officier de service de la SQ à Montréal au numéro (514) 395-4120.

LA SORTIE DU F-18

Lamontagne amène sa fanfare à St-Louis pour fêter l'événement

■ ST-LOUIS, MISSOURI. Tout y était: un soleil éclatant, un immense tapis rouge en forme de feuille d'érable, 700 invités représentant les différents secteurs de l'industrie de la guerre, et une pléiade de politiciens, fonctionnaires et militaires canadiens.

Le lieu: les usines de la compagnie McDonnell-Douglas à Saint-Louis au Missouri.

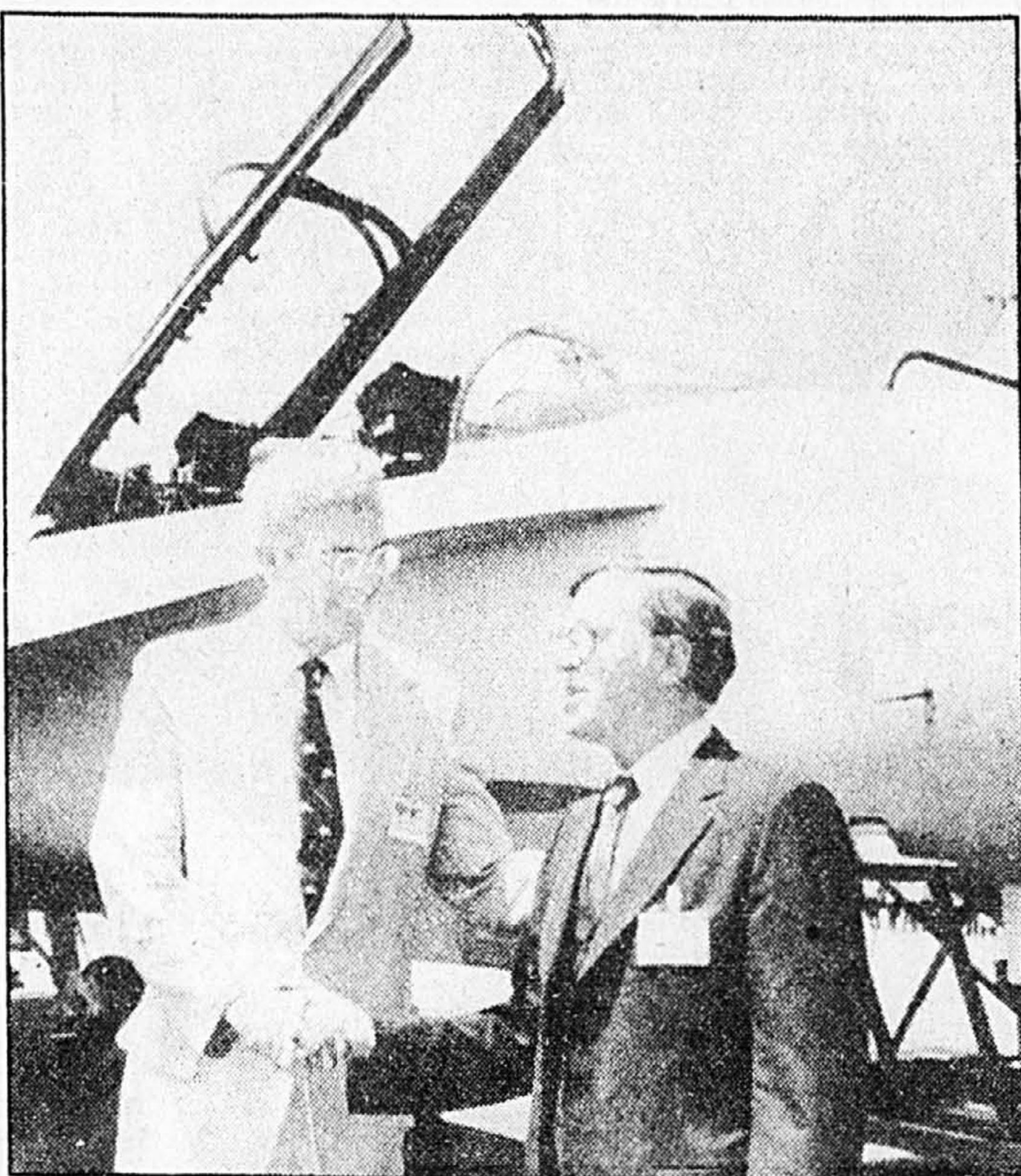
L'occasion: la sortie du premier chasseur F-18A commandé à 138 exemplaires par les Forces armées canadiennes.

Nos militaires étaient tellement ravis de l'événement, qu'ils avaient nolisé un appareil Hercules pour transporter la fanfare du commandement aérien de Winnipeg à Saint-Louis, pour y jouer le «O Canada» et l'hymne national américain. Personne n'a osé demander le coût de ce petit luxe, même dans le monde actuel des six et cinq p. cent décrétés par Ottawa...

Comme il se doit, le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, était de la partie, accompagné son sous-ministres et celui d'Approvisionnement et services, de même que par les grands patrons de l'armée canadienne et des fonctionnaires ou militaires qui ont travaillé sur ce dossier depuis le début. Deux députés libéraux, Ursula Appolloni et George Henderson se sont aussi déplacés pour l'occasion. On notait même la présence d'un postulant au leadership libéral, l'ancien ministre Don MacDonald, parmi les dignitaires. M. MacDonald siège sur le conseil d'administration de la McDonnell-Douglas.

La compagnie avait aménagé un immense hangar en salle de réception pour recevoir les invités. Dans un coin, un peu à l'écart, on avait installé un cockpit du F-18. Sur un écran, on pouvait lire les mots suivants, inscrits en grosses lettres noires: «Seat of power» (Le siège du pouvoir...)

Après les discours d'usage, «notre» F-18 (un peu gauche sur terre tel un pingouin hors de l'eau) a



Sanford McDonnell, président de la McDonnell Douglas Corp., a accueilli hier à Saint-Louis, au Missouri, le ministre canadien de la Défense, Gilles Lamontagne, à l'occasion du dévoilement du premier des 38 chasseurs CF-18 construits à l'intention des Forces canadiennes. De nombreuses personnalités, tant américaines que canadiennes, assistaient à la cérémonie.

roulé sur la piste, jusque sur le tapis rouge en forme de feuille d'érable, sous les applaudissements nourris de l'assistance.

Le ministre Lamontagne, qui a déjà dit que piloter cet avion, «c'est comme l'amour», a diverti l'assemblée en racontant les commentaires de sa femme après cette déclaration. «Va donc embrasser ton F-18 si tu veux», lui a-t-elle dit, à son retour à la maison.

Les journalistes qui ont assisté à la cérémonie ont pu constater de visu l'importance de l'achat par le Canada, du F-18A de la McDonnell Douglas.

33.000 personnes travaillent à l'usine de la compagnie à Saint-Louis, dont 9.000 sur le F-18! La production du F-15 commence à ralentir, et celle du F-18 arrive à point pour prendre la relève. En préférant cet appareil au F-16 de la General Dynamics, le Canada a

pris une chance, mais il a moussé la mise en marché de l'avion ailleurs dans le monde. Depuis, l'Australie et l'Espagne ont emboîté le pas, achetant respectivement 75 et 84 avions.

La compagnie prévoit maintenant vendre 2.500 F-18A, ce qui accroîtrait considérablement les retombées économiques de \$3 milliards promises au Canada.

Les adversaires de l'avion ont toujours douté de ces chiffres, et soutenu que la US Marine ne donnera pas suite à son intention d'acheter 1.366 de ces appareils. Mais son représentant hier au podium d'honneur, le vice-amiral Wesley McDonald, a réaffirmé sa confiance en l'appareil. Interrogé ensuite par LA PRESSE, il n'a pas nié l'ampleur des pressions à Washington, demandant une réduction dans les dépenses militaires, réduction qui pourrait retarder l'acquisition des 1.366 F-18A. «Je n'écarte pas la possibilité de coupures, c'est toujours une source d'inquiétude» a-t-il déclaré, en se disant néanmoins confiant de pouvoir échapper aux restrictions budgétaires.

Le responsable canadien du programme F-18A, le général Ron Slawwhite, a révélé de son côté que les derniers estimés de coûts pour le contrat canadien n'avaient guère changé, se situant toujours autour de \$5,2 milliards. Il a cependant indiqué qu'une nouvelle baisse du dollar canadien signifierait une augmentation de la facture pour le Canada, qui paie la McDonnell Douglas en dollars américains.

M. Slawwhite s'est par ailleurs montré pessimiste quant à la possibilité pour le Canada de pouvoir profiter de la clause de son contrat qui prévoit la construction de 10 avions supplémentaires pour le même prix, si la compagnie réussit à limiter ses coûts. Il a fait valoir que seule une hausse importante du carnet de commandes pour le F-18A ailleurs dans le monde, pourrait faire diminuer suffisamment le coût à l'unité des avions.

Schmidt rencontre Trudeau

■ OTTAWA (AFP) — Le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt a décidé d'écourter sa visite dans le Grand Nord canadien pour rencontrer ce soir, à Ottawa, «son ami Trudeau», a annoncé hier le bureau du premier ministre canadien.

M. Schmidt aurait dû normalement rencontrer M. Trudeau à bord du train à bord duquel il a traversé l'Ouest du pays, mais la

session parlementaire s'étant prolongée à Ottawa, le chef du gouvernement canadien a dû décommander l'entrevue.

Le chancelier Schmidt arrivera à Ottawa ce soir pour un «dîner privé en tête à tête» avec M. Pierre-Elliott Trudeau et aucune déclaration à la presse n'est prévue à l'issue du repas, a-t-on précisé de même source. Le chancelier quittera immédiatement le Canada pour Bonn.

CHAMBRE DES COMMUNES HOUSE OF COMMONS



COMITÉ SPÉCIAL chargé d'examiner le Règlement et la procédure

Le Comité spécial, composé de 20 députés, a été constitué afin d'étudier la question de la réforme parlementaire relativement au Règlement et à la procédure de la Chambre des communes et de ses comités.

Le Comité est autorisé à inclure dans ses rapports provisoires et/ou final le projet des articles permanents ou provisoires qu'il proposera d'ajouter au Règlement afin de donner effet à tout changement permanent ou provisoire prévu dans ces articles, pourvu que ceux-ci soient approuvés par la Chambre.

Le Comité tiendra des séances, les particuliers ou les organismes qui désirent lui soumettre des mémoires au sujet de l'Ordre de renvoi peuvent le faire en français, en anglais ou dans les deux langues officielles.

Les mémoires doivent, si possible, être dactylographiés sur papier de 28 cm sur 22 cm avec marges de 3 cm sur 2 cm.

Ils devront être présentés avant 17 h. le mardi 31 août 1982.

Prière d'adresser toute correspondance à l'adresse suivante:

Le greffier
Comité spécial chargé d'examiner le Règlement et la procédure
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Le président
Thomas H. Lefebvre, député

Le vice-président
L'hon. Walter D. Baker, c.p., c.r., député

Liban: Ottawa endosse Arcand

■ Ottawa- Le Canada endosse pleinement les propos très critiques de son ambassadeur au Liban M. Theodore Arcand à l'égard du gouvernement Begin mais estime toujours inutile de prendre des sanctions contre Israël.

GILLES PAQUIN

de notre bureau d'Ottawa

Interrogé à sa sortie des communes hier le ministre des Affaires Extérieures Mark MacGuigan a affirmé que le Canada est déjà allé «plus loin» que M. Arcand en condamnant l'invasion du

territoire libanais. Il a cependant indiqué que le gouvernement n'avait pas l'intention d'imposer seul des sanctions contre l'Etat juif.

Invité à faire un parallèle entre la situation libanaise et celle de la guerre des Malouines le secrétaire d'Etat s'est exclamé: «il n'y a aucune comparaison, dans l'affaire de l'Argentine nous avons suivi le mouvement des pays européens mais nous ne l'avons pas initié.»

Selon lui, le Canada ne juge pas utile de recourir aux sanctions en cas de conflit et il ne s'y résigne que lorsque d'autres pays le font.

M. MacGuigan a par ailleurs signalé que le gouvernement Begin avait présenté ses excuses à la suite du bombardement de la résidence de l'ambassadeur.

Hommages des députés

Plus tôt dans la journée les députés ont adopté à l'unanimité une motion rendant hommage au courage et au dévouement de l'ambassadeur Arcand et de son personnel en poste à Beyrouth.

Se disant d'accord avec la résolution le député de Saint-Denis M. Marcel Prud'homme a néanmoins incité ses collègues à se pencher sur la question de fond, c'est à dire celle de l'avenir des Palestiniens.

«Il ne s'agit pas de prendre parti à dit M. Prud'homme, mais simplement d'une question de justice». Selon lui le temps est peut-

être venu de dénouer ce conflit en reconnaissant les Palestiniens tout en amenant ceux-ci à en faire autant pour Israël.

RICHARD ALLEN À LA CONFÉRENCE DE COUCHICHIING

La guerre nucléaire n'est pas inévitable

■ M. Richard Allen, ancien assistant du président Reagan au Conseil national de sécurité et présentement conseiller spécial en Affaires étrangères et en défense au Parti national républicain a déclaré hier soir au cours d'une conférence sur la nouvelle guerre froide qui se tient au nord-ouest de Toronto «n'existe pas». «Je considère que nous ne sommes pas nécessairement dans une période de guerre froide et que nous ne nous dirigeons pas nécessairement vers la guerre nucléaire.»

PATRICIA DUMAS
collaboration spéciale

M. Allen était le conférencier d'honneur à l'ouverture de la prestigieuse conférence de Couchiching qui se tient chaque année depuis 51 ans à la fin du mois de juillet pour permettre des discussions de fond sur des sujets d'intérêt mondial. Le ton de M. Allen seyait bien à la tradition de la conférence, qui en est une de débats serrés et souvent très émotionnels entre délégués qui sont d'opinions totalement opposées.

Cette conférence regroupe une bonne partie des penseurs et chercheurs qu'on dit «d'esprit libéral» et les discours de M. Allen n'étaient pas pour leur plaire. Après avoir raconté quelques bonnes farces et enlevé son veston, il s'est lancé dans une éloquente attaque contre le pouvoir militaire des Soviétiques, défendant ainsi les politiques américaines en matière d'armement.

Cette rhétorique ne pouvait que choquer des délégués comme l'activiste pacifiste et féministe Mme Kay MacPherson à qui on a refusé

l'entrée aux États-Unis récemment quand elle a voulu se rendre à la grande manifestation anti-nucléaire mondiale qui se tenait à New York au mois de juin.

Par contre, d'autres délégués, comme M. Carl Beigie par exemple, pouvaient certainement sentir beaucoup d'affinités entere leur philosophie politique et une des vedettes de l'administration Reagan. C'est ce mélange de gens et d'idées qui font toujours de la conférence de Couchiching une expérience intellectuelle excitante qui attire chaque année des centaines de penseurs et de gens intéressés à la politique.

Et il y a toujours la dimension canadienne. M. Allen a commencé son discours en parlant de son intérêt pour le Canada «cette grande nation qui est notre voisin». Mais au cours d'une conférence de presse quelques minutes avant le début de son discours il a souligné que l'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Robinson était un bon ami à lui.

On se souviendra que M. Robinson s'est rendu célèbre au Canada il n'y a pas très longtemps, en attaquant les politiques de défense du gouvernement fédéral. M. Allen a déclaré qu'il n'avait pas entendu les critiques de la bouche même de son ami mais qu'il croyait que le Canada pourrait être plus coopératif dans des domaines comme la communication par exemple.

M. Allen repart ce matin, après avoir entendu le discours du représentant de la Russie M. Plehkanov, qui suscitera sûrement autant de controverse que son collègue américain.

Ottawa serait «naïf»

■ OTTAWA (PC) — Selon un représentant du ministère des Finances, il serait «naïf à l'extrême» de penser que tous les fournisseurs du gouvernement fédéral vont devoir se soumettre à la règle du «six et cinq p. cent» imposée aux fonctionnaires.

Mais, s'est-il empressé d'ajouter, il n'en reste pas moins qu'Ottawa peut exercer des pressions considérables sur le secteur privé pour l'entraîner dans son sillon.

Avec un budget de \$78,8 milliards cette année, le gouvernement fédéral va fournir un dollar à chaque fois que cinq dollars vont être dépensés au pays.

Le premier ministre Trudeau a déjà fait savoir qu'une entreprise ou un syndicat ayant besoin d'une subvention, d'une garantie de prêt ou autre chose d'Ottawa devra expliquer jusqu'où il est prêt à aller dans la limite des prix et des salaires.

Suncor

Le premier exemple de ce que le gouvernement fédéral peut faire a été cité par le ministre de l'Énergie Marc Lalonde, mardi.

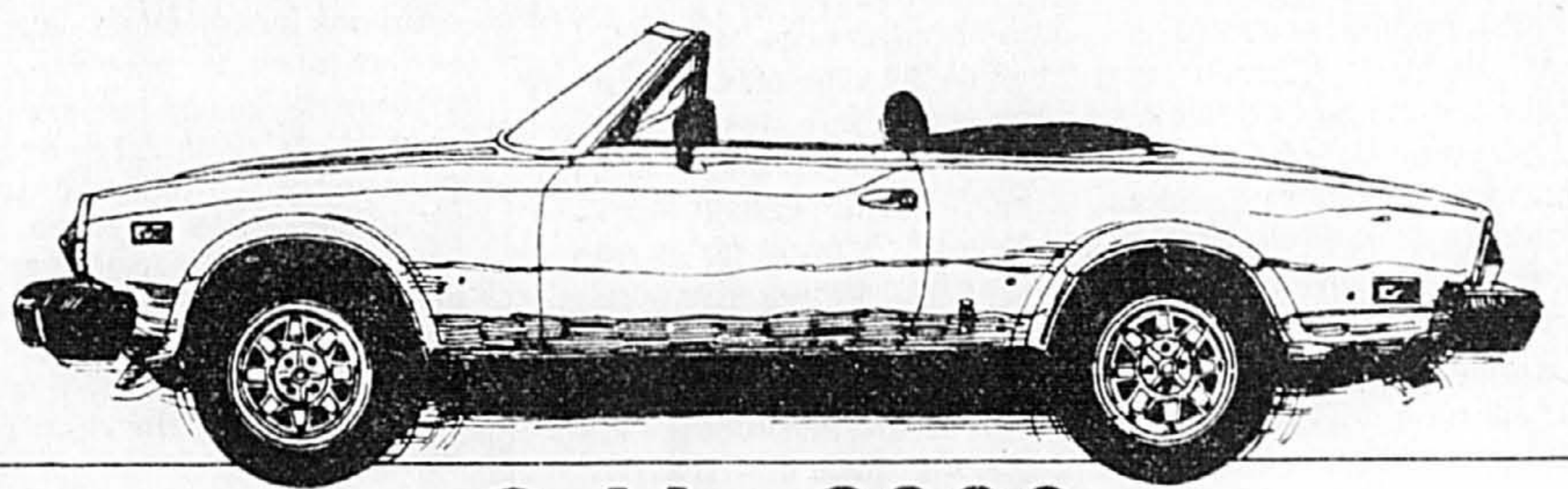
M. Lalonde a annoncé que la société Suncor bénéficierait d'une exemption d'impôt de \$35,5 millions pour un programme d'expansion en Alberta et en Ontario.

En retour, la compagnie s'est engagée à appuyer la règle de six et cinq p. cent sur les salaires du gouvernement fédéral.

Les hausses de prix devront également être limitées, mais aucune règle n'a encore été établie à ce sujet. M. Lalonde s'est contenté de dire qu'il fallait restaurer les «marges de profit historiques».

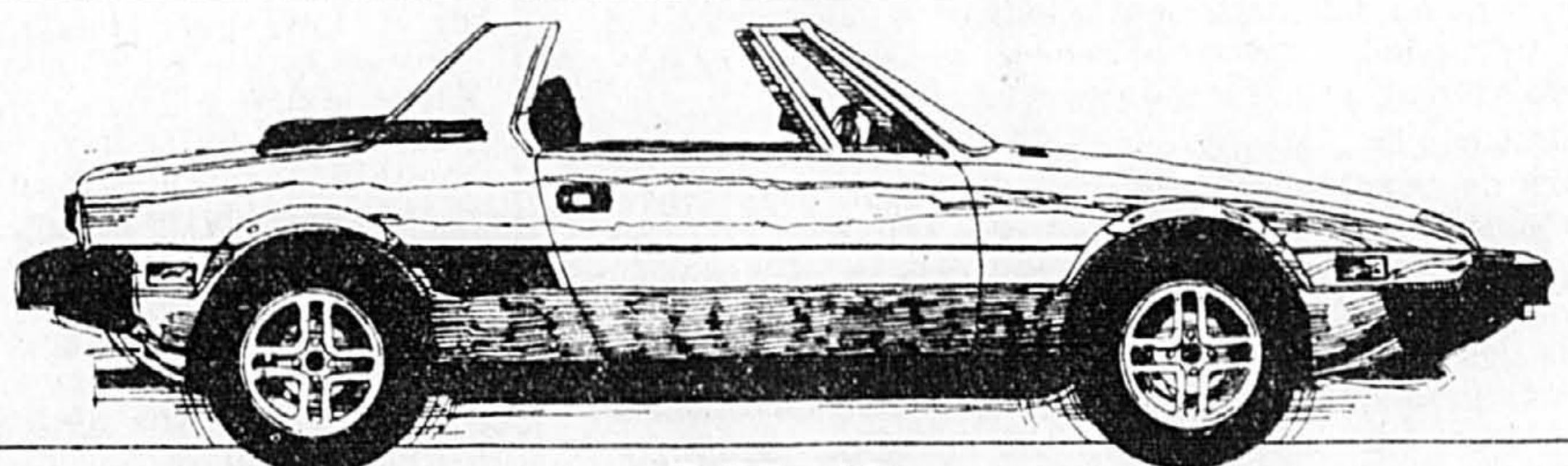
Voitures décapotables. Prix imbattables.

Nous soldons les sportives italiennes.



Spider 2000

Dessinée et construite par Pininfarina, Italie □ Moteur 2 litres à injection, double arbre à cames en tête □ Boîte 5 vitesses avec surmultiplication □ Servofreins à disque aux 4 roues □ Modèle décapotable avec housse



X1/9

Conçue par le célèbre carrossier italien Bertone □ Moteur central, tenue de route exceptionnelle □ Injection de carburant □ Toit Targa amovible □ Boîte 5 vitesses avec surmultiplication □ Modèle performant et économique

Auto Allard Inc.
2039 Chemin Chambly
Longueuil, Québec
674-8734

Auto Grand Tourisme Inc.
1740 Boul Label
Chomdey Laval, Québec
331-6554

Coiteux Autos Ltee.
5235 Avenue Patineau
Montreal, Québec
526-3363

Luciani Automobile Inc.
9510 Boulevard St. Michel
Montreal, Québec
384-7120

Garage Lehoux et Simmard
450 Jacques Cartier sud
St. Jean, P.Q.
347-6555

Subaru Montreal
2085 St. Catharines Street West
Montreal, Québec
937-4288

Ninth Avenue Motor Sales Ltd.
895 St. Louis
Lachine, Québec
637-5887

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Savoir répondre à l'horreur...

Confinés dans leurs cellules depuis l'épouvantable nuit du 24 au 25 juillet, les détenus de l'Institut Archambault chahutaient et vociféraient encore hier tandis que les journalistes pénétraient dans l'établissement pour entendre les explications du directeur.

«De toute évidence, écrit l'envoyé spécial de LA PRESSE à Sainte-Anne-des-Plaines, les esprits ne sont pas apaisés...» On ne s'en étonne pas car, après une explosion aussi infernale, qui éclata comme un violent orage dans la torpeur de juillet, la furie presque animale de ces hommes déchainés ne peut s'apaiser en 48 heures.

Que faut-il entreprendre à présent pour rétablir une paix relative dans ce milieu carcéral, mais sans enlever aux prisonniers l'espoir et les moyens de s'amender afin de réintégrer un jour la société?

Avant toute chose, il convient aujourd'hui même de rendre hommage à la mémoire des trois agents de correction cruellement assassinés au cours de l'émeute et d'offrir à leurs proches la fraternelle sympathie d'une population que ces meurtres révoltent ou déconcertent. Des dizaines de milliers de citoyens accompagnent le cortège funèbre ce matin, par la présence ou la pensée, jusqu'à la petite église paroissiale de Sainte-Anne. Ainsi que le soulignait le solliciteur général, M. Robert Kaplan, les Canadiens seront désormais «plus conscients du service rendu par les hommes et les femmes qui accomplissent le travail d'agent de correction».

Ensuite viennent les enquêtes, en partie amorcées, et les nombreuses suggestions, émanant de divers milieux, destinées à établir et à enrayer les causes qui sont à l'origine de cette horreur. Les spécialistes ont assurément raison de rappeler que les institutions pénitentiaires, comme des marmites sous pression, éclatent à l'occasion. Phénomène inévitable qui se produit surtout au cœur de l'été et au temps des fêtes de Noël. Mais ne faut-il pas prévoir des exutoires pour circonscrire l'horreur et limiter les dégâts?

Il y aura donc des enquêtes. Celle du coroner à la mi-août s'ouvrira alors que les services du solliciteur général auront déjà engagé la leur et que la Sûreté du Québec poursuivra la sienne. Est-il besoin d'ajouter qu'elles doivent être conduites avec rigueur et qu'il serait indispensable que les découvertes de l'une soient mises à la disposition de l'autre.

Cette première étape est capitale et le public exigera d'en connaître les conclusions. On verra ensuite s'il faut aller plus loin. Hier, le syndicat qui regroupe les agents de correction réclamait une enquête publique et complète pour «éviter les enquêtes maison qui risquent de demeurer secrètes». Du même souffle, les gardiens demandent le rétablissement de la peine de mort, le raffermissement du régime disciplinaire, le renforcement des mesures de sécurité et de protection, la réduction sinon l'élimination des programmes de réhabilitation jugés trop libéraux.

On comprend l'émotion des agents dont les camarades sont morts l'autre nuit. Des erreurs ont sûrement été commises et il importe de les corriger. Des réformes sont nécessaires qu'il faut mettre en œuvre avec discernement. Mais évitons de retourner à l'époque des forteresses et des donjons, des coups de fouet et du gibet. Toute la société en souffrirait.

Michel ROY

L'holocauste de Beyrouth

Comment faut-il interpréter le communiqué de l'administration Reagan demandant à Israël de cesser les bombardements sur Beyrouth-Ouest, «qui ont tué», dit textuellement le document, «de nombreux innocents»? Combien d'innocents ont été tués? Plus de cent... Le gouvernement américain demande un nouveau cessez-le-feu. «L'ambassadeur Habib (l'envoyé de M. Reagan) est actuellement très engagé pour tenter de restaurer le cessez-le-feu, qui n'épargnerait pas seulement des vies et des dégâts mais permettrait aussi de se diriger vers des négociations politiques. L'effusion de sang doit cesser.» La tâche de M. Habib ne s'allège pas.

Quand on a demandé au porte-parole officiel de Washington ce que ferait le gouvernement des États-Unis si les bombardements ne cessent pas, il fallut enregistrer la réponse suivante: «Je ne sais pas ce que nous pouvons faire de plus, très franchement.»

«Très franchement», faut-il voir dans cet aveu le signe de l'impuissance, du découragement devant l'impossible ou une mollesse calculée, très voisine d'une complicité inavouable? Comment savoir?

Il faut rappeler ce qu'on a vu les bombardements de mardi. Ils ont atteint un quartier résidentiel de la ville qu'on peut difficilement imaginer comme correspondant à la description classique d'un objectif militaire. Souvent accusés, à tort ou à raison, de ne reculer devant aucun moyen pour réaliser leurs objectifs, les Israéliens ont invariablement répondu qu'ils ne visaient pas les civils, même s'il leur arrivait de les atteindre par inadvertance.

Quand le carnage prend les proportions qu'on sait la question n'est plus de savoir qui est visé mais qui est atteint. Si, par bêtise, j'assomme mon voisin je suis coupable d'avoir assommé mon voisin. Toute autre considération est nulle et non avenue.

On peut naturellement supposer que l'exaspération du gouvernement de M. Begin a atteint un degré suprême devant la détermination et les ruses de l'OLP, qui s'incruste depuis tant de semaines dans Beyrouth assiégée. Voici une armée superbe, admirablement faite pour le mouvement, qui reste en pénitence devant un ennemi insaisissable, décidé, quoi qu'il arrive, à vendre chèrement sa peau.

Beyrouth, ville assiégée, appelée à faire les frais d'un règlement de comptes entre étrangers; Beyrouth, ville martyre. Le président de la France, M. François Mitterrand, qui, au cours d'une très longue carrière politique, a multiplié les preuves d'une sympathie active pour Israël, a prononcé, à propos des malheurs de Beyrouth, un nom terrible, qui est celui d'Oradour (petite commune de France dont les paisibles habitants ont été massacrés dans leur église par les nazis). Des exégètes ont tenté de tempérer la portée de cette allusion à l'histoire contemporaine. Mais le mot a été bel et bien prononcé. Il n'a pas été rétracté.

N'y a-t-il pas jusqu'à l'ambassadeur canadien à Beyrouth, M. Arcand, qui, mêlant l'humour à la lucidité, se demande tout haut ce que le Canada a bien pu faire à Israël.

M. Begin pourra-t-il continuer à insulter tout le monde et à défier l'opinion? Les États-Unis, si empressés d'habitude à contenir tout ce qui déborde, vont-ils se résoudre à ramener au bon sens un pays qui reçoit tout d'eux?

L'holocauste de Beyrouth brûlera longtemps les consciences.

Guy CORMIER



L'IBAN, PAYS OTAGE

Droits réservés

DOCUMENT

Alliance Québec attend les réponses du gouvernement

Président et membre du bureau directeur d'Alliance Québec, Eric Maldoff et Michael Goldbloom font dans cet article le point des revendications de la communauté anglophone. Ils attendent du gouvernement des réponses en septembre.

ERIC MALDOFF
MICHAEL GOLDBLOOM

«Tout ce que je demande, c'est une attitude raisonnable...»

Ainsi s'exprimait le premier ministre René Lévesque, dans la Gazette du 20 mars 1982, en s'adressant à la communauté québécoise d'expression anglaise.

Bien que fondée de fraîche date, Alliance Québec a déjà été reçue deux fois par le premier ministre. En ces occasions, nous nous sommes efforcés de faire valoir nos vues avec courtoisie, définir nos positions avec fermeté et soumettre nos suggestions de façon raisonnable. M. Lévesque a promis une réponse pour septembre. De celle-ci dépendent bien des choses, non seulement pour nous, mais pour tous les Québécois; et nous estimons indispensable d'en exposer les raisons.

Des délégués de la communauté anglophone se sont réunis en mai pour mettre sur pied une structure à l'échelle de la province, foncièrement populaire et ouvertement démocratique. Ils ont fondé Alliance Québec.

Nous défendons nos libertés et nos institutions: liberté d'accès à nos écoles, liberté de les gérer et de les administrer, égalité des chances, droit à l'affichage en anglais et autres langues en même temps qu'en français; en somme, une société équitable, ouverte et raisonnable.

Depuis la publication de l'article de M. Lévesque, nous n'avons constaté qu'une seule mesure positive: le collège Dawson va enfin pouvoir s'installer dans un immeuble permanent, au coin d'Atwater et Sherbrooke.

Toutefois, durant cette même période, une autre institution anglophone s'est vu refuser un traitement équitable. Le campus anglophone Heritage, du CEGEP francophone de l'Outaouais, s'est efforcé d'obtenir la reconnaissance à laquelle il estime avoir droit. Toutes les parties concernées — parents, étudiants et enseignants — sont d'accord sur le fait que le campus devrait être soit autonome, soit rattaché au collège Champlain, lequel est déjà un CEGEP anglophone dont dépendent plusieurs campus. Le conseil d'administration du CEGEP de l'Outaouais avait donné son accord et son soutien à cette proposition. En mars 81, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin,

avait donné son accord à condition que le collège Champlain acceptât, ce qui fut le cas. Pourtant, en juin, M. Laurin se rétracta et créa un comité d'étude sous la direction du professeur Gary Caldwell afin de reconsidérer la question. Nouveau délai d'une année.

En février 82, le comité recommanda l'affiliation au collège Champlain. En juin, M. Laurin rejette la recommandation, en dépit de la résolution que le Parti québécois avait adoptée formellement — et dont il ne s'est pas privé de tirer gloire publiquement — garantissant à «... notre minorité anglophone de maintenir ses établissements essentiels, scolaires et autres».

Le récent Livre blanc de M. Laurin sur la réforme scolaire constitue une entorse plus grave et fondamentale au principe clairement énoncé. La mesure envisagée devrait préoccuper tous les Québécois. Les enseignants, les parents et les directeurs et administrateurs de commissions scolaires des deux communautés s'élèvent contre une centralisation excessive des pouvoirs au profit du gouvernement.

L'abolition du suffrage universel et la transformation des commissions scolaires en «services coopératifs» (l'expression est tirée du Livre blanc) vont contribuer, sans nul doute, à cette centralisation.

La proposition du Livre blanc, selon laquelle la population anglophone vivant hors de l'île de Montréal n'aurait pas droit à des commissions scolaires anglaises, porte préjudice à notre communauté et est inacceptable. Tout Québécois sait qu'il est de la plus haute importance pour l'avenir d'une communauté que celle-ci puisse régir et administrer son système scolaire. Le gouvernement tente effectivement d'évincer les membres de notre communauté: il intègre les catholiques anglais de l'île de Montréal aux «services coopératifs» anglophones et, en contre-partie, il assimile aux services coopératifs francophones les membres de notre communauté qui vivent dans le reste de la province. De même qu'il refuse de restreindre les Québécois francophones du West Island à des comités linguistiques, de même nous ne trouvons aucune consolation dans les quelques comités linguistiques offerts à certaines de nos communautés du reste de la province. Alliance Québec n'a nullement l'intention d'abandonner ces anglophones dont le nombre s'élève à plus de 250,000.

De toute évidence, c'est le français qui est appelé à prévaloir dans tout le Québec. Cependant, pour une société qui s'enorgueillit de son ouverture d'esprit, il serait déraisonnable d'exiger de l'anglais qu'il s'éclipse. Nous avons clairement défini notre poli-

tique: tous les panneaux devraient être rédigés en français, mais on doit aussi autoriser l'anglais et les autres langues. Nous vivons ici et nous avons le droit de manifester notre présence.

On ne pourrait qualifier que de futile la décision du gouvernement en ce qui concerne les panneaux d'arrêt. «Ridicule!» s'était exclamé le premier ministre, M. Lévesque, en 1977 lorsqu'on lui avait demandé son avis sur la suggestion de supprimer le mot «stop»; et pourtant, en avril 1982, le «ridicule» s'était transformé en édit du gouvernement.

Mais, bien plus importante encore est la question relative aux tests d'aptitude en français destinés à ceux qui exercent des professions au Québec. Des cas comme celui de Johanne Curran ont prouvé que les choses allaient vraiment mal à partir du moment où l'on se mettait à recaler des Québécois indéniablement bilingues. Et le caractère inéquitable de ces tests a été confirmé par les personnes de confiance chargées d'en analyser la valeur. Quant à la politique gouvernementale qui stipule que des Québécois diplômés d'établissements publics reconnus, agréés et contrôlés par l'État aient à subir des tests spéciaux avant de pouvoir travailler dans leur propre province, elle n'est pas moins inquiétante.

Alliance Québec demande la suppression de ces tests qui n'ont pour effet que de frustrer des gens compétents et convenablement bilingues de leur droit à l'emploi dans la profession qu'ils ont choisie.

Dès la fin de 1983, en vertu de la loi 101, le français devra être l'unique langue dans l'administration et les communications internes au sein de nombreuses institutions de langue anglaise. Ceci constituerait la négation du caractère fondamental de ces institutions, et Alliance Québec invite le gouvernement à éliminer ces dispositions.

De plus, nous trouvons éminemment déraisonnable que les anglophones qui viennent s'établir au Québec ne soient pas en mesure d'envoyer leurs enfants dans des écoles anglaises. D'ailleurs, selon des sondages effectués auprès des Québécois francophones, ces derniers estiment que la population anglophone devrait avoir accès aux écoles de notre communauté.

Alliance Québec s'est fermement prononcée en faveur des Canadiens français des autres provinces, en défendant leurs droits à fréquenter et administrer leurs propres écoles par le truchement de commissions scolaires francophones. Toutefois, notre gouvernement ne devrait pas élaborer sa politique en fonction de ce qui se passe ailleurs. Le Québec devrait montrer l'exemple au reste du monde.

Au sein du personnel de la fonction publique, la représentation

des Québécois de langue maternelle anglaise s'élève tout juste à quatre pour cent. Le gouvernement a reconnu qu'il fallait corriger cette situation, mais il n'a pas fait grand-chose dans ce sens. Il importe d'entreprendre d'urgence une action efficace. Le gouvernement devrait faire la preuve de ses aptitudes à diriger l'État en nous permettant d'être sensiblement mieux représentés au sein de centaines de conseils et commissions.

Certains résultats du recensement de 1981 ont été rendus publics et confirment la très nette diminution de la population anglophone du Québec au cours de ces cinq dernières années. Le premier ministre, faisant part d'une «certaine tristesse», a invoqué la «mobilité» des anglophones. Il semble ignorer que cette mobilité a toujours existé mais que, dans le Québec d'antan, elle était à double sens. Le premier ministre a mentionné «le mouvement naturel vers l'Ouest des gens et du commerce» comme s'il s'agissait là d'une loi naturelle, au même titre que celle de la gravitation. Il n'y a pas de loi de la sorte. Si les Québécois anglophones abandonnent en si grand nombre leurs foyers, c'est tout simplement parce qu'ils se sentent rejetés par leur gouvernement.

Aujourd'hui, la Charte du français, qui limite l'accès aux écoles anglophones, a contribué, avec toutes ses autres dispositions oppressives, à réduire le courant vers le Québec à un mince filet. Le gouvernement a toujours essayé de justifier ses mesures excessives en invoquant une menace d'ordre démographique pour la survivance du français. Pourtant, il est bien évident que la communauté anglophone ne représente pas une telle menace.

Alliance Québec ne poursuit qu'un seul but: un Québec dans lequel francophones et anglophones pourraient coexister dans la paix et le respect mutuel. Il est temps que le gouvernement comprenne que nous l'encourageons à miser sur le consensus nouveau en ce qui a trait aux questions linguistiques. Il doit reconnaître que le moment est venu de prendre des initiatives hardies en vue de forger une unité et non de s'en tenir à une attitude défensive juste bonne à engendrer la discorde. La paix linguistique est à notre portée. La majorité des Québécois y aspirent; et il n'y a aucune incohérence à vouloir accorder dignité et sécurité à nos deux communautés.

Alliance Québec s'appuie à poursuivre ses objectifs de façon raisonnable, mais avec détermination. Le premier ministre nous a promis une réponse pour septembre, et nous l'attendons impatientement. Les réunions ne nous suffisent pas, nous voulons des actes.

TRIBUNE LIBRE

VÉRITABLE CAUCHEMAR

Minuit 10, le 20 juillet 1982. Un grand bruit de verre brisé, des cris, des pas précipités... la panique. Non, il ne s'agit pas du début d'un roman policier, mais de la dure réalité de l'urgence-observation de l'hôpital Jean-Talon.

Monsieur X, armé de son urinal, fait voler en éclats la fenêtre au-dessus de son lit. Le patient délirant tentait d'échapper à ses poursuivants imaginaires. Madame Y, cardiaque installée sur la civière voisine, veut quitter l'hôpital, en proie à un choc nerveux. On augmentera sa dose de somnifère et on lui donnera un comprimé de nitroglycérine pour soulager sa soudaine douleur rétro-sternale.

Les quinze patients de l'unité et les douze qui sont logés au corridor sont éveillés en sursaut. Tendus, anxieux ou furieux, ils passeront une nuit bien peu reposante.

Cette situation pénible n'est malheureusement pas rare lorsque des cas de psychiatrie en phase aiguë sont admis à l'urgence-Observation, côtoyant les patients des services de médecine, chirurgie ou gynécologie. Depuis plus d'un an, nous n'avions

plus de ces cas au département; ils étaient transférés vers d'autres centres, faute de psychiatre responsable à l'hôpital. Maintenant, nous avons un psychiatre en chef et une nouvelle équipe de psychiatres, mais nous n'avons toujours pas d'unité d'urgence-psychiatrique.

Le personnel infirmier et les patients victimes de cette situation s'attendaient tous à un changement dans le mode de fonctionnement. Quand y aura-t-il un service d'urgence psychiatrique adéquat à l'hôpital Jean-Talon? Le système actuel menace la santé et la sécurité de tous les patients de l'urgence-observation.

Après plus d'un an de pourparlers, nous étions en droit d'attendre une solution. Mais non, le cauchemar recommence. Messieurs les chefs, il est de votre devoir de vous entendre et de prendre une décision pour éliminer et remplacer le système actuel qui ne profite à personne. Et si madame Y était votre mère...

Nicole LACHAÎNE, inf.-aux.
Urgence-observation
Hôpital Jean-Talon
Montréal

tude de la part de tels organismes qui tendent à s'arroger un pouvoir qui va au-delà des lois.

Nous tenons à souligner que cette prise de position ne s'inspire d'aucune tendance ou préférence politique ni, en ce qui concerne l'exemple cité ci-haut, de la législation linguistique québécoise; notre intérêt en cette matière est relié uniquement à notre inquiétude face à une interventionnisme qui nous semble tout à fait illégal.

Aussi, nous souhaitons que vous rappeliez à l'ordre vos fonctionnaires afin qu'ils sachent que leurs pouvoirs sont strictement définis par la législation qui les régit et qu'ils n'ont aucune autorité pour imposer à ceux qu'ils servent les ennuis et les coûts énormes que le législateur lui-même a jugé à propos de leur éviter.

Simon V. POTTER
Association du jeune Barreau
de Montréal

Profits abusifs par le vin

Je suis demeuré un peu perplexé après la lecture des arguments de monsieur Claude F. Blanche, président de l'Association des restaurateurs du Québec, qui a bien tenté de nous convaincre de son «point de vue» paru dans La Presse du 19 juillet 1982.

Quand je paie \$24.00 pour un vin qui se vend \$8.00 à la Société des Alcools, il reste toujours bien \$16.00 qui va au restaurateur. (J'ai soustrait évidemment le gros 5 p. cent de surtaxe payé par ce dernier.) J'ai essayé de calculer par bouteille à combien revenaient les «obligations» du restaurateur.

1) Offrir un établissement dont le détenteur de permis est exempt de casier judiciaire!

2) Offrir un établissement avec un service d'ordre qui empêche les abus de consommation d'alcool!!

3) Offrir un établissement muni des permis et licences requis. (J'aimerais bien qu'on chiffre à la bouteille le coût de cet argument)!!!

4) Offrir un personnel bien entraîné! (Je suis sans doute malchanceux, mais environ une fois sur deux on omet un point à l'étiquette lors du service du vin)!!!!

Reste donc à ajouter: l'entreposage, la verrerie et la tenue d'inventaire. J'aimerais faire remarquer à monsieur Blanche que normalement on ajoute les \$24.00 de mon vin au prix de mon repas et ce n'est qu'après qu'on additionne le 10 p. cent de taxe. Je voudrais aussi ajouter que si vous ne pouvez bénéficier d'escompte sur le volume acheté, je n'ai pu, non plus, en tant que consommateur, en bénéficier à l'achat de ma bouteille à \$8.00.

Tout compte fait, il revient certainement \$10.00 à \$12.00 net à l'établissement après avoir quantifié les frais à environ \$5.00.

Je verrais d'un bon oeil qu'on exige une prime fixe par bouteille pour le service du vin à la table, soit de \$3.00 à \$4.00 (c'est plus que raisonnable). Si je calcule bien, ma bouteille de \$8.00 me reviendrait au plus à \$12.00 (service et taxe inclus). J'économise donc \$12.00 que je peux réinvestir dans une deuxième bouteille (pas nécessairement au même repas!).

Pour inciter le consommateur à consommer, il ne faut surtout pas lui donner l'impression qu'on le roule.

Jean DUSSAULT
Amos

HIC!...

Bonjour!

Suite à la récente trouvaille de notre cher gouvernement, en ce qui a trait au droit d'amener son vin au restaurant, je suggère, hic! que dorénavant on permette à tous les Québécois qui le désirent d'amener leurs caisses de bière dans leur brasserie favorite!

En cas d'achalandage, cette même caisse pourrait servir de siège. De plus, plus besoin de waiters, pas de pourboire à donner, plein de fun pour tout le monde... hic! Le vrai bonheur, quoi! Et entre 5 et 7 heures tout le monde amènerait sa bouffe: fromage, pain, etc.

Hic! Au revoir! J'ai donc hâte!

N. GRENIER
Joliette

Le départ de la Prudentielle

M. Ian D. Mair,
La Prudentielle Compagnie
d'Assurance Limitée

Monsieur,
Les journaux ont rapporté que La Prudentielle Compagnie d'Assurance Limitée, dont vous êtes le président, a commencé «en douce» à démanteler son siège social canadien de Montréal vers l'Ouest. Or, sentant votre «jeu décevant», vous avez prétexté toute sorte de raisons, entre autres le fait français au Québec ou l'indépendance du Québec (!)... A ce que je sache, l'indépendance n'est pas faite et l'argent n'a pas de langue!

Je me présente: Je suis religieux. J'ai une voiture assurée par votre compagnie. Je vous avise qu'elle ne sera plus dorénavant. De plus, ma fraternité à deux autres voitures assurées par votre entreprise. C'est également votre compagnie qui assure les voitures, les immobilisations... pour toute la communauté à travers la province pour un total d'environ \$50,000 en primes versées annuellement. Pour les raisons citées plus haut je tiens à vous avertir que si votre siège social quitte le Québec ou laissez des bureaux vides à Montréal, nous aviserons notre courtier de vous retirer tout notre dossier pour

la remettre entre des mains authentiquement québécoises. Pourquoi encouragerions-nous les gens de l'Ouest canadien plutôt que nos propres compagnies qui, elles, investissent au Québec et procurent des emplois aux Québécois?

M. Mair, vous sous-estimez grandement les Québécois. Devant le boycottage fait à la Sun Life vous avez cru bon vous «défiler en douce» pour éviter pareille expérience malheureuse à votre compagnie. Non, M. Mair! Plusieurs Québécois ont compris et comprendront votre geste ignoble. Et en perdant vos assurés québécois, vous perdrez plus de la moitié de vos clients. Je ne suis pas contre votre départ. Je suis pour les Québécois qui veulent protéger leur économie locale et leurs emplois. Nous ne sommes pas dupes de votre manigance. Comme vous avez évité systématiquement les questions des journalistes, je vous défie aujourd'hui de me répondre par l'intermédiaire de ce journal. Vous expliquerez ainsi à l'ensemble des Québécois, vos clients, comment vous voulez profiter d'eux sans participer à la vie économique du Québec.

Édouard OTIS, o.f.m.
Longueuil

Fonctionnaires trop zélés

M. Claude Aubin
Président
Office de la langue française
Cher monsieur,

Il nous semble que le fonctionnaire atteint un nouveau stade d'évolution auquel nous devons nous opposer. Nous constatons que non seulement les fonctionnaires se voient confier de plus en plus de tâches par nos gouvernements, mais encore que certains fonctionnaires parviennent à porter atteinte directement et de façon injustifiable à notre système de gouvernement en s'arrogeant des tâches que la loi ne leur accorde pas.

Un exemple flagrant de cette tendance est la décision récente de l'Office de la langue française d'exiger d'entreprises québécoises qu'elles remplissent et produisent maintenant une formule dite «constat de la situation linguistique». Il s'agit pourtant, dans la plupart des cas, d'entreprises qui ont déjà obtenu un certificat provisoire de francisation en complétant et en déposant auprès de l'Office une «analyse lin-

guistique» détaillée. Or, ce «constat» n'est prévu nulle part dans la loi ou dans les règlements. De plus, tout argument selon lequel l'Office en aurait besoin pour suivre l'application des programmes négociés paraît fallacieux puisque l'Office a déjà insisté pour que tout programme de francisation soit suivi de «Rapports d'étape» produits semestriellement par les entreprises.

Ce «constat» constitue en fait une répétition de l'analyse linguistique déjà faite par les entreprises et sanctionnée par l'Office. D'aucuns sont en droit de se demander d'où sort ce concept de «constat» et s'il sera suivi par d'autres formules, d'autres demandes de renseignements, voire même d'une renégociation du programme de francisation tout entier.

Non seulement une telle décision unilatérale va-t-elle au-delà des pouvoirs de l'Office de la langue française mais, plus grave encore, crée-t-elle un climat d'incertitude auprès des justiciables.

Il nous apparaît urgent qu'il soit mis un terme à cette dangereuse atti-

L'Honorable Camille Laurin
Ministre de l'Éducation
Québec

Monsieur le Ministre,
La Commission scolaire Lakeshore apprend avec regret et désarroi la démission du sous-ministre adjoint de l'Éducation (protestant). Le motif évoqué par M. Spiller est fort concevable, voire même admirable.

Notre malaise provient du fait que pour la deuxième fois le titulaire de ce poste démissionne à cause de ses principes, et que depuis la mise en place du ministère de l'Éducation, l'influence de ce poste s'est vu graduellement réduite par le ministère, intentionnellement nous semble-t-il. N'est-il pas étrange, par exemple, que toutes les communications ministérielles importantes aux commissions scolaires protestantes de la province émanent, non pas du plus haut fonctionnaire du ministère, mais d'un sous-ministre adjoint? Un mémoire présenté au ministère, il y a deux ans, par l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires protestantes, soulignait cette anomalie et offrait certaines solutions. Apparemment, le ministère a préféré ignorer ces recommandations.

Cet événement est donc symptomatique, entre autres, de la conception erronée que se fait le gouvernement du système éducatif protestant et anglais. À moins que le gouvernement ne fasse une étude systématique et approfondie de notre besoin de leadership qualifié, apte à comprendre et à refléter notre système culturel, il est à prévoir que ce désaccord, à la fois regrettable et malsain, continuera à croître de jour en jour. Cet état de choses a d'ailleurs été prédit il y a quarante ans par le Directeur de l'Éducation protestante, M. W.P. Percival, dans son livre intitulé «Life in the School».

M. Spiller, dont la carrière dans le domaine de l'éducation au Québec est aussi distinguée que variée, était non seulement une importante représentation protestante au sein du ministère, mais aussi une représentation anglaise. Son départ constitue une perte immense pour l'ensemble du système éducatif.

Joel Hartt
Président
Robert E. Lavery
Directeur général

N.B.

- **Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.**
- **Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.**
- **LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.**
- **L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.**
- **Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.**
- **Si possible écrire à la machine, à double interligne.**
- **Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.**

OPÉRATION «PLEIN ÉTÉ»

Départs Express toutes les demi-heures de Montréal à Québec

Afin de permettre à ses clients de mieux profiter de la saison estivale, Voyageur présente son nouvel horaire d'été en vigueur du 23 juin au 7 septembre inclusivement. Ainsi des départs Express sont offerts toutes les demi-heures à destination de Québec, du lundi au vendredi, entre 07:00 et 19:00. L'horaire régulier demeure en vigueur le reste de la journée.

En plus, un service aux demi-heures est offert durant les fins de semaine; consultez l'horaire exact de ces départs. Pour plus de renseignements, demandez notre nouvel horaire d'été ou appelez au 842-2281. Et bon été!



On fait du chemin ensemble

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Le Western Canada Concept

Il serait intéressant de voir ce qui adviendrait du Western Canada Concept, si le premier ministre Trudeau quittait son poste. Nous sommes prêts à parier que ce parti tomberait comme des feuilles à l'automne.

Lors de sa première assemblée annuelle, l'aile de Colombie-Britannique a dévoilé son jeu quand elle a décidé qu'il lui faudrait d'abord gagner une élection provinciale, après quoi elle pourrait montrer au pays tout entier comment il faut gouverner une province et, comme l'a déclaré M. William Blackman, professeur d'économie à l'Université de Calgary, comment on combat le socialisme.

Mais ces séparatistes n'ont pas aussi bien réussi à exprimer leur soif d'indépendance qu'ils ont réussi à manifester leur antipathie pour M. Trudeau, qu'ils consi-

dèrent comme un socialiste inventé.

M. Trudeau a de nombreux défauts, et il se peut même qu'il soit en secret un socialiste, si on en juge par sa politique. Mais si le

WCC veut vraiment «que l'Ouest soit libre», il devrait comprendre que la liberté inclut aussi le droit de voter pour un gouvernement socialiste. — Le 6 juillet.

«The Vancouver Province»

la presse		RENSEIGNEMENTS 285-7272	
LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.			
ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 17h30 (fermé le samedi)		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
		Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
		Détailants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé-Press	285-7306
		Vacances, voyages	285-7265
COMPTABILITÉ		Carrières et professions, nominations	285-7320
Grandes annonces	285-6892		
Annonces classées	285-6901		

La sécurité à l'Assemblée: une révision s'impose

■ QUEBEC - Le soir de la lecture du budget, l'an dernier, quelques minutes avant que le ministre des Finances n'entre en scène, le service de sécurité de l'Assemblée nationale fut saisi d'un appel à la bombe. Fallait-il faire évacuer le Parlement? Faire sortir d'urgence banquiers et autres personnages influents du monde

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

de la Finance installés dans les tribunes des visiteurs pour ce soir exceptionnel? Pendant cinquante minutes, on a cherché quel'un qui prendrait une décision. En vain. C'est finalement Jacques Parizeau lui-même qui a tranché la question, qui a décidé qu'on n'évacuerait pas.

Cette anecdote est rapportée dans un rapport secret sur le service de protection de l'Assemblée nationale, dont LA PRESSE a pris connaissance, et son auteur, Bernard Auger, ne manque pas de souligner quelle tragédie c'aurait été si la menace s'était avérée sérieuse et il n'hésite pas à conclure que le service de sécurité à l'Assemblée nationale est pour ainsi dire inexistant.

Pourtant ce service, créé au lendemain de la Crise d'octobre, ne manque ni de soldats, ni de budget. Pour remplacer la vingtaine de vaillants «portiers» qui veillaient jusqu'alors tant bien que mal sur «la Maison du peuple», les gouvernements Bourassa et Lévesque ont fini, au fil des ans, par constituer une petite armée de soixante-dix agents, qui ne sont pas armés mais qui ont quand même plein pouvoir pour arrêter des gens et leur passer les menottes.

Toutefois, jusqu'à maintenant, ils se sont à peu près uniquement consacrés aux mêmes tâches que les «portiers-gardiens» d'avant 1970, ils font de la «sécurité préventive», puisque, mis à part quelques vols isolés dans des bureaux, les gardes de l'Assemblée nationale ont eu fort peu à faire. Ironiquement, les incidents les plus fâcheux qu'on ait eu à déplorer depuis une douzaine d'années, ce sont les actes de vandalisme commis par...des collègues, soit les agents de la paix des centres de détention qui étaient venus protester contre les négociateurs gouvernementaux.

Les gardes de l'Assemblée nationale, qui n'ont juridiction qu'à l'intérieur de l'édifice du Parlement à proprement parler, ainsi que des édifices comprenant les bureaux du ministre des Finances et la Bibliothèque, sont payés aujourd'hui en moyenne \$22 000 par année. Budget total d'au-delà d'un million et demi de dollars par année.

Des plaintes

«Beaucoup trop, il faudrait en congédier les trois quarts», s'indignent certains ministres et députés, qui se sont déjà plaints, sous le couvert de l'anonymat, de ce «gaspiillage de fonds publics», de ces «hommes en bleu qui n'ont rien d'autre à faire que de lire leur journal ou de faire des mots croisés».

Pierre Duchesne, directeur général des services parlementaires, reconnaît d'emblée que le service de sécurité de l'Assemblée nationale est «insatisfaisant», que le mandat des agents, ainsi que de leurs supérieurs, est «confus» et qu'il est plus urgent que jamais de mettre bon ordre dans tout cela, «autrement ce service ne sert à

rien et ne fait que sauver les apparences».

Au bureau du Président de l'Assemblée nationale, on promet que des décisions seront prises dès la rentrée. Et il y a tout lieu de croire qu'elles s'inspireront grandement des recommandations du rapport Auger. Qu'on tentera, notamment, de trouver un moyen pour mettre un terme à l'absentéisme chronique qui sévit dans ce service (beaucoup de gardes épousent à la limite leur banque de congés pour cause de maladie), et qui a pour conséquence d'obliger le gouvernement à payer autour de \$100 000 en temps supplémentaire.

Le président Claude Vaillancourt a déjà indiqué qu'il avait éliminé trois des quatre solutions contenues dans le rapport Auger: il se refuse à abandonner le service, il rejette la suggestion de confier cette responsabilité à une agence privée et il n'est pas d'accord pour que ce service soit intégré à un autre identique, mais relevant du ministère des Travaux publics et Approvisionnement.

La solution que privilégierait Claude Vaillancourt s'articulerait plutôt autour de la quatrième recommandation Auger, qui prévoit l'élimination de certains postes de gardes, une adaptation plus réa-

liste des systèmes d'horaires, la reconnaissance d'une autorité réelle au sergent d'armes, la mise sur pied de programmes de formation continue pour les gardes (que pourrait, par exemple, dispenser un Cegep de Québec spécialisé en techniques policières) et la confection d'une liste de directives générales pour des plans d'intervention en cas d'appel à la bombe, de pannes électriques, d'explosion, de manifestations...

Le rapport Auger recommande également l'installation de caméras-vidéo, de portes-panique (n'ouvrant que de l'intérieur), de portes automatiques, de détecteurs de fumée (il n'y en a à peu

près pas dans les édifices du gouvernement, en ce moment, même si les règlements municipaux obligent maintenant presque tous les citoyens à se doter de détecteur de fumée chez eux), de systèmes d'alarme anti-vol aux portes et aux fenêtres, d'un système de télévoix, d'achat de masques à oxygène et d'un changement complet des serrures de portes dans les bureaux des députés.

Même si on se garde bien de préciser à combien pourrait s'élever la note de tous ces changements techniques, on admet qu'ils nécessiteront un budget d'au moins quatre à six millions de dollars.

Contrat pharmaceutique contesté en Cour

■ QUEBEC - La compagnie pharmaceutique Les Laboratoires Baxter Travenol du Canada a créé hier un précédent en pre-

CLAUDE V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

nant une action en injonction en Cour supérieure de Québec contre le ministère des Affaires sociales, ses représentants de même que 35 établissements de santé et de services sociaux de la région de Québec à qui elle reproche de lui avoir retiré un contrat d'approvisionnement en solutés intraveineux et en appareils connexes, dûment signé en date du 10 juin dernier, au profit de la compagnie Abbott de la région de Montréal et cela malgré

qu'elle ait présenté la soumission la plus basse.

Dans ses allégués, la compagnie lésée prétend qu'elle a présenté une soumission au montant de \$7,120,825 pour la fourniture de solutés intraveineux et d'appareils connexes devant être utilisés par les institutions à vocation médicale de la région de Québec alors que la soumission présentée par sa rivale, la compagnie Abbott, s'élevait à \$7,978,028 dollars.

Selon les procureurs de Baxter Travenol, PARTAGEC, organisme dûment autorisé à négocier des achats collectifs pour le CRSSS de Québec, aurait décidé de lui adjuger le contrat le 10 juin après analyse des soumissions. Cependant, Abbott aurait fait des pressions pour que PARTAGEC

rescinde sa décision mais sans succès.

Un peu plus tard, le 21 juin, constate le procureur de la requérante, Me Roland Veilleux, le sous-ministre des Affaires sociales, M. Jean-Claude Deschênes, intimait l'ordre au regroupement des services de santé de mettre fin unilatéralement au contrat intervenu avec la compagnie Baxter Travenol et exigeait que l'on contacte directement la compagnie Abbott qui possède une usine à Ville Saint-Laurent et en vienne à une entente de gré à gré.

La compagnie Baxter Travenol reproche aussi au sous-ministre Deschênes d'avoir créé le 5 juillet dernier de toute pièce une directive qu'il expédia à tous les directeurs généraux des conseils ré-

gionaux de santé et des services sociaux du Québec dans laquelle il ordonnait de contracter en matière de solutés intraveineux et appareils connexes avec la compagnie Abbott, contrairement au règlement 3322-72 adopté en vertu de la Loi sur les services de santé et services sociaux qui exige des soumissions publiques.

Baxter Travenol soutient que le sous-ministre a agi de façon abusive, injuste et discriminatoire dans cette affaire ce qui a pour effet de placer en tutelle l'organisme PARTAGEC et de créer à toute fin pratique une monopole en faveur d'Abbott.

La requête en injonction interlocutoire doit être entendue au Palais de justice de Québec le 4 août prochain.

Blitz du fisc pour récupérer des arrérages de \$100 millions

■ QUEBEC - Quelque 120 fonctionnaires provinciaux «en disponibilité» de divers ministères ont été «prêtés» pour un an à celui du Revenu où ils ont pour tâche de «faire le ménage» dans la perception des comptes en souffrance.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Leur objectif: récupérer \$100 millions d'ici le 31 mars 1983. Leur cible première: les contribuables, commerces et entreprises qui laissent pourrir, même à 19 p.c. d'intérêt par année, de «petites» dettes à l'endroit de l'Etat et qui ne manifestent aucune bonne volonté quand on leur demande de les acquitter.

Le ministère a bien sûr des employés permanents chargés de convaincre les mauvais payeurs de remplir leurs dettes envers l'Etat. Mais ce service régulier s'attaque avant tout aux grosses créances, n'ayant pas les effectifs qui permettraient à l'Etat de régler ses comptes avec celui qui,

par exemple, laisse trainer un dû de quelques centaines de dollars.

Le blitz que constitue ce programme spécial de recouvrement vise plus précisément, règle générale, «ceux dont le dossier a deux pouces d'épais», qui n'ont pas donné suite aux offres de conclure une entente de paiement et qui ont jeté à la poubelle le «dernier avis» envoyé par le Revenu.

Il s'agit pour le ministère, de dire Richard Bonin, attaché de presse du ministre Raymond Fréchette, de faire un dernier effort avant d'entreprendre les procédures légales habituelles.

Outre l'impôt sur le revenu des simples contribuables et l'impôt des corporations, le programme, qui a commencé à fonctionner le 15 juin, tentera de récupérer «de façon civilisée», les dûs des commerçants qui ne remettent pas à l'Etat la taxe de vente qu'ils ont perçue de leurs clients ainsi que ceux des entreprises qui gardent pour elles les déductions qu'elles effectuent au nom du gouverne-

ment sur le chèque de paye de leurs employés.

«Le gouvernement veut mettre ses comptes à jour et assurer un meilleur suivi», de dire M. Bonin, qui ajoute que des programmes spéciaux ont été mis sur pied dans le passé mais que le ministère n'est jamais allé aussi loin que cette année dans son effort de recouvrement.

Personne ne reprochera au gouvernement, dit-on également au ministère, d'employer des fonctionnaires qui ont été mis «en disponibilité» pour faire oeuvre utile

à tous. Toutes ces personnes, qui ont été initiées pendant une à deux semaines aux techniques du recouvrement, travaillent au ministère du Revenu.

Elles communiqueront avec les retardataires pour leur rappeler qu'ils doivent assumer leur dette envers la société et tenteront d'en venir, par exemple avec ceux qui se disent incapables de défrayer la somme, à un accord sur des versements périodiques.

Le montant des dettes «récupérables» au ministère du Revenu est de plus de \$500 millions.

Plusieurs Canadiens réduits au bien-être

■ OTTAWA (d'après CP) —

De nombreux Canadiens en seront probablement réduits à toucher des prestations de bien-être cet automne, à l'expiration de la période de 50 semaines durant laquelle ils auront eu droit à l'assurance-chômage.

En énonçant cette peu encourageante perspective, le ministre de l'Emploi, Lloyd Axworthy, a déclaré ignorer combien de personnes pourraient se trouver dans cette situation, mais il a fait remarquer que les mises à pied et les fermetures d'usines s'étaient multipliées l'automne dernier, à mesure que s'intensifiait la récession, et que l'effet s'en ferait sans doute sentir vers la fin de l'année.

Un programme est actuellement institué en vue de déterminer les régions les plus directement affectées, et le ministre se propose de profiter du délai de plusieurs mois dont on dispose pour discuter du problème avec les provinces, les municipalités,

les entreprises et les syndicats, dans le but de créer des emplois additionnels.

M. Axworthy a émis ces remarques après avoir révélé que le gouvernement fédéral affectera, d'ici à 1984, quelque \$270 millions - c'est-à-dire le double de ce qui avait été dépensé l'an dernier - à la création de 57,000 emplois temporaires.

Le Québec récoltera quelque \$80 millions de cette manne fédérale, comparativement à \$50 millions l'année dernière, a précisé le ministre, tandis que les parts respectives de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick seront de \$37 et \$18 millions.

Commentant les prévisions émises la veille par le Conference Board, selon qui le taux de chômage au Canada se maintiendra au-dessus de 10 pour cent d'ici à 1984, M. Axworthy a admis que «l'on sera confronté à de tels taux tant que l'économie ne se sera pas stabilisée».

LORS DU MATCH DES ÉTOILES L'accueil des 210 invités étrangers a coûté \$300,000

■ QUEBEC (d'après PC) — A l'occasion de la partie des étoiles du baseball, le 13 juillet dernier à Montréal, le ministère québécois du Tourisme a investi \$200,000 pour accueillir un total de 210 invités, des journalistes et des agents de voyage étrangers accompagnés de leur conjoint. Ceux-ci ont été reçus pendant cinq jours, du 10 au 15 juillet.

De son côté, le gouvernement fédéral a engagé la somme de \$100,000 pour le même événement. Selon le secrétaire d'Etat, Gerald Reagan, cet investissement a généré de la publicité gratuite de même que des dépenses de \$4 millions à Montréal. «Nous avons effectué un court circuit», a-t-il déclaré.

Un document gouvernemental en provenance du bureau du contrôleur du ministère québécois des Finances, établi à \$190,133 les prévisions de coût de l'événement.

Le groupe de visiteurs était accompagné de 31 «hôtes» gouvernementaux, soit 16 membres de cabinets de ministres, sept conseillers du ministère du Tourisme, six représentants de la Direction du marketing et deux interprètes.

Le groupe de visiteurs comprenait 12 japonais, 12 vénézuéliens, six mexicains, 144 américains et 24 torontois.

Tous ont eu le privilège d'assister gratuitement au cours de leur séjour à la partie des étoiles du baseball, au Parc olympique. Cela a coûté \$6,000 en fonds publics, soit \$24 du billet.

Horaires

Les visiteurs ont eu droit au tapis rouge tout au cours de leur séjour en terre québécoise.

Ils ont été reçus dans un chic hôtel des Laurentides, le Alpine

Inn. On leur avait organisé différentes activités dont une ronde de golf à l'Estérel, des rafraîchissements et une «suite-hospitalité».

A Montréal, la principale activité prévue au programme était la partie de baseball.

Mais les visiteurs ont aussi eu droit à un tour de ville (coût estimé: \$1,750), un spectacle de mimes et de musique (\$6,000), et un repas au restaurant Hélène de Champlain à \$20.90 du couvert.

Les visiteurs ont aussi eu droit à un séjour au Manoir Richelieu, dans Charlevoix.

Cette opération de relations publiques a été baptisée «Rendez-vous Québec 1982».

Un porte-parole du cabinet du ministre du Tourisme qui était mêlé à l'opération «Rendez-vous», M. René Godbout, a soutenu que la publicité que le Québec en retirera au plan touristique sera «de dix à 20 fois supérieure» à ce qui aurait résulté de pages publicitaires payées par le Québec dans des revues étrangères.

M. Godbout a également expliqué qu'une partie des frais encourus serait assumée par différentes entreprises privées intéressées à la venue de touristes, comme des hôtels, des compagnies aériennes, etc...

Même si le bilan final de l'opération n'est pas complété, M. Godbout évalue à \$70,000 cette part qui sera assumée par l'entreprise privée.

Il a également noté que c'est la deuxième opération du genre tentée par le gouvernement cette année. Une première opération de charme envers la presse étrangère avait été faite en mai dernier, lors de la série de hockey entre les Nordiques et les Islanders de New-York.

AVEC CHAQUE FILM POUR PHOTOS COULEUR DÉVELOPPÉ AUX BAS PRIX COURANTS D'ASTRAL, VOUS AUREZ*... 100% de RABAIS SUR UN ALBUM IMAGE PRESTIGE!



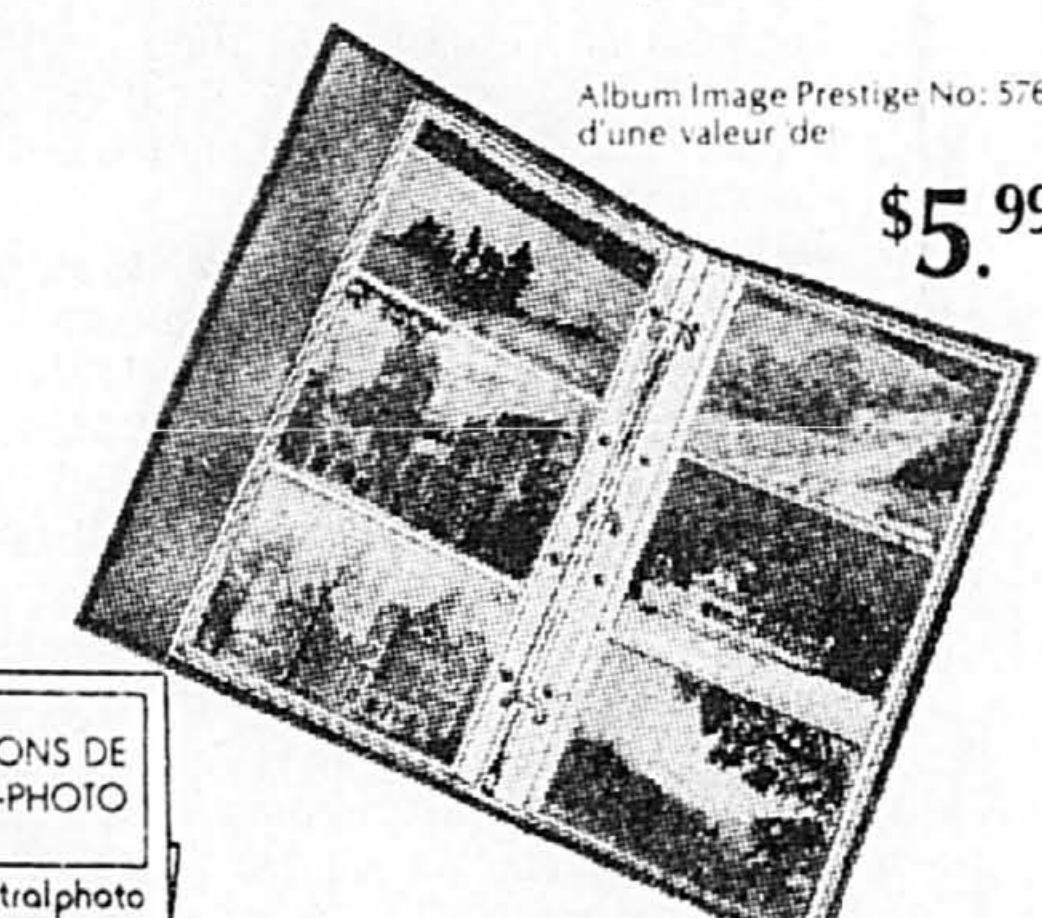
*En effet, lorsque vous aurez retiré et payé vos photos couleur format Super Image développées à partir de films de 20, 24 ou 36 poses, nous vous offrirons un superbe album Image Prestige sans aucun frais!

L'album Image Prestige (de format 8 1/2" x 13 1/2" à couverture rigide) vous est remis avec quatre pages de rechange pouvant contenir 24 de vos photos préférées. Des pages de rechange supplémentaires peuvent être achetées séparément.

GRATUIT!

Lorsque vous achetez un appareil 35 mm chez Astral Photo, vous recevez un livret de coupons valant \$75 de rabais sur le développement-photo, certains objets, trépieds, sacs & flash!

Lorsque vous achetez certains accessoires Image vous recevez un livret de coupons valant \$25 de rabais sur le développement-photo!



Album Image Prestige No. 57668 d'une valeur de \$5.99

Offres de coupons-rabais, films à développement compris, réimpressions et films Disc non-éligibles. Procédé C-41 seulement.



Minolta X-700
avec objectif 50 mm F/2

Appareil 35 mm avec obturateur électronique programmé, priorité à l'ouverture ou contrôle entièrement manuel. Un appareil techniquement sophistiqué et pourtant si facile d'emploi! Vous pourrez lui ajouter une foule d'accessoires optionnels qui vous permettront de le personnaliser et de libérer votre créativité!

Ord. 389.95

339.77

et vous recevez un livret de coupons de \$75



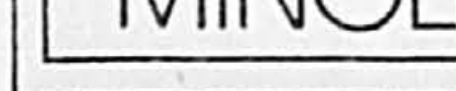
Minolta X-7
avec objectif 50 mm F/2

Appareil 35 mm électronique compact avec des caractéristiques incroyables! Obturateur automatique qui vous permet de prendre de belles photos sans vous casser la tête, avertisseur sonore en faible lumière et déclencheur à retardement. La photo 35 mm est maintenant plus à votre portée que jamais!

Ord. 269.95

229.77

et vous recevez un livret de coupons de \$75



MINOLTA

25% DE RABAIS SUR:

- SACS À ACCESSOIRES
- TRÉPIEDS
- CADRES

astral photo

POUR DES PHOTOS COULEUR INCC LINE

NOTE DE DISTINCTION

- Place Ville Marie 878-9821
- Place Bonaventure 878-4375
- 141 avenue 925-1154
- rue Sainte-Catherine 336-8272
- Place Verre Centre d'achats Fairview Pointe-Clair 695-6562
- Les Promenades St-Benoit 653-8826
- 2020, rue University (metro Promenade) 849-7341
- Galeries d'Opus 354-2001
- Centre d'achats Boulevard 721-3929
- Complexe Desjardins (metro) 843-8219

S.O.S. LIBAN-PALESTINE
URGENCE HUMANITAIRE
POUR LE LIBAN

10 000 tués et blessés, 600 000 sans abri, sont les résultats de l'agression israélienne au Liban. (Selon les estimations des organismes internationaux)

La population libanaise et palestinienne est en besoin urgent de votre aide.

ENVOYEZ VOS DONS DEDUCTIBLES DE L'IMPÔT À:
CARRÉFOUR INTERNATIONAL (S.O.S. LIBAN-PALESTINE)
4258, av. De Lorimier
Montréal, Québec H2H 2B1
Pour renseignements: (514) 527-5764

Les fonds perçus iront aux organismes suivants: Croissant-Rouge Palestinien, Secours Populaire Libanais, Mouvement Social Libanais.

S.O.S. LIBAN-PALESTINE est composé de: SUCO, CEQ, CISO, CSN, Entraide Missionnaire, Carrefour International, Mouvement Québécois pour Combattre le Racisme, Fondation Québécoise d'Aide au Liban (FOQAL), Association Humanitaire Québec-Palestine.

S.O.S. LIBAN-PALESTINE est appuyé par soixante-cinq organismes, personnalités, députés et artistes québécois.

Washington avoue son impuissance à «retenir» Begin

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

Les Etats-Unis ont demandé hier, sans conviction, l'arrêt des bombardements israéliens sur Beyrouth-Ouest, bombardements qui se poursuivaient hier soir pour le 7^e jour consécutif tandis qu'un 7^e cessez-le-feu en huit semaines de guerre était reporté de plus de trois heures au milieu d'une soudaine intensification de duels d'artillerie.

Ce nouveau cessez-le-feu avait été annoncé à l'issue d'une rencontre entre le président libanais Elias Sarkis, le premier ministre Chafic al-Wazzan et l'émissaire américain Philip Habib. Selon le premier ministre israélien Menachem Begin, Habib, qui avait quitté Jérusalem dans la matinée pour Beyrouth, s'est engagé à demander dans les 48 heures aux «terroristes» (6.000 combattants palestiniens assiégés) s'ils ont «vraiment» l'intention de quitter la capitale libanaise et à obtenir «un engagement sans équivoque sur leur départ».

«Il est évident, a ajouté Begin, qu'en cas d'échec des négociations diplomatiques, pour lesquelles nous avons accordé un délai, il n'y aura pas le choix. Israël devra faire disparaître tous les terroristes de Beyrouth et du Liban».

Au même moment, le bureau de Begin émettait un communiqué niant que le premier ministre israélien eut déclaré la veille à une délégation de parlementaires américains qu'«Israël a le droit de détruire Beyrouth même au prix de dix civils libanais et de cinq civils palestiniens tués pour chaque terroriste (combattant palestinien)». Ses propos avaient été rapportés notamment par le sénateur Paul Tsongas et le représentant Paul McCloskey.

Au lendemain d'une nuit de terreur et de destructions à Beyrouth-Ouest, alors que l'aviation, la marine et l'artillerie israéliennes reprenaient le pilonnage de la ville assiégée avec quelque 700.000 civils libanais et palestiniens, on reconnaît toutefois en privé à Washington qu'une attaque massive israélienne peut être lancée dans les prochains jours contre la capitale libanaise et qu'il devient de plus en plus difficile pour les Etats-Unis de «retenir» le gouvernement Begin.

Démentant les informations selon lesquelles Begin aurait déclaré que Washington avait donné son

Reagan promet une reprise prochaine

d'après UPI

Le président Reagan a réaffirmé hier son intention de suivre le programme économique que son gouvernement a établi, prévoyant que la situation économique s'améliorera d'ici six mois. «Lentement, mais sûrement, nous retrouverons la prospérité», a-t-il déclaré au cours de sa douzième conférence de presse depuis son accession à la présidence.

Selon lui, le gouvernement a réussi à redresser la situation économique du pays, mais il a reconnu que certains Américains se trouvaient toujours dans une situation misérable. Le revenu réel des Américains augmente, a-t-il dit, parce que l'inflation décroît, les ventes au détail ont augmenté de 12 p.cent et les taux d'intérêt commencent à fléchir.

Le président a déclaré que lorsque son programme économique aura été entièrement mis en oeuvre, il apportera une solution permanente aux problèmes économiques du pays, pas seulement une solution à court terme comme celles qui ont été appliquées par le passé et qui ont entraîné les Etats-Unis dans une nouvelle récession, il y a deux ans.

M. Reagan a renouvelé son appel pour qu'un amendement constitutionnel visant à rééquilibrer le budget et actuellement débattu au Sénat soit adopté. Selon lui, cet amendement est essentiel pour rétablir la situation économique.

«Je n'ai pas fini de réduire les dépenses, a-t-il déclaré, je vais proposer d'autres réductions dans les dépenses gouvernementales».

accord au bombardement de Beyrouth, Dean Fischer, porte-parole du secrétariat d'Etat, a lancé un nouvel appel pressant «à tous les combattants» en faveur d'un cessez-le-feu, ajoutant: «Je ne sais pas ce que nous pouvons faire de plus».

Il exprimait d'autre part «les sérieuses réserves» des Etats-Unis quant à «l'utilité» du projet de résolution franco-égyptien prévoyant le règlement de la crise libanaise dans le cadre de la reconnaissance du droit à l'autodétermination des Palestiniens et d'une reconnaissance «mutuelle et simultanée» des parties intéressées au conflit du Proche-Orient, projet qui doit être débattu aujourd'hui au Conseil de sécurité de l'ONU.

Hatem Hussaini, le directeur du Bureau d'information palestinien à Washington, a entre-temps lancé un pressant appel au peuple américain pour qu'il «condamne fermement la politique israélienne de génocide» et qu'il «demande instamment à son gouvernement de cesser immédiatement de fournir à Israël des armes américaines». Aux yeux des Palestiniens et des Arabes, a-t-il dit, le gouvernement américain est responsable de ce génocide «car il n'a ni condamné ni entrepris aucune action sérieuse pour y mettre fin».

L'attention se porte également à Djeddah où le comité restreint de la Ligue arabe s'est réuni hier en présence des chefs de la diplomatie du Liban, de la Syrie, du Ko-

weit, de l'Algérie, de l'Arabie saoudite et de l'O.L.P. La convocation d'un sommet arabe semble exclue pour le moment, y dit-on de source informée. On pense que la présence militaire syrienne au Liban sera également examinée, le mandat de la Force arabe de dissuasion (FAD à prédominance syrienne) ayant été tacitement reconduit mardi faute d'une demande officielle d'abrogation de la part du gouvernement du Liban.

Selon divers bilans, le nombre de morts et blessés des deux derniers jours à Beyrouth-Ouest varie entre 400 et 600 et tous les quartiers ont été touchés. Un rapport de l'ONU publié hier à New York indique qu'environ 290.000 Libanais et 500.000 Palestiniens ont besoin d'aide (abris, vivres, assistance médicale, eau et installations sanitaires) au Liban-Sud, à Beyrouth-Ouest et dans la Bekaa.

Enfin, Tass dénonce «le génocide et la bacchanale de feu, de mort et de destruction» pratiqués par Israël et condamne la mission Habib comme «un outrage aux principes du droit international». L'Italie accueille la Déclaration Arafat comme «une propension plus poussée au dialogue». L'Egypte invite les Etats-Unis à «ré-évaluer leur politique au Moyen-Orient», politique que Nahum Goldmann, ancien président du Congrès juif mondial, a qualifiée hier de «catastrophique».

Théodore Arcand, ambassadeur du Canada, sous les bombes d'Israël

d'après AP, PC et UPI

Debout au milieu des débris carbonisés dans la chambre d'ami de son appartement de Beyrouth-Ouest, Théodore Arcand, ambassadeur du Canada au Liban, déclare: «Ceci est l'oeuvre d'un enfant d'Israël».

L'appartement, situé au 5^e étage d'un immeuble du chic quartier résidentiel de Raouche, a été gravement endommagé par les violents bombardements israéliens de mardi. «C'est incroyable que des gens soient traités comme ça», fait le diplomate de 48 ans en montrant du doigt, à travers une fenêtre sans carreau, les débris d'un édifice de huit étages rasé par les bombardements. «Quatre vingt personnes ont été tuées; en voilà pour les bombardements à haute précision. Les Israéliens ont apparemment utilisé des bombes au phosphore: regardez comme ce cadre d'aluminium a fondu», fait-il remarquer.

Arcand était en réunion avec des dirigeants libanais à Beyrouth-Est au moment des bombardements. Son épouse Jennifer et son fils de 17 ans, Jean-Louis, y ont déménagé depuis plusieurs semaines. Il est le dernier ambassadeur d'un pays occidental à fonctionner à partir de Beyrouth-Ouest. Avant servi en Tchécoslovaquie, au Cameroun, en Tanzanie, au Danemark et au Vatican, Arcand est en pos-

te depuis plus de trois ans au Liban et il vient d'être muté en Hongrie. Mais en attendant l'arrivée de son successeur, il refuse de quitter Beyrouth-Ouest. «Je n'aime pas être expulsé, dit-il, et surtout pas par des envahisseurs. J'aime partir quand je le veux».

Interviewé à l'ambassade située dans le quartier de Hamra, où le courant reste coupé, Arcand devient songeur. «J'ai toujours admiré les Israéliens, leurs musiciens, leurs hommes de science, et devant la souffrance, la destruction et la misère laissées par l'invasion israélienne à travers le Sud-Liban, je me demande ce qu'est devenu l'Israël que je connaissais, l'Israël que le Canada a tant soutenu. Nul doute que beaucoup d'Israéliens se le demandent aussi».

Aux Communes hier, les députés ont reconnu à l'unanimité l'indéfectible sens du devoir de l'ambassadeur Arcand, mais M. Mark MacGuigan a déclaré que le Canada, après les excuses d'Israël, n'avait pas l'intention d'aller plus loin dans sa condamnation. Le député libéral Marcel Prud'homme, parlant de justice élémentaire, avait plaidé en faveur du droit des Palestiniens de vivre en paix au Moyen-Orient tandis que M. Pierre de Bané affirmait que «ce n'est pas en tuant des enfants et en faisant disparaître l'expression politique des Palestiniens, l'O.L.P. qu'on va se rapprocher de la paix».

Quand Sharon fait le tour du «propriétaire»

d'après AFP

De source libanaise bien informée, on apprend que le ministre israélien de la Défense, le général Ariel Sharon, s'est introduit le 19 juillet dernier à l'intérieur du Palais présidentiel de Baabda (banlieue est de Beyrouth), où il a convoqué tous les fonctionnaires libanais présents.

Le président de la République li-

banaise, M. Elias Sarkis, se trouvait à ce moment-là hors du Palais. Informé de la «visite» du général Sharon par un haut-fonctionnaire de la Présidence, il a alors prié l'émissaire américain Philip Habib d'intervenir fermement auprès du ministre israélien pour lui demander de quitter le Palais, symbole de la légalité libanaise. Ce qui fut fait, précise-t-on.

SÉCURITÉ AVANT TOUT

Des articles sécuritaires à prix avantageux.



Verrou très sûr 559

Super aluabne offrant sécurité à un prix très modique. Mécanisme à 5 goupilles, verrouillage automatique en fermant la porte. S'ouvre par clé de l'extérieur sauf si le bouton de sûreté est en place. Avec 2 clés. 46-2510



Programmez vous-même cet antivol "DOOR ALERT" Avec pile 39⁹⁵

4 modes: alarme stridente si on ouvre la porte, annonce de visiteur, alarme à retardement et annulation. 52-0202



Alarme de porte ou de fenêtre ALRME ANTIVOL 19⁹⁵

Pour logement, bureau ou véhicule récréatif. Avec instructions et collant d'avertissement. Sans pile. 52-0204



Forte chaîne de porte 229

Coulisse en laiton. Chaîne très solide en acier laiton. Achat avantageux. 46-1056



Chaîne à serrure 489

Avec 2 clés. Un intrus ne peut pas détacher la chaîne verrouillée. 46-1059



kwikset "Belair" d'entrée 16⁹⁹

Elegant fini bronze satiné. Serrure à pêne dormant très sûr. Bel aspect moderne pour logements contemporains. Distance d'entrée de 2 1/2". 46-2620



Verrou à pêne dormant 869

Avec 2 clés. A barillet. Se ferme aussi par bouton interneur. 46-2543



Antivol portatif 299

Pour chalet, etc. Pose facile sur porte ou fenêtre. Piles non comprises. 52-0092



Judas microvisueur 249

Monture ton laiton. Voyez sur 160° sans être vu. Verre grossissant. 46-1002



Verrou à 1 barillet 1499

A pêne dormant. Corps en épaisse fonte très robuste pour service dur. 46-2511



EXTINCTEUR À SEC 1795

À cadran de pression indiquant quand il faut le recharger. Essayé et homologué par les UL. Classe 5BC, pour liquides, gaz inflammables et matériel électrique. Avec support pour l'accrocher au mur. Ne pèse que 2 1/2 lb, se manie très facilement. 61-0816



EXTINCTEUR 3895

Extincteur d'incendie "Chubb de garde" de 5 lb, contenant une poudre chimique sèche, non toxique, non conductrice, pour feux ABC. Conforme aux strictes normes des ULC pour la catégorie multi-feux. Avec support pour l'accrocher au mur. 61-0824



Fuyez vite en cas d'incendie Échelle de secours 2795

Chaînes sans soudure d'environ 13 1/2 pi. de long pouvant supporter 800 lb. Pour logement au 2^e étage. 61-1001



DéTECTEUR DE FUMÉE 1499

MASTERCRAFT. Avec une pile 9 V. Sa chambre d'ionisation double détecte les premiers indices d'incendie. Indicateur de pile faible. 52-0256



DéTECTEUR À ÉCLAIRAGE 2195

Avec pile. Sa lumière vous permet de voir. Son strident indicateur de pile faible. 52-0259



DéTECTEUR DE GAZ 3595

Pour maisons ou caravanes. Circuit transistorisé. Fonctionne sans pile. 52-0270

... une vraie bonne affaire

... Ou épargnez avec les BILLETS-BONIS au COMPTANT

MONTREAL CENTRE

- Bellechasse: 6275, boul. St-Laurent Mill (coin Bellechasse)
- Lacadie Centre Commercial: 1500 ave. St-Jacques
- Rosemont: 5685, rue D'Iberville

MONTREAL

- Beaconsfield Centre Commercial: 50, rue Saint-Charles
- Côte-St-Luc Mail Cavendish: 5800, boul. Cavendish
- Dollard-des-Ormeaux: 3339, chemin des Sources

MONTREAL NORD

- Carrefour Lavall: 2595, rue Daniel-Johnson
- Chomedey: 435, boul. Labelle
- Montréal-Nord: 5500 est, boul. Henri-Bourassa
- Pont-Viau: 1000, boul. des Laurentides
- St-Eustache: 500, boul. Souv. St-Laurent 1755, rue Grenet
- St-Léonard: 6565 est, rue Jean-Talon
- Terrebonne: 1250, boul. Moody

RIVE-SUD

- Bellechasse: 500, boul. Lavall
- Boucherville: 1001, rue Montarville
- Lachute: 140, boul. D'Anjou
- Greenfield Park: 910, boul. Taschereau
- Longueuil: 2790, ch. Chambly

BANLIEUE

- St-Hyacinthe: 2125, boul. Casavant
- St-Jérôme: Carrefour du Nord 900, boul. Orignon
- St-Agathe: 96, rue Principale
- Valleyfield: 560, boul. Mgr-Langlais
- Cowansville: 127, rue Principale
- Joliette: 5, rue Papineau
- Sorel: 370, chemin Bethany
- Sorel: 280, boul. Fiset
- St-Jean: 600, rue Pierre-Lévesque

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT: «QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

DANS LES PARCS

La Roulotte du Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente le spectacle **«Les mille et une nuits»** le 29 juillet, à 20h30, au parc Saint-Clément, angle des rues LaFontaine et Ville-Marie.

Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente un **concert de fanfare** donné par la Consortium Symphonic Band, le 29 juillet, à 19h30, au square Dominion.

Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente un spectacle de **marionnettes** intitulé **«L'oiseau vert»**, le 29 juillet, à 13h30, au parc Père-Marquette, angle de la rue De Carrière et du boulevard Rosemont.

Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente un spectacle de **clowns** pour enfants de 3 à 6 ans intitulé **«La belle affaire»**, le 29 juillet, à 10h, au parc Champlain, angle des rues Champlain et Gareau, à 14h, au parc Sault-aux-Récollets, angle des rues Prieur et Hamelin (en cas de pluie, au 10 591, rue Séguin. Renseignements complémentaires, 725-6451).

Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal organise des soirées de **danse folklorique en plein air**: au Lac-au-Castor, les lundis soirs, jusqu'à 23 août, ainsi que les jeudis, jusqu'au 26 août (les jeudis, un animateur sera sur les lieux); au square Dominion, les mardis, jusqu'au 24 août (folklore québécois, avec l'ensemble Tradi-Son. Participation gratuite. Renseignements complémentaires, 725-6451).

Vieux-Port, près du hangar no 12: de 12h à 14h, café-terrasse, scène expérimentale; à 14h30, sur la scène du Petit Théâtre, pour enfants de 6 à 12 ans, du 27 juillet au 1er août: **La Grande Valise**; de 17h à 19h, au café-terrasse, jazz avec Steve Sandberg Latin Jazz Quintet, du 27 juillet au 1er août; de 19h30 à 20h30, du 25 juillet au 5 septembre, au Petit Théâtre: **«La Tempête»** de William Shakespeare; sur la grande scène, à 21h, les 29 et 30 juillet, **Les Grands Ballets Canadiens** (entrée: 2 \$). Tous les jours, l'accès au site est gratuit, mais il en coûte 1 \$ pour visiter le labyrinthe-énigme où l'on peut gagner jusqu'à 25.000 \$. On y trouve une montagne; un pont-promenade, une piste de patin à roulettes, une exposition des projets d'aménagement du Vieux-Port et l'exposition **«Le Montréal des Montréalais»** (dans le hangar no 11, Le Franconia); on y organise des activités sportives. Renseignements complémentaires, 514-849-0035.

RANDONNÉES ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

L'école de plein air DAHU offre un cours de sensibilisation à **l'escalade**, le 1er août. Renseignements complémentaires, 484-2519.

Le YMCA de Saint-Laurent, 1 745, boulevard Décarie, offre des cours de **tennis** pour débutants, intermédiaires ou avancés. Renseignements complémentaires et inscriptions: 747-9807.

RÉUNIONS

Les personnes seules de 45 ans et plus désirent se regrouper à l'occasion de l'ouverture officielle des soupers-rencontres de l'Association provinciale des personnes seules, sont invitées à une réunion d'information, le 29 juillet, à 19h30, au local d'Allo-Mondial, 8 655, rue Saint-Denis (station de métro Crémazie). Entrée libre. La nouvelle association commencera ses activités le 30 juillet.

Le Centre d'électronique amateur de Montréal vient d'ouvrir le Centre de loisirs scientifiques de Montréal, au 7 110, 8e Avenue, Rosemont, et met à la disposition du public un atelier, du matériel et un animateur, les mercredis et jeudis, de 19h à 22h. Bienvenue aux personnes de tout âge, débutantes ou initiées. Renseignements complémentaires, 721-9188 ou 729-8467.

Cineplex, en collaboration avec le Regroupement pour la surveillance du nucléaire, tient une soirée de discussion pour commémorer l'anniversaire du bombardement nucléaire d'Hiroshima et de Nagasaki, le 29 juillet, à 19h30, 2 001, rue University, cinéma 8 (station de métro McGill), sur le thème **«Les conséquences médicales d'une guerre nucléaire»**. Des exposés seront présentés en anglais; suivra une période de questions (en anglais et en français).

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Le Centre de diététique offre des services gratuits d'analyse de personnalité et de consultation diététique, pour un accroissement des connaissances et aptitudes personnelles. Prendre rendez-vous avec M. Guy Simon, 527-8766.

Le Service d'éducation des adultes du Collège de Rosemont, 6 400, 16e Avenue, offre quatre programmes de formation en informatique. Préalable: cours de mathématique du secondaire V. Inscriptions le 9 au 13 août, de 13h30 à 21h. Renseignements complémentaires, 376-6310.

Le YMCA International, 5 550, avenue du Parc, offre des cours de **ballet-jazz, natation, conditionnement physique, tai chi et tennis**. Renseignements complémentaires, 271-2548.

Le Centre de relaxation Rive-Sud, 210, boulevard Montarville, à Boucherville, organise, à partir du 3 août, des séances pour personnes vivant une séparation ou un divorce et éprouvant des difficultés de réadaptation. Renseignements complémentaires, 655-3545.

DIVERS

Le Comité-Chômage du Sud-Ouest se réunit tous les jeudis matin à 2383, rue Grand Trunk (près de la station de métro Charlevoix), dans le quartier Pointe Saint-Charles. Tous les chômeurs ayant des problèmes y sont invités. Renseignements complémentaires: 933-8432.

Le Mouvement Action-Chômage organise des rencontres d'information sur les problèmes auxquels font face les travailleurs et travailleuses se trouvant actuellement en chômage ou sur le point de l'être, tous les mardis et jeudis, à 18h30, ainsi que les mardis, à 19h30, au 1015 est, rue Sainte-Catherine. Renseignements complémentaires: 845-4258.

Au Sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes, à Rigaud, un spectacle son et lumière ayant pour thème **Lourdes et le message chrétien**, est présenté à la tombée de la nuit quand le temps le permet, les mardis, jeudis, samedis et dimanches, jusqu'au 5 septembre. Spectacle et stationnement sont gratuits (une offrande volontaire est suggérée). Il y a messe avant la représentation, à 20h (19h30 après le 15 août).

Les épreuves des championnats mondiaux de corps de tambours et clairons se tiendront du 17 au 20 août au stade McGill, ainsi que le 21 août, au Stade Olympique. Billets disponibles chez Archambault Musique, 500 est, rue Sainte-Catherine (849-6201 ou 681-8395); à la Mercerie Le Lavallois, 2 940, boulevard Le Corbusier; à Laval (687-7760).

Les associations d'amitié canado-chinoises du Québec offrent des cours de **langue chinoise**, avec le professeur Jiang Ming-bao, de l'Institut des langues de Pékin, les mardis, à 19h, du 3 août au 7 septembre. Coût: 50 \$. Elles offrent également un cours d'**art culinaire chinois** pour débutants, les jeudis, à 19h, du 5 août au 9 septembre. Coût: 60 \$. Renseignements complémentaires, 866-4119, du lundi au mercredi.

Le «Projet Avenir d'aujourd'hui», organisme sans but lucratif, de Saint-Constant, organise diverses **activités pour adolescents** de 13 à 18 ans, au cours de l'été. Du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h30, à l'école Jacques, à Saint-Constant; ou organise également des sorties de plein air et on tient un café-terrasse les jeudis, vendredis et samedis, de 19h à 13h. Il y a des cours de guitare, des ateliers de dessin, des spectacles, des danses, des sorties culturelles.

Exceptionnellement, le Musée des beaux-arts de Montréal restera ouvert tous les jeudis soirs jusqu'à 21h pour la durée de l'exposition «L'art du cinéma d'animation», soit jusqu'au 5 septembre.

Les visiteurs auront accès non seulement à cette exposition, mais aussi au Musée tout entier, y compris la boutique et son café. En outre, deux programmes cinématographiques seront présentés à l'auditorium: à 18h30, «Pastiches hollywoodiens»; à 19h30, «Productions Walt Disney». Entrée: 2 \$ pour les adultes; 75 cents pour les étudiants de plus de 16 ans; 50 cents pour les étudiants de 12 à 16 ans; c'est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans et pour les gens de l'âge d'or.

Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal organise en collaboration avec l'Association régionale de hockey sur glace et la Commission sportive

Montréal-Concordia, des **écoles estivales de hockey**, dans les arènes Clément-Jetté, Confédération, Etienne-Desmaréau, Mont-Royal et Saint-Michel. Deux sessions sont offertes: du 2 au 13 août et du 16 au 27 août. Pour inscription, se présenter au bureaux de la Commission sportive (Montréal-concordia, 7 070, avenue Casgrain, entre 9e et 23e, du lundi au vendredi. Une formule d'inscription est disponible par la poste. Renseignements complémentaires, 276-2551.

Le mensuel **«Le Troisième âge»** organise à l'intention de ses lecteurs et amis un **pèlerinage** au sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes de Rigaud, le 10 août. Coût: 12 \$. Renseignements complémentaires et réservations: 622-6890 ou 384-2356.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Calligula»: 19.45. **ASTRE (2)**: «Conan, le barbare»: 21.15. «Le Loup-garou de Londres»: 19.30. **ASTRE (3)**: «Chez Porky»: 21.20. «L'oeil du témoins»: 19.30. **ASTRE (4)**: «Jerry la grande gueule»: 21.30. **BERRI (1)**: «Bandits bandits»: 13.00, 17.00, 21.00. «Le choc des étoiles»: 15.10, 19.10, 23.10, 27.10, 31.10. **BERRI (2)**: «Le professionnel»: 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10. **BERRI (3)**: «Arthur»: 13.00, 14.55, 16.50, 18.50, 20.45. **BERRI (4)**: «Les sous-doués en vacances»: 12.10, 14.05, 16.00, 17.55, 19.50, 21.50. **BERRI (5)**: «Rien ne va plus»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00. **BIJOU**: «L'irrésistible hôtesse»: 12.30, 15.30, 18.35, 21.50. «L'homme masqué et ses fantaisies érotiques»: 13.41, 16.41, 19.51. «Voyantes érotiques»: 14.48, 17.48, 21.03. **BONAVENTURE (1)**: «King frats»: 17.15, 19.15, 21.15. **BONAVENTURE (2)**: «Monty Python live at the Hollywood Bowl»: 17.30, 19.15, 21.00. **BROSSARD (1)**: «Rox et Roeky»: 17.05, 20.10. «Condomans»: 18.35, 21.40. **BROSSARD (2)**: «Arthur»: 17.30, 19.30, 21.30. **BROSSARD (3)**: «E.T. extra territorial»: 17.00, 19.10, 21.20. **CARRÉ SAINT-LOUIS**: «Plaisirs lucratifs»: 11.30, 14.15, 17.10, 20.05. «Orphelins et débauchés»: 12.15, 15.05, 18.00, 20.55. «Ét. chaleureux»: 13.15, 16.20, 19.15, 22.05. **CHAMPLAIN (1)**: «Le retour de Goldorak»: 12.40, 16.05, 19.35. «Les Robinsons dans les Rocheuses»: 14.20, 17.50, 21.20. **CHAMPLAIN (2)**: «La maison du lac»: 13.15, 15.15, 17.15, 19.15, 21.15. **CHATEAU (1)**: «La guerre du feu»: 13.25, 15.20, 17.15, 19.15, 21.05. **CHATEAU (2)**: «Le monstre venu du ciel»: 14.55, 18.10, 21.25. «Le retour du jeune bio-nique»: 13.10, 16.25, 19.40. **CINÉMA V**: «Ragtime»: 19.00. «Private Benjamin»: 19.15. «Prince of the City»: 21.15. «Crusading»: 21.30. **CINÉMA DE MONTRÉAL (1)**: «Chicanos chasseur de têtes»: 13.10, 17.10, 21.10. «Le fantôme de Milburn»: 15.10, 19.10. **CINÉMA DE MONTRÉAL (2)**: «Les sous-doués en vacances»: 14.10, 17.50, 21.30. «Deux super cowboys»: 12.20, 16.00, 19.40. **CINÉMA DE PARIS**: «The Thing»: 13.20, 15.20, 17.20, 19.20, 21.20. **CINÉMA LA CITÉ (1)**: «Young Doctors In Love»: 19.25, 21.15. **CINÉMA LA CITÉ (2)**: «Raiders of the Lost Ark»: 18.55, 21.00. **CINÉMA LA CITÉ (3)**: «Blade Runner»: 18.40, 20.45. **CINÉMA LUMIÈRE**: «L'Antagon l'intrépide»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00. **CINÉMA RIVE-NORD (1-Repentigny)**: «Le professionnel». «La brigade des anges»: 19.30. **CINÉMA RIVE-NORD (2)**: «Alice au pays des merveilles». «Le dernier vol de l'Arche de Noé»: 19.30. **CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE**: Relâche en juillet. **CINÉPLEX (1)**: «On Golden Ponda»: 13.15, 15.15, 17.15, 19.15, 21.15. **CINÉPLEX (2)**: «Road Warrior»: 12.30, 14.20, 16.10, 18.00, 19.50, 21.40. **CINÉPLEX (3)**: «Raiders»: 12.25, 14.15, 16.05, 17.55, 19.45, 21.35. **CINÉPLEX (4)**: «Private Lessons»: 12.45, 14.30, 16.15, 18.00, 19.45, 21.30. **CINÉPLEX (5)**: «Return of the Secaucus Seven»: 12.10, 14.05, 16.00, 17.55, 19.50, 21.45. **CINÉPLEX (6)**: «Missing»: 12.35, 14.50, 17.05, 19.15, 21.30. **CINÉPLEX (7)**: «Chariots of Fire»: 12.20, 14.20, 17.00, 19.20, 21.40. **CINÉPLEX (8)**: «Atomic Café»: 13.00, 14.40, 16.20, 18.00, 19.40, 21.25. **CINÉPLEX (9)**: «Jules et Jim»: 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10. **CLAREMONT**: «Tron»: 13.30, 15.25, 17.20, 19.20, 21.15. **COMMODORE**: «Croisière pour couples pleins d'ardeur». «Échanges érotiques». «Check up à la suédoise». **COMPLEXE DES JARDINS (1)**: «Les pièges de la mer»: 13.15, 15.15, 17.15, 19.15, 21.15. **COMPLEXE DES JARDINS (2)**: «Comment draguer toutes les filles»: 12.30, 15.35, 19.20. **COMPLEXE DES JARDINS (3)**: «Voyantes érotiques»: 12.05, 15.10, 18.15, 21.20. «L'homme masqué et ses fantaisies érotiques»: 12.45, 15.50, 18.55, 22.00. «L'irrésistible hôtesse»: 13.55, 17.00, 20.05. **COMPLEXE DES JARDINS (4)**: «An American in Paris»: 12.10, 14.20, 16.30, 18.40, 20.50. **CÔTE-DES-NEIGES (1)**: «King frats»: 19.10, 21.00. **CÔTE-DES-NEIGES (2)**: «Monty Python live at the Hollywood bowl»: 19.00, 21.00. **CRÉMAZIE**: «Porté disparu»: 19.15, 21.30. **DAUPHIN (1)**: «Rox et Roeky»: 13.15, 16.30, 19.45. «Condomans»: 14.50, 18.00, 21.20. **DAUPHIN (2)**: «Il faut tuer Birgit Haas»: 13.20, 15.20, 17.20, 19.20, 21.20. **DÉCARIE SQUARE (1)**: «E.T. extra territorial»: 19.00, 21.00. **DÉCARIE SQUARE (2)**: «Swamp things»: 19.00, 21.00. **DORVAL (1)**: «Six Pack»: 12.30, 14.40, 16.50, 18.45, 20.40. **DORVAL (2)**: «The World according to Gorp»: 13.15, 15.45, 18.15, 20.45. **DORVAL (3)**: «Bambi»: 13.00, 14.50, 16.50, 18.45, 20.40. **ÉLYSÉE (1)**: «Divas»: 19.00, 21.40. **ÉLYSÉE (2)**: «Conte de la folie ordinaire»: 18.10, 20.00, 21.50. **EVE**: «Lipps & McCain»: 11.00, 12.35, 15.15, 17.50, 20.30. «Linda»: 11.05, 13.45, 16.25, 19.00, 21.40. **FAIRVIEW (1)**: «Raiders of the Lost Ark»: 19.00, 21.10. **FAIRVIEW (2)**: «Young Doctors in Love»: 19.15, 21.15. **GREENFIELD (1)**: «Young Doctors in Love»: 18.00, 19.50, 21.40. **GREENFIELD (2)**: «Les aventuriers de l'arche perdue»: 19.10, 21.20. **GREENFIELD (3)**: «Grease II»: 19.30, 21.30. **IMPERIAL**: «Star Trek II: The Wrath of Khan»: 12.00, 14.20, 16.40, 19.00, 21.20. **JEAN-TALON**: «Le retour de Goldorak»: 15.05, 19.00. «Les Robinsons dans les Rocheuses»: 13.15, 17.00, 21.00.

KENT (1): «Young Doctors in Love»: 19.15, 21.15. **KENT (2)**: «The World according to Garp»: 18.30, 21.00. **LAVAL (1)**: «Young Doctors in Love»: 18.00, 19.50, 21.40. **LAVAL (2)**: «Suédoises au pensionnat». «Mystère du plaisir»: 18.00, 19.10, 20.45. **LAVAL (3)**: «Victor Victoria»: 18.25, 21.00. **LAVAL (4)**: «Folle nuit d'Ibiza». «La nymphe intrigante»: 18.00, 19.10, 20.45. **LAVAL (5)**: «Les aventuriers de l'arche perdue»: 19.10, 21.00. **LOEWS (1)**: «Young Doctors in Love»: 13.20, 15.20, 17.20, 19.20, 21.20. **LOEWS (2)**: «Firefox»: 12.00, 14.25, 16.50, 19.15, 21.40. **LOEWS (3)**: «Raiders of the Last Ark»: 12.05, 14.10, 16.35, 19.00, 21.10. **LOEWS (4)**: «Grease II»: 12.10, 14.30, 16.50, 19.10, 21.30. **LOEWS (5)**: «Author Authors»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00. **MASCOUCHE (1)**: «Les sous-doués en vacances»: 21.10. «Agent secret 44»: 19.30. **MASCOUCHE (2)**: «Le fantôme de Milburn»: 21.20. «Chicanos»: 19.30. **MERCIER**: «Chicanos chasseur de têtes»: 21.25. «Le fantôme de Milburn»: 19.25. **MONTENACH (1)**: «Ragtime»: 19.00. **MONTENACH (2)**: «Rêves intimes»: 19.05, 21.10. «L'école de l'amour»: 20.05. **ODEON LAVAL (1)**: «E.T. extra territorial»: 19.10, 21.20. **ODEON LAVAL (2)**: «Bandits bandits»: 19.55. «Le choc des étoiles»: 18.00, 21.55. **OMEGA (1)**: «Calligula»: 21.35. **OMEGA (2)**: «L'infatigable Joséphine»: 21.20. «Accumulations pour voyeurs»: 20.25. «Monique et Julie»: 19.30. **OUIMETOSCOPE**: «1900»: 19.00. «Délivrance»: 19.15, 21.30. **OUTREMENT**: «Le seigneur des anneaux»: 19.00. «Shiddharta»: 21.30. **PALACE (1)**: «Rocky III»: 13.20, 15.20, 17.20, 19.20, 21.20. **PALACE (2)**: «Blade Runner»: 13.00, 15.10, 17.20, 19.30, 21.40. **PALACE (3)**: «Six Pack»: 13.10, 15.10, 17.10, 19.10. **PALACE (4)**: «Team-mates»: 13.30, 15.00, 16.30, 18.00, 19.40, 21.20. **PALACE (5)**: «Victor Victoria»: 13.35, 16.10, 18.45, 21.20. **PALACE (6)**: «The secret of Nimh»: 12.50, 14.30, 16.10, 17.40, 19.20, 21.00. **PAPINEAU (1)**: «Suédoises au pensionnat»: 19.15, 19.55, 20.00. «Gouvernements français»: 13.15, 17.20, 21.25. «Lingerie intime»: 14.50, 18.55. **PAPINEAU (2)**: «Les folles nuits d'Ibiza»: 12.00, 15.40, 19.20. «La vie clandestine d'une ménagère»: 13.35, 17.15, 20.55. «L'huissier Casimir séducteur»: 14.30, 18.10, 21.50. **PARADIS (1)**: «Calligula»: 19.45. **PARADIS (2)**: «Chez Porky»: 21.20. «L'oeil du témoins»: 19.30. **PARADIS (3)**: «Une femme d'affaires»: 21.30. «La fièvre au corps»: 19.30. **PARALLELE**: fermé pour renovations. **PARISIEN (1)**: «Les aventuriers de l'arche perdue»: 12.45, 14.55, 17.05, 19.15, 21.25. **PARISIEN (2)**: «Les uns et les autres»: 13.00, 16.45, 20.30. **PARISIEN (3)**: «Montenegro»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30. **PARISIEN (4)**: «La vie continue»: 12.30, 14.20, 16.10, 18.00, 19.50, 21.40. **PARISIEN (5)**: «Ragtime»: 12.20, 15.10, 18.05, 21.00. **PLACE DU CANADA**: «Annie»: 19.00, 21.30. **PLACE LONGUEUIL (1)**: «Le retour de Goldorak»: 19.00. «Les Robinsons dans les Rocheuses»: 20.35. **PLACE LONGUEUIL (2)**: «Bandits bandits»: 19.55. «Les mercenaires de l'espace»: 18.00, 21.55. **PLACE VILLE-MARIE (1)**: «The World according to Garp»: 13.45, 16.20, 19.00, 21.30. **PLACE VILLE-MARIE (2)**: «Diner»: 12.50, 15.00, 17.10, 19.20, 21.30. **PLAZA ALEXIS NIHON (1)**: «E.T. extra territorial»: 17.00, 19.00, 21.00. **PLAZA ALEXIS NIHON (2)**: «Swamp things»: 17.00, 19.00, 21.00. **PLAZA ALEXIS NIHON (3)**: «Porky's»: 17.15, 19.15, 21.15. **PUSSYCAT**: «Odyssey»: 12.00, 14.25, 16.50, 19.20, 21.45. «This Baby is yours»: 11.00, 13.25, 15.55, 18.20, 20.45. **RIO (1)**: «Jouir jusqu'à délire». «Desirs secrets des pucelles». «Une photographie très spéciale». **RIVOLI (1)**: «L'infatigable Joséphine»: 12.10, 15.40, 19.10. «Confession frs intime d'une petite fille»: 13.35, 17.05, 20.40. «Souvenirs érotiques»: 14.40, 18.10, 21.45. **RIVOLI (2)**: «Croisières pour couples pleins d'ardeur»: 12.00, 15.00, 18.05, 21.10. «Échanges érotiques»: 12.55, 16.00, 19.05, 22.10. «Plaisirs à trois»: 14.00, 17.00, 20.05. **ST-DENIS (2)**: «Corps et âme»: 20.55. «Le dernier amant romantique»: 19.00. **ST-DENIS (3)**: «Comment draguer toutes les filles»: 21.00. «Ce soir on s'éclate»: 19.25. **SEVILLE**: «The Scarlet Empress»: 19.15. «American Gigolo»: 21.30. **VAN HORNE**: «Bambi»: 13.00, 14.50, 16.50, 18.45, 20.40. **VERDUN**: «Rox et Roeky»: 19.50. «Condomans»: 18.10, 21.25. **VERSAILLES (1)**: «Les aventuriers de l'arche perdue»: 19.00, 21.00. **VERSAILLES (2)**: «Young Doctors in Love»: 19.00, 21.00. **VERSAILLES (3)**: «Folle nuit d'Ibiza». «Hôtel pour les jeunes filles»: 18.40, 20.15. **VILLERY**: «Chicanos chasseur de têtes»: 21.25. «Le fantôme de Milburn»: 19.25. **WESTMOUNT SQUARE**: «Les uns et les autres»: 20.30. **YORK**: «Pottergeist»: 12.45, 14.55, 17.05, 19.15, 21.25.

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (5): «Tarzan l'homme singe». «L'homme des cavernes». «Tueur d'élite»: 18.30. **CINÉ-PARC REPENTIGNY (1)**: Route 40, sortie 100: «Anthropophage». «Attaque sur aile Delta». «Aventure en Californie»: 18.30. **CINÉ-PARC REPENTIGNY (2)**: «Comment draguer toutes les filles». «Le dernier amant romantique». «Le baron vampire»: 18.30. **CINÉ-PARC ODEON**: (Transcanadienne, sortie St-Bruno, 98) — «Bandits». «La boum». «Drôle de ficc»: 19.00. **CINÉ-PARC ODEON (2)**: «Le retour de Goldorak». «Les Robinsons dans les Rocheuses». «Animals»: 19.00. **CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (1)**: (Transcanadienne, sortie 95) — «E.T. Extra Terrestrial». «Xanadu». «Silence of the North»: 19.00. **CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (2)**: «Sous-doués en vacances». «Les cascadeurs de la mort». «Flic au voyage»: 19.00. **CINÉ-PARC CHATEAUGUAY (1)**: «Le retour de Goldorak». «Les Robinsons dans les Rocheuses». «Course à l'écholote»: 19.00. **CINÉ-PARC CHATEAUGUAY (2)**: «Bandits». «La boum». «Drôle de ficc»: 19.00. **CINÉ-PARC CHATEAUGUAY (3)**: «The thing». «An American Werewolf in London». «King of the Mountain»: 19.00. **CINÉ-PARC ST-MATHIEU** (Route 15, vers Plattburg, sortie 38, à 3 miles de La Prairie): «Chicanos chasseur de têtes». «Le fantôme de Milburn». «L'arme au poing»: 19.00. **CINÉ-PARC LAVAL (1)**: «Bandits bandits». «La boum». «Commando des tigres noirs»: 19.00. **CINÉ-PARC LAVAL (2)**: «Les sous-doués en vacances». «Les cascadeurs de la mort». «L'alpageur»: 19.00. **CINÉ-PARC LAVAL (3)**: «Arthur». «Loïn de la terre». «Sphinx»: 19.00. **CINÉ-PARC LAVAL (4)**: «Le retour de Goldorak». «Les Robinsons dans les Rocheuses». «Animals»: 19.00. **CINÉ-PARC VAUDREUIL (1)**: (Transcanadienne vers Toronto, sortie 2) «Chicanos chasseur de têtes». «Les fantômes de Milburn». «L'arme au poing»: 19.00. **CINÉ-PARC VAUDREUIL (2)**: «Rox et Roeky». «Condomans». «Peau d'âne»: 19.00. **CINÉ-PARC ST-JÉROME (1)**: (Autoroute des Laurentides, sortie 44) «Le retour de Goldorak». «Les Robinsons dans les Rocheuses». «La course à l'écholote»: 19.00. **CINÉ-PARC ST-JÉROME (2)**: «Chicanos chasseur de têtes». «Le fantôme de Milburn». «L'arme au poing»: 19.00. **CINÉ-PARC MONT-ST-HILAIRE (1)**: «La folle histoire du monde». «La grande Zorro»: 19.00. **CINÉ-PARC MONT-ST-HILAIRE (2)**: «L'homme des cavernes». «Tarzan l'homme singe»: 19.00.

DANSE

FESTIVAL DU VIEUX PORT (Quai Jacques-Cartier) — Grande scène: Les Grands Ballets Canadiens. Programme: «Les quatre tempéraments» (Balanchine/Hindemith). «L'oiseau de feu» (Bjartir/Stavinsky). «Elam Ti Delam» (Briand McDonald/Gilles Vigneault): 21.00.

MUSIQUE

FESTIVAL DU VIEUX PORT (Des Commissaires et Place Jacques-Cartier) — «Le Barbier de Séville», de Rossini: 19.30. (En cas de pluie, sam. 31 juillet, 14.00). **PLAZA ST-HUBERT** (6626, St-Hubert) — Le Choeur de France: midi. **CEGEP DE JOLLETTE** (Auditorium) — Peter Zazouly, violoniste, Charles Abramovitch, pianiste. Oeuvres de Beethoven, Brahms, Liszt et Ravel: 20.30.

THÉÂTRE

FESTIVAL DU VIEUX PORT (Quai Jacques-Cartier) — Petit Théâtre: «La Tempête», de Shakespeare: 19.30, 20.30. **CAFÉ NÉLIGAN** (550 est, Dorchester) — «Femmes d'attente», de Pierre K. Molau: 20.00. «Pit, Roger pit Rita», de Charles Mignault: 22.00. **CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER-LATIN** (4303, St-Denis) — «La duchesse de Langeais», de Michel Tremblay: 20.15. **THÉÂTRE DES ÎLES BRADOR** (Terre des Hommes) — «Libres sont les papillons»: 20.00. **CAFÉ MOLIERE** (1200, St-Hubert) — «J'pogne-tu ou chus pognée»: 20.30. **THÉÂTRE LE ST-LAURENT** (2405, Île d'Orléans, Longueuil) — «La bonne Anna», de Marc Camoletti: 20.30. **BOBINO** (226, boul. des Laurentides, Laval) — «Lorsque l'enfant paraît», d'André Roussin: 20.30.

Selon Weinberger, l'Iran est mené par «des fous»

d'après AFP, Reuter
 Le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, a qualifié les dirigeants iraniens de «bande de fous» qui constituent «une majeure menace pour l'ensemble du Proche-Orient, y compris Israël».
 D'après lui, les dirigeants iraniens «paraissent totalement fanatiques et n'ont aucun respect pour la vie humaine». C'est la première fois qu'un membre du gouvernement américain utilise des termes aussi durs à l'égard du régime de l'ayatollah Khomeiny.

Les USA craignent de devoir accroître leur aide militaire à l'Amérique Centrale

d'après AFP
 L'aggravation de la tension à la frontière hondurico-nicaraguayenne inquiète vivement les Etats-Unis qui redoutent de devoir accroître leur aide militaire à plusieurs pays d'Amérique centrale. Le regain de violence au Salvador, au Honduras et au Guatemala, trois pays avec lesquels le gouvernement Reagan entretient de

bonnes relations, risque en effet d'entraîner une révision progressive de l'assistance militaire américaine.

Pour pouvoir reconduire pour six mois l'aide militaire au Salvador, le département d'Etat a certifié au Congrès que ce pays avait fait des progrès dans le domaine des droits de l'homme. Ce rapport, signé du nouveau secrétaire

d'Etat George Shultz et accueilli avec un certain scepticisme au Congrès, va permettre au Pentagone de faire parvenir au Salvador l'aide de 81 millions de dollars prévue pour l'année fiscale 1982.

Au Honduras, où l'on constate un regain de tension à la frontière avec le Nicaragua, les Etats-Unis ont dépêché une cinquantaine de cons-

eillers militaires et participent actuellement à des manœuvres conjointes avec les forces armées. Le gouvernement nicaraguayen a dénoncé ces manœuvres militaires destinées, selon lui, à venir en aide à des éléments de l'ancienne garde nationale du président Somoza accusés par M a n a g u a d'opérations clandestines à partir du Honduras.

Inquiet de l'aide militaire que Cuba continue, selon la CIA (services de renseignements américains), d'accorder au Nicaragua, le Congrès américain a voté récemment un crédit de 21 millions de dollars pour financer la modernisation de deux aéroports honduriens qui pourront être utilisés par l'armée américaine en cas de conflit dans la région.

JÉSUS EST SEIGNEUR
 Le St-Esprit se répand à travers le Canada.
 Vous êtes invités à entendre une **ÉVANGÉLISTE CANADIENNE**

URSULA DABROWSKA
 qui atteint les nations pour Christ
 SALUT, GUÉRISON ET MINISTÈRE DE MIRACLES
LES NEUF DONNS DE L'ESPRIT EN OPÉRATION
 Elle partage l'amour de Jésus aux gens de toutes les dénominations.

ENDROIT - HOLIDAY INN - Place Dupuis
 1415, rue Saint-Hubert
DATES: 29, 30, 31 juillet — 7h30 p.m.
 1er août — 14h30
 Attendez-vous à un miracle dans votre vie. Tout est possible à Dieu. Matthieu 19.26. Entrée gratuite

L'AGENCE ÉTUDIANTE DE MCGILL (INC. 1968)
 offre de nouveaux
COURS DE TENUE DE BAR
 avec certificat «**BARMAN — BARMAID**»
 Pour horaire, téléphonez à
866-6492 du lundi au jeudi de 10h à 19h
 ou **844-0058**
 Les places sont limitées. Inscription: **70\$**

Corrections
 Chez Eaton, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir une publicité exacte. Une erreur peut toutefois se glisser. Nous nous assurons alors de prendre des mesures adéquates pour la corriger. Dans les annonces de La Presse du samedi 24 juillet en dernière page du cahier D et du 27 juillet en page C 11, le prix du magnéto-scope à cassettes Sony, modèle SL-5101, aurait dû être 1199.99 et non 1999.99.

Dans l'annonce du 26 juillet en page B 12, la cuisinière Viking Eaton «De Luxe», modèle SE 3042, n'est pas à four autonettoyant tel qu'indiqué.

EATON

L'EXPLOSION DE L'ANNÉE
LA PLANCHE À VOILE
 LOCATION
 VENTE ÉCOLE

Marchandise réduite jusqu'à **20%**

Une Dufour Wing **995\$**
 Une Sainval **830\$**
 Une Crit **1020\$**
 Une Starsurf **920\$**

VENEZ NOUS VOIR PLEIN VENT
 Boutique Nord-Québec Entr.
 1200 est. boul. de Maisonneuve,
 Montréal H2L 1Z9 (près Beaudry)
598-9052

Nous sommes distributeurs des marques Dufour, Crit, Sainval, Starsurf, Ken Winner

Aussi, location de canots St-Maurice

AUTOMNE 82
 SOIR - JOUR - CHEZ VOUS
 L'ÉDUCATION DES ADULTES au CEGEP

CONDITIONS D'ADMISSION
 Si vous avez entre 18 et 78 ans et complété votre secondaire en tout ou en partie, vous pouvez étudier au CEGEP, renseignez-vous.

Une gamme variée de cours contenus dans 25 disciplines

MATHÉMATIQUES
 CHIMIE
 BIOLOGIE
 PHYSIQUE

ADMINISTRATION PERSONNEL
 COMPTABILITÉ
 MARKETING
 SECRETARIAT
 INFORMATIQUE

CIVILISATION
 PSYCHOLOGIE
 POLITIQUE
 SOCIOLOGIE
 HISTOIRE
 PHILOSOPHIE
 GÉOGRAPHIE
 ANTHROPOLOGIE
 ÉCONOMIE

ESPAGNOL
 FRANÇAIS
 ANGLAIS

ART
 CINÉMA
 LETTRES

aussi offerts par correspondance

DROIT D'ADMISSION: 10 \$
FRAIS D'INSCRIPTION:
 30 \$ premier cours
 15 \$ cours additionnel
 maximum: 60 \$

DATE D'INSCRIPTION: du 9 au 13 août
 de 13h30 à 21h00

Les pièces requises pour l'ouverture du dossier sont: les bulletins, le certificat de naissance et une photo.

Les étrangers: visa d'immigrant.

DÉBUT DES COURS: 30 août 1982

ÉDUCATION DES ADULTES
CEGEP ROSEMONT
 6400, 16e Avenue
 Rosemont, Montréal
376-6310

ATLANTIQUE

VOUS AVEZ UN PRIX ATLANTIQUE FAIT MIEUX

GARANTIT* La main-d'œuvre de service de ses télé-couleurs et composants haute fidélité pour 48 et 60 mois respectivement

REMBOURSE* La différence si vous trouvez votre télé-viseur couleur ou chaîne haute fidélité Atlantique moins cher chez tout autre détaillant, aux mêmes conditions, durant les 30 jours suivant l'achat

ÉCHANGE* Tout élément de votre chaîne haute fidélité Atlantique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat

LES MODÈLES EN VENTE PEUVENT DIFFÉRER DES ILLUSTRATIONS

RCA Télécouleur 9", automatique \$349.95	RCA Automatique 14" \$379.95	SANYO Automatique 1982 14" \$399.95	HITACHI Automatique 1982 14" \$399.95	RCA Automatique, télécommande 14" \$499.95	SONY KV1515 15" MEILLEUR PRIX EN VILLE	SONY KV 1207 12" \$577.??	SONY KV1545 15" Télécommande, convertisseur	Panasonic 14" Télécommande, convertisseur	RCA AC/DC 9" \$499.95
RCA Automatique 20" \$469.95	SANYO Automatique, 1982 20" \$499.95	Panasonic Demo, PC2021 20" \$549.95	HITACHI Modèle 1982, cabinet en bois 20" \$599.95	ZENITH Modèle 1982 20" \$599.95	SONY KV1913 20" \$699.95	RCA Colortrack, convertisseur, télécommande 20" \$699.95	SONY KV1945RS 20" SUPER PRIX	ZENITH Télécommande, convertisseur 20" \$769.95	Panasonic Quartz, convertisseur 20" \$699.95

ADVANCE 70 WATTS RMS

Haut-parleurs

12" basses
6" moyen
3" aigüe

\$149.95 ch.

FISHER GARANTIE 5 ANS

UN ENSEMBLE COMPLET À UN PRIX INCROYABLE

\$599.95

AMPLIFICATEUR
SYNTHÉISATEUR
TABLE TOURNANTE
CASSETTE
HAUT-PARLEURS

50 WATTS RMS

Quasar Video portatif VHS à effets spéciaux et télécommande \$1449.95	SONY SL2000 et TT2000 Video portatif MILLEUR PRIX \$999.95	SONY BETA SL5000 \$999.95	RCA Video VHS portatif et digital \$1199.95	RCA Camera couleur CC011 \$1149.95	SANYO Video BETA portatif et effets spéciaux \$999.95	SANYO Camera couleur \$999.95	SONY HV2200 Camera couleur \$777.??	TREPIED POUR CAMERA VIDEO \$89.95	ZENITH La ligne complète de vidéo au meilleur prix
RCA PRIX EXTRA SPECIAL AU MAGASIN ECRAN GEANT \$2499.95	ZENITH ECRAN GEANT \$4779.95	RCA VIDEO DISQUE \$299.95	Quasar COPIEUR DE 8mm A VIDEO \$149.95	CASSETTES VIDEO VHS 6h \$16.90	Cassettes video BETA L750 \$19.95	VIDEO DISQUE 200 SELECTIONS A PARTIR DE \$19.95	TV 12" N & B \$89.95	FAITES VOTRE SPÉCIAL VOUS-MÊMES N'IMPORTE QUEL PRIX N'IMPORTE QUEL MARQUE VOUS AVEZ UN PRIX? ATLANTIQUE FAIT MIEUX!	

Magasin entrepôt 6060 METROPOLITAIN EST (sortie Lacordaire) 253-8880

Magasin entrepôt Nouvelle adresse sur St-Hubert (près de St-Zotique) 6664, RUE ST-HUBERT 274-5438

PLUS DE 85 MAGASINS — PARTOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

ALMA Carrefour Alma BELOER Mill Monténach BROCKVILLE Islands Mall CHATEAUGUAY Centre régional de Châteauguay CHICOUTIMI Place du Royaume CORNWALL Cornwall Square DORVAL Dorval Garden Shopping Center DRUMMONDVILLE Place Drummond ÉTOBICOKE Sherway Gardens GATINEAU Promenades de l'Outaouais EDMUNDSTON NOUVEAU-BRUNSWICK Centre Madawaka JOLIETTE Galerie Joliette JONQUIÈRE Galeries Jonquièrre JONQUIÈRE Place Centre-Ville	KINGSTON Frontenac Mall KINGSTON 103 Princess Street LACHINE Galeries Lachine LACHUTE Centre Commercial Lachute LASALLE Place Newman LAVAL Carrefour Laval LAVAL Centre Commercial St-Martin LAVAL Centre d'achats Duvernay LA TUQUE Centre Commercial La Tuque LEVIS Galeries Chagnon LONGUEUIL Centre d'achats Jacques-Cartier LONGUEUIL Place Longueuil MONTREAL Centre d'achats Forest MONTREAL Galeries d'Anjou MONTREAL Galeries Dupuis MONTREAL Place Alexis-Nihon (niveau métro) MONTREAL 482 ouest, Ste-Catherine	MONTREAL Place Bourassa MONTREAL Place Côte-des-Neiges MONTREAL 6060 est, boul. Métropolitain MONTREAL Place Ontario MONTREAL Sparks Street Mall MONTREAL Place Versailles OTTAWA Mervil Shopping Fair OTTAWA Harrogate Mall OTTAWA Sparks Street Mall POINTE-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe POINTE-CLAIRE Centre commercial Fairview QUEBEC Galeries de la Capitale QUEBEC Place Carrier QUEBEC Entrepôt Québec, 550, Marie-de-l'Incarnation QUEBEC Galeries de la Capitale QUEBEC Place Fleur-de-Lys QUEBEC La Cité de Sol Inc.	REPENTIGNY Place Repentigny RIMOUSKI Carrefour Rimouski RIVIERE-DU-LOUP Centre COOM Rivière-du-Loup ROSEMÈRE Galeries des Mills-ites SCARBOROUGH Scarborough Town Center ST-BRUNO Promenades St-Bruno STE-FOY Place Laurier STE-FOY Place Ste-Foy ST-HYACINTHE Galeries St-Hyacinthe ST-JEAN Galerie Richelieu ST-JEAN Carrefour Richelieu STE-MARIE Promenades Deux-Montagnes SEPT-ÎLES Mail Place-Ville SHAWINIGAN Place Maurice SHERBROOKE 180 nord, rue Wellington SHERBROOKE Galeries les Quatre-Saisons	SOREL 65, rue Georges TERREBONNE Galeries Terrebonne THEFTFORD MINES Carrefour Frontenac TORONTO 2nd Warehouse Location TORONTO Main Store and Warehouse TORONTO Yorkdale Shopping Center TORONTO Toronto Hi-Fi TROIS-RIVIÈRES Centre les Rivières TROIS-RIVIÈRES-O 4542, boul. Royal VICTORIAVILLE Carrefour des Bois-Francis VAL D'OR Carrefour du Nord VILLE ST-LAURENT Galeries Normandie VILLE ST-LAURENT (Place Vertu Audio) WILLOWDALE Fairview Mall
--	--	--	--	--

MARANTZ • LUXMAN • CERWIN VEGA • JANIS • JBL • BOSE • KEF • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDERSIGN • AIWA • MARANTZ • LUXMAN

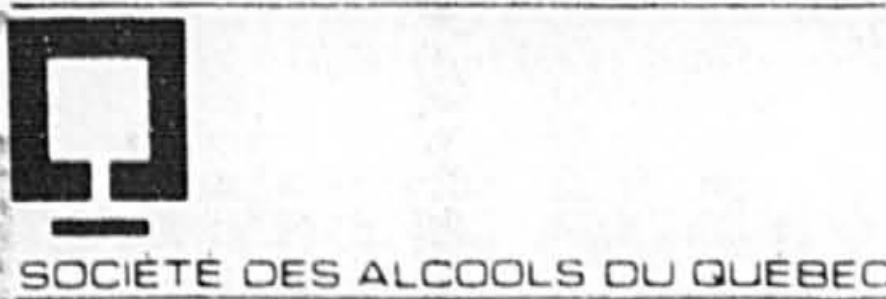
annoncez dans le cahier spécial

la presse

DATE DE PUBLICATION: LE MERCREDI 11 AOÛT
 RÉSERVATION
 PAULETTE FRÉJEAU: 285-7234-7229
 DATE DE TOMBÉE: LE LUNDI 2 AOÛT
 ROBERT GARIÉPY: 285-7220

LA RENTRÉE

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS



appel d'offres

Les soumissions pour les appels d'offres mentionnés ci-dessous seront reçues et ouvertes par la Société des alcools du Québec au plus tard à l'heure et la date spécifiées, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

PROJET: SYSTÈME DE TRAITEMENT DE TEXTES
DOSSIER: SP-410

le lundi 16 août 1982 à 10:00 heures (heure locale)

seules les personnes, sociétés et corporations ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner

cautionnement de soumission de 10%

PROJET: FOURNITURE D'ENCRE POUR SYSTÈME D'IMPRESSION PAR INJECTION
DOSSIER: SP-408

le mardi 17 août 1982 à 15:00 heures (heure locale)

seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner

Les documents complets d'appel d'offres sont disponibles du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905 avenue de Lorimier
Montréal, QC
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION MONTREAL
7500 rue Tellier
Montréal, QC
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION QUEBEC
2900 rue Einstein
Ste-Foy, QC
G1X 3X4

Un versement remboursable de cinquante (\$50.00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Les documents complets d'appel d'offres sont également disponibles gratuitement pour consultation sur place.

Lorsque requis, le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission comme garantie de soumission, soit un chèque visé en monnaie légale canadienne établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec et tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec pour la valeur spécifiée, soit une police de garantie équivalente, souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution dans le Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS QUE:
La compagnie «Masse et Morand Inc.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission de se dissoudre.

À Montréal, ce 2 juillet 1982.
Carole Cadotte Morand
secrétaire de la compagnie

AVIS DE LA DEMANDE DE LA DISSOLUTION

Prenez avis que la corporation Groupe D'Échanges Sereñitas demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission de se dissoudre.

Me Robert Bérubé

AVIS est par la présente

donné, qu'un contrat signé le 21 novembre 1980 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Mikko T-Shirts Ltd. ont été vendues à la Banque de Commerce Canadienne Impériale, enregistré le 28 novembre 1980 au bureau d'enregistrement Division de Montréal sous le numéro 3129653.

Ce 27 juillet 1982.
MONTREAL, QUÉBEC.
Banque de Commerce Canadienne Impériale.

AVIS D'ENREGISTREMENT

Avis est, par la présente, donné que Jean Delisio et Richar Emond, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Tapis Del-Mon Inc. dans la ville de Brossard, ont transporté et cédé toutes leurs créances, comptes de livre, dettes, droits d'actions actuels et futurs à Couvre-plancher Morency, division de L. Morency & Fils 1978 Inc. à titre de garantie, par acte portant la date du 7 juillet 1982 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 26 juillet 1982 sous le numéro 3280452.

Couvre-plancher Morency
Division L. Morency & Fils 1978 Inc.

Avis est par la présente

donné que le 10e jour d'août 1971, sous le No. 2295912, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal, Québec, un contrat de vente, cession et transport par J. Cohen (1962) Inc. à la Banque de Nouvelle-Ecosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de J. Cohen (1962) Inc.

Ce 23e jour d'août 1982.
«LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE».

Avis de pétition pour abandon de charte ACADEMIE D'ARTS MARTIAUX M & W

Avis est par la présente donné que ACADEMIE D'ARTS MARTIAUX M & W, compagnie incorporée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, s'adressera au ministre de la Consommation, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec pour l'autoriser à se désister de la charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal le 26 juillet 1982
Le président
MARTIN ROBIN

VILLE DE MONTRÉAL-EST



PROVINCE DE QUÉBEC
COMITÉ DE LAFONTAINE
VILLE DE MONTRÉAL-EST

AVIS DU DÉPÔT DE LA LISTE ÉLECTORALE

Prenez avis que la liste électorale est maintenant déposée au bureau de la municipalité et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Prenez également avis que les demandes en inscription ou radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité au 11 370, rue Notre-Dame avant minuit (00:00 h) le 4 août 1982.

Prenez également avis qu'une séance du bureau de révision aura lieu au bureau de la municipalité, le 10 août 1982 de 19:30 à 21:30 heures en la Salle du Conseil.

Toute personne concernée par une demande sera avisée par écrit de la date et de l'heure exacte où elle sera entendue.
Donné à Montréal-Est, ce 29 juillet 1982.

André Lesage
Président d'élection

REAGAN AUX PARTISANS DU GAZODUC EUROSIBÉRIEN:
«Nous vendons du blé aux Soviétiques afin de drainer leurs devises fortes»

d'après AP,UPI et AFP

Le président Ronald Reagan a défendu hier soir les ventes céréalières américaines à l'URSS en affirmant qu'elles prenaient aux Soviétiques les devises fortes qui leur font cruellement défaut et que, de toute façon, Moscou pourrait acheter des céréales ailleurs.

Par contre, a-t-il dit au cours de la 12e conférence de presse télévisée de sa présidence, le gazoduc eurosibérien va permettre aux Soviétiques d'acquiescer des devises étrangères qu'ils pourront ensuite utiliser pour accroître leur puissance militaire et la technologie nécessaire à la construction du ga-

zoduc n'est disponible que des Etats-Unis.

Malgré les accusations d'hypocrisie formulées en Europe de l'Ouest contre les Etats-Unis à ce sujet, Reagan a affirmé qu'il ne regrettrait pas sa décision de recourir à des sanctions économiques en vue de bloquer la construction de ce gazoduc de 5,600 km qui doit éventuellement transporter du gaz naturel de Sibérie jusqu'en Europe de l'Ouest.

L'Italie et la France ont déjà fait savoir qu'elles enfreindraient l'embargo frappant la vente de technologie et de matériel destinés à cette construction. Le chancelier ouest-allemand Helmut

Schmidt a indiqué que d'autres pays européens sont décidés à ignorer cet embargo. «C'est une simple querelle de famille, a estimé hier Reagan et notre famille demeure encore unie de plusieurs façons».

Rien n'indique que le président Leonid Brejnev ait l'intention de tenir bientôt une rencontre au sommet, a-t-il déclaré d'autre part, ajoutant que, de toute façon, un tel sommet ne serait pas la réponse ou la solution à tout ce qui va mal dans le monde.

A propos de la Chine, Reagan a indiqué qu'il voulait poursuivre les relations établies sous Richard Nixon, mais pas au prix de «l'abandon de nos amis et alliés de

Taiwan», ajoutant qu'il entendait honorer les termes de la Loi sur les relations avec Taiwan car «c'est une obligation morale que nous comptons respecter».

Abordant la guerre du Liban, il a affirmé qu'aucune échéance n'existait quant à la recherche d'un règlement et qu'il demeurait optimiste. Les objectifs des Etats-Unis, a-t-il dit, sont d'obtenir le retrait des combattants palestiniens du Liban, le rétablissement de l'autorité de l'Etat libanais et le retrait de toutes les troupes étrangères, répétant que l'OLP devait reconnaître Israël et les résolutions 242 et 338 avant d'espérer des contacts directs avec les Etats-Unis.

1872-1982

Simpsons a 110 ans.
C'est l'année entre toutes pour faire de meilleurs achats chez Simpsons.

rabais 50%
sur complets, vestons sport, chemises et cravates de marques réputées

Faites votre choix parmi les marques les plus réputées de la mode masculine, durant cette vente spectaculaire! Légers tissus, teintes variées, tailles pour la plupart des statures.

Complets
«Christian Dior», «Hardie Amies», «Progress Brand», «Shipley» et «Admiration»
(\$125 à \$495)
vente 62⁵⁰ à 247⁵⁰

Vestons sport
«Daks», «Leo Chevalier», «Shipley», «Christian Dior»
(\$85 à \$375)
vente 42⁵⁰ à 187⁵⁰

Chemises
«Christian Dior» et «Calvin Klein»
(\$42.50 à \$65)
vente 21²⁵ à 22⁵⁰

Cravates pure soie
(\$25 à \$35)
vente 12⁵⁰ à 17⁵⁰

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.
Rayons 260 et 290, vêtements pour hommes et «Boutique Seigneur», centre-ville.
Aussi une sélection limitée de complets et vestons sport «Shipley» et «Admiration» au rayon de vêtements pour hommes à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

BCS.24067.F
17 août 1982
UN ENREGISTRÉUR MAGNETIQUE
Garantie de soumission: 10 000 \$

GSG.20121.F
17 août 1982
LOCATION DE 4 COPIEURS
Pas de garantie de soumission

DMG.25177.F
17 août 1982
CONFECTION DE 10 632 PIÈCES DE VÊTEMENTS IMPERMEABLES ET IGNIFUGÈES
Garantie de soumission: 60 000 \$

CPE.24279.F
24 août 1982
CHARPENTES MÉTALLIQUES "AVA" POUR APPAREIL-LAGE ÉLECTRIQUE 230 kv
Garantie de soumission: 5 000 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30, à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION ACHATS
7e ÉTAGE
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2Z 1A4

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h 30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec la direction Achats à (514) 289-2525.

Le Directeur général Approvisionnement
ROGER A. LABRIE

\$20,000 en argent pour vos vacances

vous pourriez gagner 1 des 40 prix de \$500

Jusqu'au 7 août

Il suffit de visiter un des 6 magasins Simpsons, de demander une formule de participation au concours à un vendeur ou vendeuse et de la déposer dans une boîte destinée à cet usage, au rez-de-chaussée de chaque magasin.